

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Putsch militaire à Chypre

L'armée cypriste a déclenché hier un coup d'Etat à Chypre et a renversé le président, l'archevêque Makarios. Mais des informations contradictoires ont été données sur le sort de celui-ci. La radio cypriste grecque, entendue à Rhodes, a déclaré que le prélat était « déjà mort », et que M. Nicholas Sampson, membre du Parlement cypriste, avait prêté serment en qualité de nouveau président. Cependant, selon une émission de la radio cypriste turque, captée à Ankara, Mgr Makarios aurait survécu au « coup d'Etat sanglant ».

Aucune de ces émissions n'a donné de détail sur le déroulement des événements dans l'île. Selon des informations parvenues à Beyrouth, de violents combats auraient eu lieu dans certains quartiers de Nicosie, la capitale, et notamment aux alentours du Palais présidentiel. Un incendie se serait déclaré dans le bâtiment, et le toit se serait effondré.

Le premier communiqué annonçant le coup d'Etat déclarait que l'armée « contrôlait totalement la situation », et avertissait que « quiconque opposera une résistance sera abattu sur place ».

Le communiqué dénonçait « la situation tragique créée dans l'île au cours des derniers mois, et qui menait directement à une guerre civile », et il ajoutait que « les responsables sont le président de la République et son gouvernement ».

Un coup d'Etat prévu

Depuis plusieurs semaines, des bruits circulaient en Grèce et à Chypre sur la possibilité d'un coup d'Etat, dirigé par les officiers grecs encadrant la « garde nationale » (armée cypriste grecque).

Mgr Makarios avait fait état de ces bruits, il y a une dizaine de jours, mais il avait affirmé que son gouvernement y était préparé.



Mgr Makarios. (photo ASL)



Le nouveau président, M. Sampson. (bélino AP)

Il avait auparavant ordonné l'expulsion de presque tous les 650 officiers grecs, les accusant de comploter en vue de le renverser, avec l'aide de l'organisation clandestine « Eoka B », dans l'intention d'installer une dictature grecque à Chypre.

Les objectifs des putschistes
Le communiqué publié après le coup d'Etat indiquait comme suit « les objectifs fondamentaux du nouveau gouvernement » :

- Le rétablissement de l'unité et de la paix pour l'hellénisme cypriste, et la paix dans les rangs de l'Eglise.

- La poursuite des démarches pour la solution du problème cypriste, par des pourparlers entre communautés.

- La solution des problèmes importants du peuple cypriste, qui avaient été négligés.

- L'organisation d'élections libres, dès que les conditions nécessaires seront réunies.

- La politique étrangère ne sera changée en aucune manière.

Les réactions grecques et turques

En Grèce et en Turquie — pays qui s'opposent depuis longtemps au sujet

de l'avenir de Chypre — les réactions ont été relativement réservées.

A Athènes, un porte-parole militaire a déclaré que l'armée grecque avait été placée en état d'alerte. Mais la radio d'Athènes a réduit son information sur Chypre à une seule phrase, disant : « L'archevêque Makarios a été renversé par l'armée cypriste, et la situation est entièrement contrôlée par elle ».

Les journaux grecs de l'après-midi ont reçu l'ordre de ne pas publier d'informations sur le coup d'Etat.

En Turquie, M. Ecevit, président du Conseil, a annulé un voyage en province pour convoquer une réunion extraordinaire du Cabinet. Il a déclaré que la Turquie « ne permettrait à aucun étranger » de toucher aux droits fondamentaux de la communauté turque de Chypre.

► Suite en dernière page

La plus grande île de la Méditerranée

L'île de Chypre, située dans la partie orientale de la Méditerranée à une centaine de kilomètres au sud de la Turquie, compte 640.000 habitants, dont 523.000 Grecs de religion orthodoxe, et 116.000 Turcs de confession musulmane.

Cette île, dont la capitale Nicosie compte 118.000 habitants, est la plus grande de la Méditerranée, avec 9282 kilomètres carrés.

Ses forces armées comprennent une Garde nationale de 12.000 hommes encadrés par des officiers grecs ; une force de police nationale de 3000 hommes ; un contingent de l'armée grecque de 950 hommes, et, pour assurer la protection de la minorité turque, une force de police de 1500 hommes et une armée de 8000 hommes. En outre, un contingent des Casques

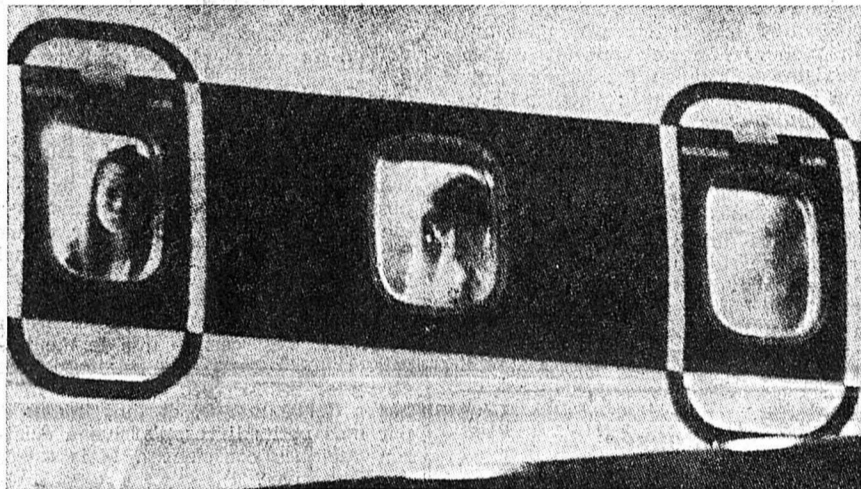
Bleus de l'ONU, qui compte 2350 hommes, est stationné dans l'île depuis 1964, et la Grande-Bretagne possède deux bases militaires dans le sud.

Possession turque depuis 1570, puis occupée et administrée par l'Angleterre après le traité anglo-turc de 1878, l'île devient colonie de la Couronne en 1925, et accède à l'indépendance le 16 août 1960, après des négociations anglo-helléno-turques.

L'agriculture est la principale ressource du pays, et emploie un tiers de la population active. Le sous-sol renferme surtout du cuivre et de la pyrite de fer. Le tourisme est en pleine expansion. Le pays connaît une croissance économique d'environ 8 pour cent par an. (afp)

Entre Osaka et Tokyo

Un terroriste détourne un DC-8 japonais



Des passagers de l'avion détourné regardent anxieusement à travers les hublots, tandis que l'avion est immobilisé sur l'aéroport international de Tokyo. (bélino AP)

Un homme armé d'un couteau a détourné en vol, entre Osaka et Tokyo, un DC-8 de la compagnie Japan Airlines. Il a contraint l'appareil à s'immobiliser sur l'aéroport international de Tokyo - Hameda avec septante-six passagers et huit membres d'équipage.

Selon la police, il a exigé la libération de Takaya Shiomu (28 ans), président et fondateur de l'Armée Rouge, organisation extrémiste qui a fait son apparition au Japon dans les années 1960 avec l'intention d'y mettre en place par la violence une société utopique.

Femmes et enfants seront libérés une fois Takaya Shiomu conduit à l'aéroport, a annoncé par la radio de bord l'auteur du détournement qui voulait que l'avion se rende ensuite en Corée du Nord.

► Suite en dernière page

Trois bébés-épreuves sont nés en Europe

— par Pierre MOSLEY —

Trois femmes, auxquelles ont été implantés des œufs fertilisés en laboratoire, ont pu mener à terme leur grossesse, a annoncé hier le professeur Douglas Bevis, chercheur à l'Université de Leeds.

Il y a en Europe au moins trois enfants conçus en éprouvette dont un en Grande-Bretagne. Tous savent déjà marcher — le plus âgé ayant dix-huit mois — et sont apparemment en bonne santé, a indiqué le professeur.

Selon lui, il s'agit des seuls cas connus de transplantations d'embryons. Cette technique est plus avancée en Europe qu'aux Etats-Unis, a-t-il précisé.

Ces réussites n'ont pas été révélées plus tôt afin de garantir leur succès médical et la vie privée des personnes concernées, a déclaré le professeur D. Bevis, interviewé en marge du congrès des médecins britanniques à Hull.

« Il y a eu trois réussites sur des dizaines de tentatives a ajouté le pro-

fesseur. De nombreuses personnes de par le monde se sont déjà portées volontaires pour ces opérations de « bébé-épreuve », qui se révèlent cependant impossibles dans la plupart des cas. Dans les trois cas, la mère ne pouvait être enceinte à cause de malformations des trompes de Fallope.

Au Tour de France Exploit de Poulidor



Raymond Poulidor. (bélino AP)

En Corse Nouveaux plastiquages

Trois nouveaux attentats au plastique ont été commis en Corse durant la nuit de dimanche à lundi.

Les deux premiers ont eu lieu à Bastia, au quartier Montosero. Ils ont été perpétrés contre un bar et une librairie exploités par des rapatriés. Les dégâts sont très importants.

La troisième explosion s'est produite sur la commune de Pietrosella, près d'Ajaccio, à 23 h. 45. Elle visait les locaux de la gendarmerie de la commune qui allait ouvrir dans quelques jours. (ap)

OPINION

Chypre entre Est et Ouest...

L'homme moissonnait déjà à Chypre durant le néolithique. Mais depuis les temps les plus reculés le sang coule dans les blés de l'île de Vénus.

Depuis hier, une fois encore, Chypre est en feu. Le sang coule. Une fois encore, les habitants sont d'abord Grecs et Turcs avant d'être Chypriotes...

Chypre, c'est un point fragile dans le système de défense de l'OTAN, non plus, comme par le passé, en raison de sa situation géographique, les missiles à tête nucléaire ont considérablement réduit l'importance de ce genre de verrou, mais parce que Chypre est la clé de voûte entre Athènes et Istanbul, deux capitales membres de l'OTAN.

Toucher à Chypre, c'est mobiliser les armées grecques et turques sur une ligne nord-sud alors qu'elles ont pour mission de défendre côte à côte, un axe est-ouest !

Ulysse, le grand navigateur hellène, avait inclus la grande île dans le Dodécanèse lors même que ses rivages verdoyants sont visibles à l'œil nu depuis la côte turque. Ramsès III la conquiert pour défendre l'Egypte. Les Phéniciens en avaient fait une étape pour leurs navires marchands à destination de l'Occident. Athènes en fit un marchepied en direction de l'Orient. Sautons les siècles, passons les ans.

A la fin du 18^e siècle, les deux communautés habitant l'île, les Grecs, orthodoxes, et les Turcs, musulmans, sont à égalité de nombre.

En 1954, le demi-million de Chypriotes est formé de 80 pour cent de Grecs et de 18 pour cent de Turcs...

1821, l'Empire ottoman est encore tout puissant, mais les prémisses du grand craquement peuvent être observés. Le gouverneur turc noie dans le sang une tentative de rébellion de la Communauté hellénique en situation de minorité, bien que numériquement plus forte, sous la férule, brutale, du Turc.

1878, le Lion britannique s'inquiète de ne pas avoir un contrôle solide de cette nouvelle route des Indes qui, depuis 1869, passe par le canal de Suez. Il pose sa griffe sur Chypre. Il songe à assurer une présence plus près encore du canal. Ce rêve coïncide avec celui naissant du peuple juif de s'installer sur les terres de l'Ancien Testament. Israël naîtra septante ans plus tard... En 1878 donc, le Sultan de la Sublime Porte cède Chypre à la Couronne britannique en échange de son appui contre le tsar de toutes les Russies.

Londres, fidèle à son machiavélisme promet à Athènes que, le moment venu, l'île fera partie de ses terres. La première guerre mondiale voit l'Angleterre annexer l'île et la marchandiser, en 1915, à Athènes en contrepartie d'un soutien militaire grec contre le Sultan. Athènes refuse. Londres proclame, en 1925, Chypre colonie britannique.

Gil BAILLOD

► Suite en dernière page

Notes D'UN PASSANT

— Il y a comme ça des dates marquantes dans l'Histoire... —

Exemple :

1291 le 1^{er} août

1515 Marignan

1848 Coup de pied au machin du roi de Prusse

1874 La Constitution helvétique

1898 Ma naissance

et 19.. Mon décès. Car je ne suis pas comme ce pasteur qui disait à ses ouailles : « Mes chères sœurs, mes chers frères, nous sommes tous mortels. Peut-être moi aussi. » Je sais que ça viendra. Mais rien ne presse.

En attendant ce qui me frappe, c'est la façon dont revient sans cesse, qu'il s'agisse de politique, de finance, ou de toutes choses importantes, la date défilante, la date fatidique : 1980.

A croire que tout doit s'arranger ou se gâter pour 1980... En effet que n'entend-on pas ?

En 1980 il n'y aura plus de pétrole.

En 1980 tout le monde ira en bus.

En 1980 le déficit sera couvert ou c'est nous qui serons vidés.

En 1980 ce sera la prospérité ou la crise.

En 1980 les gens seront fous ou sages.

En 1980 toutes les bretelles seront usées et toutes les vieilles cloches rétamées.

En 1980 etc. etc.

A croire qu'il faut faire son testament ou sa prière pour cette date.

Et sans doute en 1980 fixera-t-on une nouvelle échéance fatale et fatidique pour l'an 2000. A moins que, décidément, avec le progrès technique il n'y ait plus que quelques grenouilles et crapauds sur la terre.

Ce qui pourrait parfaitement arriver si nous ratons tous les tournants nucléaires ou déboussés qui nous attendent et continuons à croire que du simple fait des gouvernements l'inflation aura cessé d'ici 1980...

Le père Piquerez

Lire en page 11

Lettres

Rencontre avec Françoise Xenakis

« Je pose des petits pavés les uns à côté des autres pour construire une route un peu meilleure. »

Françoise Xenakis est un petit bout de femme, pas plus haute que trois pommes, vive, intelligente, d'une sensibilité extrême, coincée entre son grand homme de mari, Yannis, le compositeur de musique contemporaine universellement reconnu et... contesté, et sa fille qui poursuit ses études.

Pas facile d'être mère à l'écoute d'une grande jeune fille, pas plus facile que d'être l'épouse d'un grand homme, surtout quand soi-même, l'on veut être un écrivain. Un écrivain honnête, consciencieux, attelé à sa tâche, huit heures par jour, à souffrir, à suer, à ahaner devant la page blanche. Et pour sortir quoi? A peu près chaque année, un petit livre de cent à cent cinquante pages, mais qui veut dire quelque chose, arraché du cœur et du sang, de l'être intime même.

« Oui, tous les matins, dès huit heures, je suis devant ma machine à écrire, à aligner des mots et des mots, des bouts de phrase à des bouts de phrase, suant et trépidant à chaque difficulté; je suis attelée à ce travail dès que mon mari est parti à son studio d'enregistrement et ma fille au lycée. Le soir, comme l'on ne sort pratiquement jamais, on se fait la fête, pour nous, entre nous, et je crois que c'est très bien ainsi ».

HEUREUSE...

Il faut préciser que Françoise Xenakis, qui est Française, a été longtemps éducatrice, qu'elle se plaint de ne pas avoir de culture au sens classique du terme (ce qui est passablement faux), qu'elle a quitté son travail « uniquement pour obéir à son mari parce que celui-ci pense que c'est mieux ainsi de se consacrer à écrire des livres ». Qu'elle est heureuse et qu'en dépit des difficultés qu'elle connaît, pour rien au monde, elle ne voudrait changer d'existence. Elle en est aujourd'hui à son septième ouvrage: *Soleils, Le petit caillou, Des dimanches et des dimanches, Aux lèvres pour que j'aie moins soif, Elle lui dirait dans l'île, Ecoute, Et alors les morts pleureront*.

— Françoise Xenakis, on sait que votre mari qui est Grec d'origine, est interdit de séjour dans son pays pour des raisons d'ordre politique. Disons, en simplifiant les choses, parce qu'il a été, au lendemain de la guerre, un communiste militant, comme beaucoup

Pensée

On peut en mourant ne pas regretter sa vie, il est bien rare qu'on ne regrette pas la vie.

V. Baum



De passage dans une librairie de La Chaux-de-Fonds... (photo Impar-Bernard)

d'autres Grecs. Or vous aussi, vous écrivez des livres qu'il est possible de qualifier de « politique », notamment avec *Elle lui dirait dans l'île* qui traite du problème si cruel des détenus politiques, et on voit tout de suite à quoi et à qui vous faites allusion, avec *Ecoute* qui parle par petits paragraphes, phrases hachées, images de l'horreur des atrocités, des massacres, des tortures, de l'infinie souffrance des hommes et des femmes devant et dans la guerre; aujourd'hui vous récidivez avec *Et alors les morts pleureront*, où vous dites toujours à votre façon, faite de fureur et de tendresse, les révolutions perdues, la mort, la mascarade politique et où pourtant se laissent entrevoir parfois un bonheur possible, une joie possible, un amour possible.

IMPOSSIBLE INDIFFÉRENCE

— Je n'écris que ce que je ressens profondément, au plus intime de moi-même. Je serais incapable vraiment d'être une professionnelle des Lettres. Bon! mon mari, en me donnant la possibilité de ne pas avoir à travailler, me laisse le temps libre pour écrire car il estime que c'est mieux ainsi et que c'est ce que je dois faire. Mais si je n'avais rien à dire, si je ne ressentais pas ce que je dois dire par l'écriture, c'est certain que je me tairais. D'autre part, il m'est impossible de rester indifférente devant les malheurs de ce monde, et tant mieux si par mes petits livres, j'arrive à éclairer quelques consciences. Mais est-ce que j'y arrive?

— Il y a tout de même des sujets qui vous préoccupent plus que d'autres. — Bien sûr: le problème des détenus grecs politiques, surtout depuis 1967, est un problème qui m'a touchée de près parce que nous y avons des amis qui ont été pris dans les mailles de ce filet. Et d'autre part, qui est resté insensible devant les horreurs de la guerre du Vietnam, les bombes, le napalm, etc., et j'ai dit ce que je ressentais. Enfin aujourd'hui, la guerre continue au Moyen-Orient, de nouveaux problèmes se posent au monde occidental, tels que l'écologie, le pétrole, l'avortement. Je crois qu'on ne doit pas rester insensible devant tous ces problèmes et c'est tant mieux si on peut faire avancer les choses.

— Un peu M. L. F. alors? — Non je pose seulement des petits pavés les uns à côté des autres, pour essayer de construire une route un peu meilleure. Un projet bien ambitieux, sans doute inutile, mais cela ne m'em-

pêchera point de continuer. Je crois que mon prochain livre sera plus optimiste, plus heureux, plus serein. Il traitera du bonheur. (sp)

Paul-André Mikel

Concours international de dessins d'enfants

Lundi prochain, un jury international, présidé par Mme L. Brugger, épouse du président de la Confédération, choisira les meilleurs dessins d'enfants du monde, inspirés par deux thèmes: « Ma famille » et un conte de l'acteur et écrivain britannique Peter Ustinov.

Ce concours a été organisé par l'Unicef (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) qui a reçu quelque 250.000 dessins d'une soixantaine de pays. Dix dessins par pays ont été retenus et le jury fera son choix parmi ces quelque 600 dessins. Le jury se réunira au Palais des Nations, à Genève. (ats)

Coopération afro-brésilienne

Le Brésil et l'Afrique ont défini un programme de coopération culturelle, dont le premier jalon est la création à Salvador de Bahia d'un musée afro-brésilien et d'un centre de recherches. La création de ce musée, le premier à retracer les relations et les influences réciproques entre l'Afrique et l'Amérique du Sud, fait suite à l'étude sur les musées brésiliens qui a été établie à la demande de l'Unesco par MM. Jean Favière et Jean Gabus. M. Jean Gabus est directeur du Musée d'ethnologie de Neuchâtel et ancien membre de la Commission nationale suisse pour l'Unesco.

Questions

Vers une augmentation des taxes radio et TV?

Le comité directeur de la Société de radiodiffusion et de télévision de la Suisse romande, réuni à Lausanne sous la présidence de M. Charles Gillieron et en présence de M. Edouard Haas, directeur des programmes à la DG/SSR à Berne, a examiné la situation budgétaire résultant de la différence croissante entre les moyens mis à la disposition des programmes de radio et de télévision, et les charges qui leur sont imposées. Le comité relève que l'accroissement des charges résultant de l'inflation est en grande partie incontrôlable, qu'il s'agit de fournitures de matériel ou de salaires indexés par la convention collective.

En conséquence le blocage des ressources se répercute directement sur les « frais directs de programme » qui comportent en particulier les cachets des comédiens, musiciens et artistes, ainsi que la mise en valeur des activités culturelles romandes.

UN ROLE IMPORTANT

Or le comité rappelle: ● que la radio-télévision joue un rôle primordial et irremplaçable dans le soutien d'une vie culturelle propre à la Suisse romande ● que ce rôle lui est dicté par la concession de la SSR: « défendre et développer les valeurs culturelles du pays »

● qu'il est particulièrement important, s'agissant d'une minorité exposée au rayonnement d'une grande puissance voisine et de même langue, de maintenir dans cette région la vitalité de forces créatrices authentiques, qu'il s'agit de la musique, du théâtre, de la littérature ou des beaux-arts.

PAS DE SOLUTION DE FACILITÉ

Tout en considérant que l'ensemble des activités de la radio-télévision doivent être soumises à une gestion rigoureuse, le comité estime par conséquent qu'il serait inacceptable et contraire à la mission de la Radio-Télévision romande, de recourir à des solutions de facilité en renonçant à assumer des tâches coûteuses certes, mais dictées par la vocation de la SSR.

Le comité est d'avis que les autorités fédérales devraient revoir dans cet esprit le problème de l'abonnement radio et télévision (taxe de concession). Il ne lui paraît pas normal en effet, au moment où les grandes régions nationales ajustent leurs tarifs en fonction du prix de revient de leurs prestations, que la radio-télévision, répondant à un besoin fondamental d'information, de divertissement et de culture, ne puisse obtenir des usagers les montants correspondants à ses prestations. (sp)

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - JEUX - EDUCATION - MODE - JEUX - CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX - CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX

Un sourire...

QUALITES

— Alors, ça va les amours? demande un ami aux jeunes époux.
— Et ben, tu sais...
— Comment? Tu as la femme la plus ravissante qu'on puisse imaginer. Faite comme Martine Carol, une chevelure comme celle de Rita Hayworth, aussi élégante qu'Edwige Feuillère, et avec ça le sourire de Dany Robin...
— D'accord, d'accord! Mais elle fait la cuisine comme une débutante d'un cours d'Arts ménagers...

Pour Madame...

Un menu

Salades
Gratin de soles
Croquettes de pommes de terre
Carottes à l'étouffée
Tartelettes aux fraises

GRATIN DE SOLES pour 4 personnes

Quatre soles, 2 c. à s. de beurre, 4 c. à s. de vin blanc, 2 dl. de crème légèrement battue, sel et poivre, 1 citron. Préparation des soles:

Prendre un couteau pointu et détacher la peau du côté de la queue. La tirer délicatement vers la tête, sans abimer la chair. Même procédé de l'autre côté. Couper avec des ciseaux les nageoires, la queue et l'intérieur des poissons. Enfin inciser la tête en biais et la détacher légèrement avec un couteau le long de l'arête médiane.

On peut aussi acheter le poisson préparé. Assaisonner les soles avec sel, poivre, le jus d'un citron et, éventuellement, quelques gouttes de sauces worcester.

Les passer à la farine. Mettre le beurre dans un plat à gratin. Glisser à four chaud. Y dorer les soles des deux côtés. Mouiller avec le vin blanc et réduire. Napper avec la crème, assaisonner légèrement et gratiner lentement.

Musique

Semaines de Zurich: concerts pour les aînés

Cette année encore, le « forum » de Zurich (« Zürcher Forum ») a donné, dans le cadre des semaines musicales internationales de juin, deux concerts dans la grande salle de la Tonhalle. C'est la cinquième fois que cette manifestation était destinée aux personnes âgées et aux handicapés. Dès la première année Pro Senectute a pris une part active à son organisation et à son financement.

Ces concerts exceptionnels sont très prisés des personnes âgées de la région zurichoise: la grande affluence du public en témoigne. Il furent fort remarqués par la presse. Un rédacteur écrit: « C'est sciemment que les semaines musicales de juin s'ouvrent ainsi à un public qui sans cela trouverait difficilement le chemin de la Tonhalle. On a pu constater tout spécialement cette année qu'il ne s'agit pas là d'organiser simplement un concert quelconque, quels qu'en soient le niveau et la qualité ».

Un autre journal pour sa part relate: « Cette année, les semaines musicales de juin ont principalement mis l'accent sur les concerts donnés à la Tonhalle, et les plus brillants furent sans aucun doute les deux concerts de

Au Japon, les fabricants de bicyclettes sont heureux!

Au nom des grands principes de la défense de l'environnement, de l'écologie et d'une vie plus saine, la bicyclette refait surface depuis deux ou trois ans au Japon, comme dans la plupart des pays industrialisés.

A tel point qu'on a créé là-bas un terme spécial pour expliquer cette résurrection de la « petite reine »: la bicologie!

Satisfaction donc chez les fabricants qui ont, l'an dernier, fortement augmenté leur production et leurs expéditions: 9.411.881 bicyclettes ont été produites en 1973 au Japon pour quelque 370 millions de dollars. Cela représente une progression de 32,9 pour cent en quantité. La production de pièces détachées a également considérablement augmenté. (A. S.)

Chambre réservés aux personnes âgées et aux handicapés ».

Rudolf Kempe s'est produit dans le double rôle de chef d'orchestre et de soliste au piano. On joua des œuvres d'Ermanno Wolf-Ferrari et de Dvorak.

Il serait souhaitable que dans d'autres cantons aussi, cet usage fasse école et que l'on invite des personnes âgées ou désavantagées à un concert gratuit organisé à leur intention. Il ne faut pas que la culture soit l'apanage de quelques privilégiés. (sp)

Vacances en beauté

Bronzage, oui mais...

LE DIEU-SOLEIL

Son rayonnement qui met un peu plus de 8 minutes pour parcourir les quelque 150 millions de kilomètres qui nous en séparent contient plusieurs sortes de radiations:

Environ 45 pour cent de radiations visibles, qui nous éclairent, 50 pour cent de rayons infrarouges invisibles qui donnent presque exclusivement de la chaleur et 5 pour cent de rayons ultraviolets qui se divisent en trois catégories: les A, les B et les C. Ce sont les B qui fabriquent la vitamine D dans la peau, avec l'ergostérol qu'elle contient; cette fameuse vitamine D indispensable pour aider à l'assimilation du calcium et permettre sa fixation harmonieuse dans le corps humain. Les ultraviolets (A plus B) intéressent les vacanciers: ce sont eux qui font bronzer, et ils le font en stimulant la fabrication de mélanine par les cellules spécialisées de la peau.

Mais il faut attendre du soleil le meilleur et le pire, selon l'usage qu'on en fera et selon la manière dont on s'y sera « préparé ».

C'est le visage qui souffre le plus d'un mauvais usage du soleil: con-

trairement au reste du corps, il est toute l'année exposé à l'air, aux poussières et aux variations climatiques. Le soleil représente pour lui une agression supplémentaire.

Quant au reste du corps, privé d'air et de lumière onze mois sur douze, il est important de lui donner quelques soins avant de l'exposer non seulement au soleil, mais à la vue des autres... Il faut tout d'abord, dès les premiers beaux jours, aérer le corps et l'exposer à la lumière, tout simplement. Puis l'exposer au soleil ne serait-ce que quelques minutes, aussi souvent que possible.

QU'ESPÉRER DU SOLEIL?

Pour l'état général, pris à doses modérées, le soleil apporte en principe un bien-être physique et mental. Pour la peau, il est très vite dangereux, pour le visage surtout. Pour les yeux, gare à la conjonctivite! Pour les cheveux, il les fait pousser (ainsi que les poils) légèrement plus vite.

Enfin, choisissez bien vos produits solaires, en tenant compte de la nature de votre peau (sèche ou grasse) et de ses réactions au soleil que vous devez connaître. (Optima)

A CLASSER...



La réfection de la chapelle de Rieux a été entreprise en 1972. Or, le Département vaudois des Travaux publics a soumis à l'enquête publique un arrêté de classement pour la sauvegarde et la conservation de cet édifice.

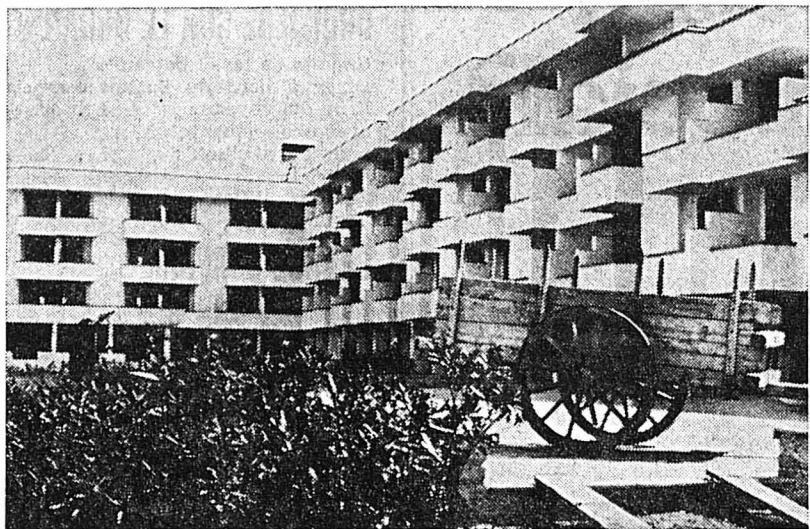
Cette antique chapelle a été notamment restaurée en 1630, 1827 et en 1903. Fait amusant: lors de la dernière réfection, on a trouvé dans la boule, sous le coq du clocher, des documents relatifs à de précédentes restaurations ainsi qu'une bouteille du cru local datant de 1895. Malheureusement, elle était vide. La boule d'un clocher n'est pas la meilleure des caves...

Aujourd'hui, la boule a été refermée et elle contient, en plus des documents précités, un texte rédigé par Mme Arlette Favre, secrétaire municipale. Notre photo: la chapelle de Rieux. (asl)

• LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS •

Grâce à une excellente initiative de l'Association suisse des invalides

Des handicapés chaux-de-fonniers et loclais aux bains de mer



Voici l'hôtel où logeront nos gens. (photo B. Froidevaux)

Il y a quelques semaines, nous avions annoncé succinctement que des vacances pour invalides allaient être soigneusement organisées par l'ASI, et surtout la section locale et régionale, dont l'animateur est M. Bernard Froidevaux. Il est évident que des lieux de séjours avaient déjà été aménagés jusqu'ici, en Suisse surtout; ce n'est donc pas la première année que nos handicapés peuvent aller se reposer dans de bonnes conditions. De même, on le sait, que le Troisième âge, voire certains malades, de qui l'on s'occupe enfin, et de plus en mieux! Exemple: Pro Senectute, le Club des loisirs, etc.

Pourtant, ce qu'il y a de nouveau, ici, c'est qu'il s'agit d'un bord de mer, et dans une maison construite tout exprès pour recevoir cette clientèle. Les problèmes posés par les vacances d'handicapés sont nombreux et difficiles à résoudre. Tout d'abord le voyage: nombre d'entre eux ne peuvent l'entreprendre seuls. Les soins médicaux, durant le parcours et le séjour: il s'agit d'avoir sous la main des médecins spécialisés et un personnel infirmier formé. Les loisirs, sports, cures, sont à faire, et cela à la demande, c'est-à-dire sur mesure.

Il a donc fallu découvrir le lieu cli-

matique idéal, la maison ad hoc, les accompagnants. Finalement, c'est à Paestum, au bord de la Mer tyrrhénienne, que l'on a porté le choix, après de laborieuses recherches et visites en de nombreux endroits. Il s'agit d'un véritable hôtel mais construit tout spécialement pour les invalides, avec toutes les commodités nécessaires: portes à même le sol, ascenseurs spéciaux, salles de bains, toilettes adéquates. Ainsi un paralytique peut être aisément transporté, des installations bien étudiées sont à la disposition de tous au bord de la mer, Capri, Ischia sont à deux pas, un hôpital moderne jouxte quasiment la maison, c'est, nous dit-on de visu, l'idéal. On a pu conclure un accord avec les propriétaires de l'entreprise, sauf erreur les syndicats italiens, et une partie de ce vaste complexe est mis à la disposition de l'ASI pour les invalides suisses. Le président de l'association, notre concitoyen le pasteur Charles Bauer, président du Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée, et M. Bernard Froidevaux sont allés inspecter les lieux, et sans doute que rien n'a échappé à leur vigilante attention.

Paestum! A cent kilomètres au sud de Naples, dans l'agglomération de Salerne, au pied du Vésuve, cela vous

dit quelque chose? Toute l'antiquité est là, foisonnante et vivante, deux millénaires et demi d'histoire résumés fastueusement, dans le fameux Temple de Poséidon (Grèce archaïque), le cirque, la curie des Romains, les souvenirs des incursions sarrazines, etc. Et, évidemment, le climat. « Voir Naples et mourir » dit-on encore aujourd'hui, tant la baie de la ville également immortelle est inoubliable. Mais pour nos handicapés, c'est « Etre à Paestum pour mieux vivre »!

Le premier départ s'est fait mercredi dernier, et il y en aura plusieurs, jusqu'en octobre. Puisqu'il s'agit d'une œuvre éminemment philanthropique, nous pouvons donner les prix rabotés à l'envi par l'ASI: aux environs de 500 francs pour deux semaines. Compris: voyage en wagon-couchettes également exprès (celui-ci au départ de Berne) aller et retour (de nuit) petit déjeuner les deux fois, transport à l'hôtel en car ayant accès au train, pension complète et logement, bien sûr, utilisation des piscines aménagées, de la plage, des



Partie de pêche sur le sable chaud.

tennis, mini-golf, etc., participation éventuelle aux divertissements préparés pour ces hôtes particuliers, avec service de responsables suisses et de l'environnement socio-médical italien. Et en route pour Pompéi! Les enfants ont des réductions et, jusqu'à 2 ans, ne payent pas. On ne saurait mieux faire.

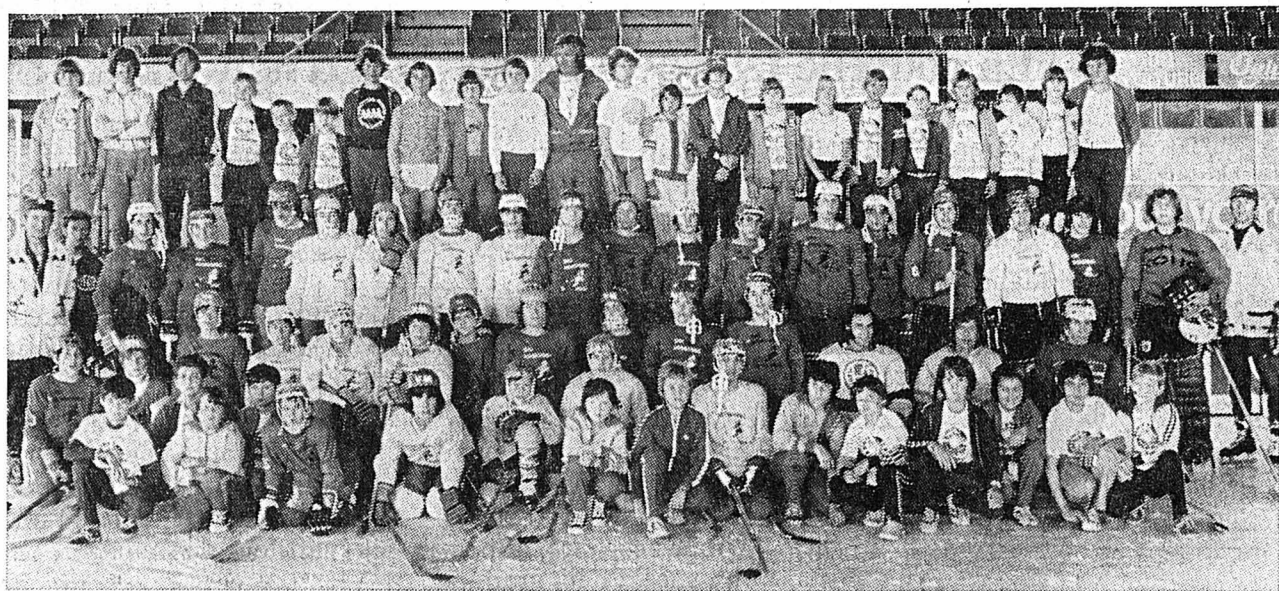
Autrement dit, bonnes vacances méditerranéennes à nos invalides et félicitations aux promoteurs de cette bien-faisante institution!

Il y en aura des souvenirs, des films et des photos, au retour. Un seul souci: le courrier postal, en Italie! Mais c'est une autre histoire...

JMN

L'Ecole internationale de hockey aux Mélèzes

Troisième semaine à l'heure parisienne



La nouvelle «volée» de l'école.

(photo Schneider)

Ils étaient 68 jeunes gens, de 9 à 18 ans, à faire connaissance lundi matin avec la Patinoire des Mélèzes pour la troisième semaine de l'Ecole internationale de hockey sur glace. Une troisième semaine à l'heure parisienne avec la présence de vingt juniors de l'ACBB Paris, avec encore une douzaine de Canadiens des bases militaires d'Allemagne, avec aussi neuf Tessinois, neuf juniors d'Utzwil et bien d'autres encore qui, individuellement, sont arrivés de Lausanne, de Morges, de Genève et bien sûr de La Chaux-de-Fonds. La création de cette première

école internationale a dépassé les prévisions les plus optimistes. On attendait 120 garçons à La Chaux-de-Fonds. Finalement, ce sont plus de 400 inscriptions enregistrées pour les six semaines que va durer cette école. Et tous ne peuvent pas venir. Des listes d'attente ont été établies et les défections de dernière heure sont immédiatement comblées.

Après deux semaines d'école, les initiateurs Stu Cruikshank, Gaston Pelletier et Michel Turler sont satisfaits de cette première expérience. Jusqu'ici

aucun accident grave n'est signalé. « Bien sûr, dit Pelletier, il y a parfois quelques turbulents. Mais nous sommes stricts sur la discipline. Il faut agir et l'ordre est rétabli facilement » Il est vrai que ces jeunes gens venant de partout sont bien encadrés. Une partie occupe les dortoirs de la Protection civile à l'hôpital et l'autre partie est logée à la Maison des jeunes. Chaque soir, Pelletier et Cruikshank jouent les bons papas et passent les nuits avec eux. Quant aux repas, ils sont pris en commun au Cercle italien et tous se déclarent enchantés. (d)

Médicaments dangereux pour nourrissons

Attention à la «Vegumine rapid»

Ces derniers jours, dans différentes localités de Suisse, des nourrissons et des petits enfants ont été atteints d'infections intestinales bactériennes dues à la consommation d'un aliment pour nourrissons, la «Vegumine rapid», communique le Service fédéral de l'hygiène publique, en accord avec la maison Wander SA, Berne, qui fabrique ce pro-

duit. Le public est donc prié de ne plus utiliser la «Vegumine rapid» encore contenue dans des boîtes dont le fond est marqué de l'indication «à vendre jusqu'au 11.2.75». Une boîte ainsi marquée, qu'elle soit entamée ou encore intacte, peut être rapportée dans les pharmacies ou les drogueries.

(ats)

MEMENTO

Musée paysan: 14 à 17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14 à 16 h. 30.
Musée des Beaux-Arts: 10 h. à 12 h., 14 h. à 17 h.
Cabaret 55: Attractions internationales.
Bar 72: Dancing-attractions.
Le Scotch: Bar-dancing.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
ADC: Informations touristiques, tél.

(039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.

Pour la vieillese/Pro Senectute: ouvert de 9 à 11 h. pendant les vacances horlogères, tél. 23 20 20.

Repas à domicile pour 3e âge: tél. 23 20 53.

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse 23 20 16).

Alcooliques anonymes AA: tél. 23 75 25.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Neuenschwander, Versoix - Industrie 1.

Ensuite, cas urgents, tél. No 111.

Service d'urgence médicale et dentaire: tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)

Police secours: tél. No 117.

Feu: tél. No 118.

Cinéma

Corso: 20 h. 30, La Grande Vadrouille.

Plaza: 20 h. 30, Le Corniaud.

Scala: 21 h., Les voleurs de trains.

Eden: 18 h. 30 Pornographie sans frontière; 20 h. 30, Club privé pour couples avertis.

Etat civil

LUNDI 15 JUILLET

Naissance

Scribano Massimo, fils de Giorgio Bruno, soudeur et de Clara, née Offredi.

Mariage

Niederhauser Fernand Willy, mécanicien et Mathys Marguerite.

Décès

Humbert, née De la Reussille, Eva, ménagère, née le 16 novembre 1883, épouse de Humbert Lucien. — Bregnard, née Henszlin, Amélie Adèle, née le 17 octobre 1901, veuve de Joseph Constant. — Pfister Fritz Henri, né le 23 janvier 1901, ouvrier campagne, célibataire. — Allemand Camille Alphonse, né le 7 août 1906, époux de Georgette, Le Locle.

Fourgon contre auto

Lundi matin, vers 8 heures, M. B. J., au volant d'un fourgon immatriculé en France, circulait rue du Commerce, direction ouest. Arrivé à la hauteur de la rue du Saint-Gothard, il entra en collision avec la voiture conduite par M. H. B., de La Chaux-de-Fonds, qui s'engageait rue du Commerce. Dégâts matériels.

Motocycliste renversé

Lundi matin, peu avant midi, au volant d'une auto, Mlle E. P., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Manège, direction ouest avec l'intention de s'engager rue du Grenier. Dans le carrefour, elle coupa la route au motocycle léger conduit par M. F. F., de La Chaux-de-Fonds, qui arrivait en sens inverse. Pas de blessés, mais des dégâts matériels.

Tentative de cambriolage

Une nouvelle fois, le Sporting-Garage, rue Jacob-Brandt-rue des Crétets, a reçu la visite de cambrioleurs, ce week-end. Les malfaiteurs ont enfoncé une porte du rez-dechaussée et ont commis d'autres dégâts à l'étage, mais n'ont rien trouvé à emporter qu'un peu de monnaie.

Il y a un peu plus de quinze jours déjà, ce garage avait été victime d'une semblable mésaventure. (Imp)

TRIBUNE LIBRE

Encore un ballon d'crevé...

— Moi, ça m'embête un peu les cortèges des promos. Je me sens un peu grande pour défiler avec les tout-petits. C'est vrai, mon papi, que cette année ça aura été le dernier cortège?

— Rien n'est encore décidé, ma Myrtille. Un groupe de personnes en discutera à la rentrée des vacances. Voistu, si toi, le cortège t'ennuie un peu comme il embête aussi un peu tes copains, il nous faudra bien trouver autre chose qui satisfasse tant tes camarades d'écoles que les tout-petits, ainsi que leurs parents.

— Alors, mon papi, qu'est-ce que tu penses faire?

— Eh! bien, ma fille, il y a eu quelques idées dans l'air et, mais ce n'est pas encore sûr, il se pourrait que les promos 75 soient une vraie Fête de la jeunesse, préparée par elle et pour elle, avec toute l'aide que nous pourrions y apporter.

— Ben! Faudra voir! En tous cas, j'attends des nouvelles avec impatience. Dis-donc, les ballons! Hein, dis voir pourquoi on les a lâchés sans les lâcher?

— Je t'attendais avec cette question. Alors voilà, rien que pour toi, je vais tout te raconter. Au comité de la FJ, on a pensé que pour changer, on pourrait faire un concours. Puis, ce concours pourrait se faire par un lâcher de ballons gigantesque. Alors, le comité s'est arrangé avec la Coopé qui a offert les ballons. Il a fallu ensuite acheter du gaz pour les gonfler, et ce gaz est enfermé dans des bouteilles, comme pour le camping mais en plus grand. Alors, si le gaz peut s'acheter facilement, le robinet qui permet de gonfler les ballons ne se trouve pas aussi facilement. Nous avons fini par en avoir trois à notre disposition. Mais le jour du cortège, la pluie est venue tout gâter.

— Mais alors, papa, le jeudi des jeux, pourquoi ça n'a pas marché?

— J'y viens, ma Myrtille, j'y viens. Pour le cortège, le comité pouvait compter beaucoup de « gonfleurs » et « attacheurs », mais le jeudi, la plupart de ces gens n'étaient pas disponibles. Une quinzaine de personnes ont alors été pressenties pour remplacer les défaillants, mais seules cinq à six d'entre elles sont venues ce jeudi. Le peu de monde qui était là en a mis un coup, mais à quatre heures et demie, nous n'avions gonflé que la moitié des ballons à peu près. Nous avons décidé alors de ne pas nous acharner pour ne pas y arriver quand même. Nous ne voulions pas non plus distribuer 1500 ballons seulement et laisser autant d'enfants sans ballons. Je suis allé prier le speaker des joutes d'annoncer au micro que pour incident technique, le lâcher de ballons ne pouvait avoir lieu. Tu connais la suite. Quand je suis revenu vers le local des ballons, une foule de gosses s'y pressait et attendait d'avoir son ballon. Quelqu'un, je n'ai pas pu savoir qui, ayant eu pitié des enfants, distribuait les ballons gonflés à poignées. Ce fut une belle pagaille!

— Mais pourquoi n'avez-vous pas gonflé ces ballons dehors, dans l'enceinte du « pesage »?

— J'aurais bien voulu le faire; mais, pour gonfler autant de ballons à l'air libre, il aurait fallu avoir les ficelles auxquelles auraient dû être attachés les cartes et les dépliants du Musée de l'horlogerie.

— Alors, j'ai percé 3600 trous dans ces dépliants pour rien!

— Attends la suite, tu sauras le fin mot de l'histoire. Voilà qu'en arrivant à une heure et demie, ce jeudi, impossible de trouver les ficelles et les cartes qui devaient être attachées par les élèves les jours précédents. J'ai vu arriver des enfants avec la seule carte du concours, bien que plus de 250 mo-

dèles aient été remis en même temps que les cartes. Impossible également de trouver quelqu'un qui savait ce que ce matériel était devenu. Ce n'est qu'à 16 h. 30 bien sonnées que l'on nous apporta les ficelles toutes seules! C'est à ce moment-là que les samaritains ont attaché, attaché, attaché les 1500 ballons gonflés, puis que nous avons quand même renoncé au grand lâcher de ballons.

— Mon maître nous a dit qu'il serait bien venu aider, mais qu'il avait dû, avec ses collègues, te remplacer au pied levé pour le grand final du rallye des quatrièmes et cinquièmes années. Que peux-tu me répondre à ça, hein?

— Contrairement à ce qu'il t'a dit, je ne devais pas à moi tout seul mener jusqu'au bout ce grand final. J'ai bien proposé le thème, mis sur pied les questionnaires, fabriqué les grilles de corrections, mais je n'ai jamais dit ou seulement proposé que je sois seul pour tout faire, d'autant plus que ce jeudi, je n'étais même pas certain d'être sur le terrain de La Charrière.

— Mais alors, il y a eu «des noeuds» un peu tout du long de la préparation de cette fête?

— Eh! oui, ma fille, c'est un peu souvent comme ça quand tout ce travail ne repose que sur quelques personnes qui se dévouent et essaient de faire de leur mieux.

— Dis, mon papa, pourquoi tu ne viens pas à la piscine aujourd'hui, pendant tes vacances?

— J'ai encore un peu de boulot pour l'atelier, et il faut bien que je remplace un peu toutes les heures que j'ai manquées le mois passé, pour préparer cette fête des promos.

... ET QUE CE SOIT LE DERNIER !!!

Le président de la Commission de la Fête de la jeunesse 1974, Pierre Roulet.

Qu'y a-t-il de tellement spécial dans les nouvelles Fiat 128 Special?



La nouvelle 128 Special 1100

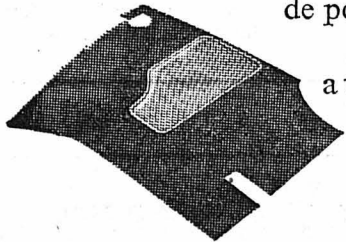
Les nouvelles 128 Special vous intéresseront certainement si vous êtes sensible aux problèmes de l'économie et si vous êtes à la recherche d'un confort toujours plus élevé dans une cylindrée raisonnable.

La nouvelle gamme 128 répond ainsi parfaitement à ces exigences.



Les nouvelles versions 128 Special 1100 et 1300 cm³ s'ajoutent aux modèles 2-portes, 4-portes et familiale de 1100 cm³, pour accroître, ainsi, un succès déjà grand.

A l'extérieur, la 128 Special a une nouvelle calandre avec des phares rectangulaires, des pare-chocs plus larges recouverts d'une bande de caoutchouc protectrice, une barre de chrome le long de la caisse, des essuie-glaces en chrome noir, un capuchon d'essence muni d'une serrure, 2 phares de recul et de plus grands feux de position.



A l'intérieur, la 128 Special a un nouveau volant recouvert de simili-cuir, une console entre les 2 sièges avant, une boîte à gants,

Fiat 128 1100: à partir de Fr. 9450.-
Fiat 128 Special 1100: à partir de Fr. 10100.-

La nouvelle 128 Special 1300

des accoudoirs, un allume-cigares, un thermomètre pour la température de l'eau, une pompe électrique pour les lave-glaces. Elle a aussi des sièges anatomiques de luxe, dont les dossiers sont inclinables et une vraie moquette pour augmenter l'insonorisation.

Elle est toujours aussi grande à l'intérieur, aussi petite à l'extérieur.

C'est toujours une traction-avant avec des freins à disque à l'avant, un système de freinage assisté ainsi qu'un répartiteur de freinage.

De plus, la version 1300 cm³ est équipée d'un nouveau moteur. Sa plus grande puissance, 60 CV (DIN), permet d'atteindre une vitesse de pointe de 145 km/h et de passer de 0 à 100 km/h en 15,7

secondes. Sa plus grande souplesse, couple maximal de 9,2 kgm à 3000 tr/mn, lui permet d'être encore plus silencieux, plus solide et plus économique. La consommation de la 128 Special 1300 est modeste: à 100 km/h 8,2 l aux 100 km.

La Fiat 128 a toujours été une des meilleures voitures de sa catégorie, maintenant elle est une des plus puissantes et une des plus luxueuses.

Fiat 128 1300: à partir de Fr. 9850.-
Fiat 128 Special 1300: à partir de Fr. 10500.-



Chaque année, depuis 12 ans, la voiture la plus vendue en Europe.

Les Fiat sont garanties intégralement contre la rouille. Veuillez vous renseigner auprès de nos Agents.



Mercredi 17 juillet

CROISIÈRE SUR LE BODAN

Chemin de fer et bateau
Dîner à bord du bateau compris
Prix du voyage : Fr. 68.-
avec abonnement
pour demi-billets : Fr. 55.-

Jeudi 18 juillet
Train spécial

COURSE SURPRISE

Chemin de fer et car
Prix du voyage : Fr. 55.-
avec abonnement
pour demi-billets : Fr. 42.-

Jeudi 18 juillet
Train spécial

TOUR DES 2 TUNNELS

par tunnels: Grand-Saint-Bernard et Mont-Blanc
Chemin de fer et car
Prix du voyage : Fr. 64.-
avec abonnement
pour demi-billets : Fr. 48.-

Jeudi 18 juillet
Train spécial

GRANDE DIXENCE

Chemin de fer et car
Prix du voyage : Fr. 51.-
avec abonnement
pour demi-billets : Fr. 41.-

Jeudi 18 juillet
Train spécial

ÉVOLÈNE - LES HAUDERES - AROLLA

Chemin de fer et car postal
Prix du voyage : Fr. 57.-
avec abonnement
pour demi-billets : Fr. 43.-

Dimanche 21 juillet

ALSACE - HAUT-KÖNIGSBOURG

Chemin de fer et car postal
Prix du voyage : Fr. 60.-
avec abonnement
pour demi-billets : Fr. 45.-

Les gares de La Chaux-de-Fonds et Le Locle émettent tous les jours du 1er mai au 31 octobre 1974 des

BILLETTS D'EXCURSION À PRIX RÉDUITS

à destination de :
Aigle - Bex
Evian-les-Bains
Interlaken-Ost
Lac de Neuchâtel
Lucerne
Morat
Soleure
Vevey - Montreux - Territet
Validité : 2 jours
Profitez de ces billets d'excursion pour voyager en famille car la facilité pour familles est accordée. Un prospectus contenant les prix et les meilleures correspondances peut être obtenu auprès des gares mentionnées ainsi qu'auprès des stations voisines.

Paris est souvent évoqué ! Son attraction est irrésistible !

PARIS

Voyages forfaitaires qui valent de l'or.
Demandez la brochure «Sans souci à Paris».
Renseignements et inscriptions auprès de toutes les gares CFF ou auprès de toutes les agences de voyages.

ON CHERCHE dès le 27 juillet,

SOMMELIER (ÈRE)

nourri(e), logé(e), dimanches et lundis libres, et

EXTRA

pour les dimanches.
Bons gains assurés.

Tél. (039) 31 60 10.

À VENDRE

SIMCA 1501 S 72

vert métal, 19 000 km., garantie 100%.

CENTRE OCC, LA CHAUX-DE-FONDS
Terreaux 45 - Tél. (039) 23 61 88

MACULATURE

à vendre
au bureau de l'Impartial

Mouches et moustiques vous tapent sur les nerfs



Effet instantané!

vaporiser un minimum dans l'air! biologique, sans pollution, sans risques, odeur à peine perceptible.

Bombe-spray à frs 6.50 et frs 12.50, flacon à 1 litre frs 12.50

Pharmacies et drogueries
ADROKA SA Bâle

Classe de toxicité 5, observez l'avertissement sur l'emballage.

Vous désirez un travail avec responsabilités, avec si vos résultats sont bons, une extension de la fonction.

Vous aimez le changement et les contacts.

Vous avez une formation commerciale et une expérience pratique en comptabilité.

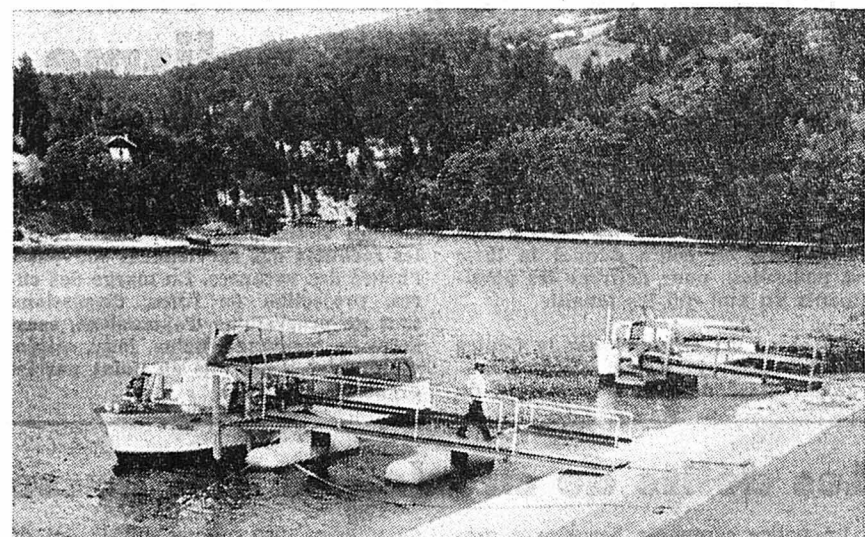
alors, envoyez votre offre pour le poste d'

EMPLOYÉ (E) COMPTABLE

à :
SSIH (Omega et Tissot)
Management Services S.A.
Rue Centrale 63
Direction du Personnel
2500 BIENNE



Beaucoup de monde au Doubs

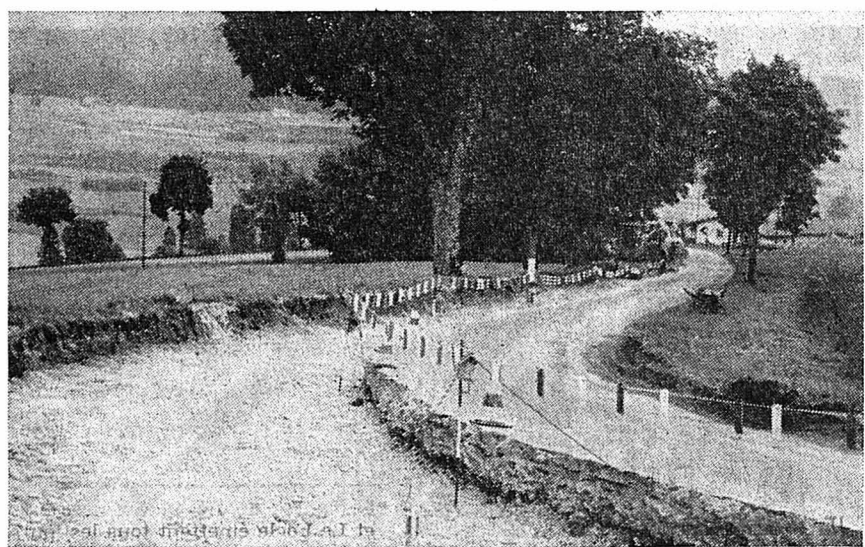


Embarquements et débarquements se suivent, mais sans la cohue des grands dimanches.

A en juger par le parc de voitures très occupé au bas des Brenets, les touristes y sont nombreux. Les restaurants bien garnis, les bateaux, aussi bien français que suisses qui font leur incessante navette, tout indique que les attraits du Doubs sont agissants, que, le beau temps aidant, les visiteurs y passent une bonne journée. La chute

doit être belle car le Doubs, dans la partie que l'on voit des Brenets vers l'amont, en direction des Villers, est très haut. C'est un paysage paisible, verdoyant, avec un lac qui sait être bleu et on y entend avec plaisir les sonnailleries des grands troupeaux qui brouillent sur la rive française.

Réfections aux Ponts-de-Martel



Au-dessus du village, le virage dit de « l'arbre penché » est amélioré actuellement. Personne ne se plaindra de ces travaux, ce tronçon de route étant connu pour les nombreux accidents qui s'y sont déjà produits. (photo Schneider)

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

L'ingratitude des jeunes gens d'aujourd'hui

Des vacances payées leur sont offertes et ils rouspètent...

Il faut déboursier trois thunes pour s'offrir une bouteille de blanc, quatre pour une de rouge... Un scandale, ce racisme. La bidoche est d'une prix vache, les simples spaghettis deviennent des objets de luxe vendus au mètre.

Autrement dit, la ménagère doit se recycler, participer à des cours du soir de comptabilité générale pour établir son budget. Le temps des vacances n'arrange rien, c'est la valse des billets, une valse et des billets qu'il faut retourner cinq fois si l'on veut partir sous des cieus plus cléments que les nôtres (qu'on dit...)

Comme tout budget qui se respecte, celui établi pour les vacances est toujours largement dépassé. (Ne riez pas, vous m'en reparlez à la rentrée.)

Toutes ces considérations pour démontrer que si nous recevions une in-

vitiation pour quelques semaines ou quelques mois de vacances entièrement payées, nous sauterions sur l'occasion et, d'enthousiasme, battrions le record du monde de saut en hauteur.

Eh bien, crampez-vous à votre journal mais apprenez que cinq cents gars, à la réception d'un tel bienfait, n'ont rien trouvé de mieux que de rouspéter, de jurer, de ronchonner. Comme on vous le dit. C'est avec des yeux de chiens battus, une moue désabusée qu'ils se sont rendus, lundi matin, dans la station touristique de Colombier où ils étaient conviés. La région est pourtant merveilleuse: le lac à portée de bras, les vignes à trois coudées (bien levées...), les bois juste assez éloignés pour permettre à la jolie Colombe rencontrée dans les rues de se désaffaucher avant d'y parvenir...

Les hôtes de ces cinq cents jeunes gens venant de toute la Suisse romande ont poussé l'amabilité jusqu'à prêter à leurs invités des costumes seyants et de teintes modernes, un gris-vert

assez charmeur, ils leur font préparer des repas qui tiennent au ventre, ils leur offre même de l'argent de poche...

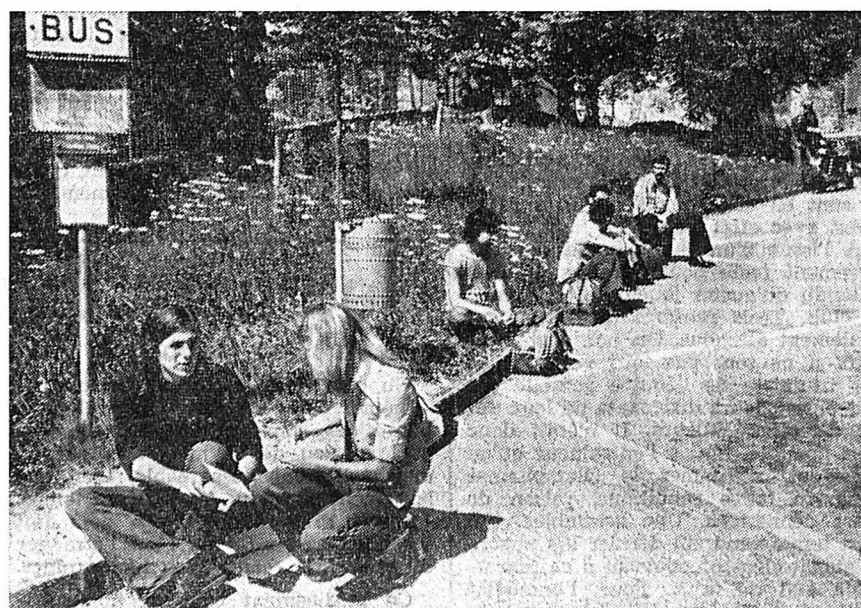
Et, après vingt-quatre heures de vacances, les gars continuent à rouspéter, certains prétendant souffrir des pieds, du ventre ou de la tête pour retourner chez eux.

La jeunesse d'aujourd'hui ne sait-elle plus profiter des beaux côtés de la vie? Est-elle inconsciente? Blasée? Ingrate? Révoltée?

La question peut se poser. Nous vous laissons le soin d'y répondre après vous avoir exposé les faits vraiment extraordinaires auxquels nous avons assisté à Colombier...

RWS.

PS: Nous venons d'obtenir une information assez intéressante. Il semblerait que les cinq cents jeunes gens ne sont pas les hôtes d'une colonie de vacances mais ceux de l'Ecole de recrues inf 202, placée sous les ordres du colonel Jean Della Santa.



De drôles de têtes avant les vacances... (photo Impar-rws)

Sur la pointe des pieds

Comme dit Brassens, je balance entre deux âges. J'ai l'inconvénient et l'avantage d'avoir la quarantaine. Je me console de savoir que je ne suis pas le seul. Mon avenir est ce qu'il est et je n'ose pas trop penser à après-demain, car demain, déjà, me suffit. Les possibilités de vie se sont allongées mais les journaux sont remplis d'informations qui annoncent qu'on meurt à tout âge. Des morts qui étonnent et des survivres qui surprennent!

Le Fritz a nonante ans et plus. Il court comme un chat maigre et fait plaisir à voir. Un sac de touriste au dos, il descend en ville, fait ses courses, n'oublie rien et remonte à Jolimont sans s'essouffler. L'après-midi, il pousse une pointe jusqu'aux Roches-Voumard et rentre pour finir sa journée. Ce n'est pas du tout le grand-père — ablaabla — qui ronronne dans un fauteuil en ayant perdu la notion du temps. Le Fritz, à nonante ans, va mieux que certains néo-vieillards à soixante-cinq ans.

Il fait beaucoup de choses, surveille tout, se souvient de tout et aborde la vie de face. Il a pris, à un moment donné, une retraite méritée et professionnelle mais, il n'a jamais pris la retraite de... lui-même. Comme le grand Marc, il se bat contre chaque journée qui passe, se réjouit du soleil et s'accroche de la pluie. L'ennui, c'est un mot inscrit dans le dictionnaire qu'il n'a jamais pu connaître. A nonante ans, le Fritz ne sait pas ce que c'est.

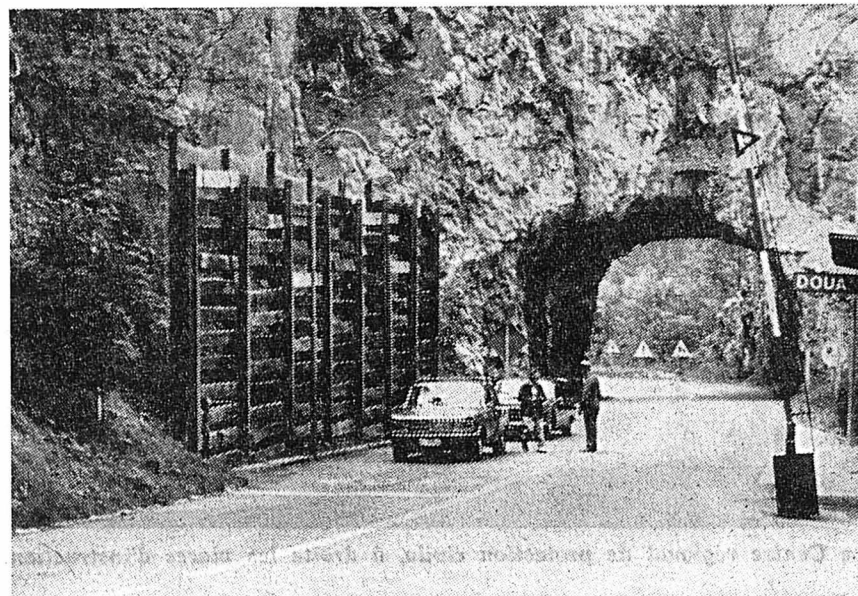
Le Fritz sait tailler le bois. En une journée, il dégrossit, affine, fini et propose une vache du Simmenthal qui se ressemble et qui aimerait brouter dans l'écurie réduite d'un enfant de dix ans. Il a « chopé » la main et se fabrique un minicheptel extraordinaire. A faire pâlir tous les Santschy de la Ferme-Mo-dèle. Chaque vache est différente. Dodue, élégante, maigrichonne, nerveuse ou lourdaude; la vache de bois est créée.

Pour que le Fritz arrive à cent ans, il faudrait que chaque fois, qu'il taille une vache, qu'il offre à un enfant loclois qui saura la « cocoler » et lui donner chaque jour de sa vie enfantine, le foin de l'imagination!

S. L.

A la douane du Col-des-Roches

Le trafic reste fluide



Le trafic au poste frontière du Col-des-Roches a été sensiblement le même cette année qu'en 1973, peut-être un peu moins dense à l'entrée en Suisse. Habituellement une statistique était établie pour la journée du 14 Juillet, fête nationale française. Cette année l'administration des douanes y a renoncé. Mais on a pu constater que les Français entraînent un peu moins nombreux en Suisse, vraisemblablement en suite du change qui ne leur est pas très favorable. Par contre, après la grande sortie du début des vacances horlogères les deux journées de ce dernier week-end ont vu le passage de nombreuses voitures bernoises car les vacances débutaient cette semaine en pays jurassien.

MEMENTO

Le Locle

Château des Monts: 14 h. à 17 h.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 21 heures. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Au Tribunal de police

Acquittement dans une affaire d'escroquerie

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a siégé sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier.

Prévenu d'escroquerie sur plainte, A. B. est prévenu d'avoir acheté un poste de radio et deux cassettes pour 450 fr., à un commerçant des Verrières. Ce dernier lui a fait crédit, A. B. ayant pris l'engagement par écrit de payer son dû lors de la prochaine paie. Or A. B. ne put s'acquitter de sa dette, son employeur ne l'ayant pas payé. Il quitta sa place pour aller trouver du travail à La Béroche. Néanmoins, il ne prit pas avec lui le poste de radio qu'il jugeait n'être pas à lui n'étant pas payé. Il fut retrouvé dans sa chambre et rendu par la police au plaignant qui réclame 65 francs à A. B. pour location et le prix d'une cassette. A. B. paye la somme réclamée. Le plaignant lui avait promis de retirer sa plainte après le paiement. Il ne l'a pas fait. Le mandataire de A. B. plaide non coupable. Il n'y a pas eu escroquerie ni promesse fallacieuse. Au moment de l'achat, A. B. avait du travail et ne se doutait pas qu'il ne recevrait pas de gages. Il n'a pas pris l'appareil avec lui et a payé le montant réclamé par le vendeur pour frais de location. Le tribunal acquitte A. B. et met les frais à la charge de l'Etat.

IVRESSE AU VOLANT

A la fin de mai dernier, H. F., au volant d'un tracteur agricole auquel était accouplée une bétailière circulait de Fleurier en direction du Bas-Vallon. Il a été vu sur la route zig-zaguant avec son convoi sur la chaussée. La police alertée s'est mise à sa recherche. Il fut trouvé près du Bois-de-Croix, son convoi arrêté sur l'accotement de la route, appuyé sur son volant. Suspect d'ivresse, il fut soumis aux tests d'usage et à une prise de sang. L'analyse révéla une alcoolémie de 1,59 à 1,79 pour mille, il a reconnu avoir conduit étant pris de boisson.

Les renseignements sur F. lui sont favorables. C'est un honnête citoyen qui a parfois le tort de boire un verre de trop, ce qui lui est arrivé ce jour-là. Le tribunal le condamne à une peine de 10 jours d'emprisonnement, mais lui accorde le sursis pour une durée de deux ans. Il paiera en outre 200 francs d'amende et les frais de la cause par 254 francs. F. a pris en outre un engagement de ne plus faire d'excès d'alcool.

J. A., à fin mai dernier, a circulé avec sa voiture automobile sur la route Couvet-Môtiers. La gendarmerie fut avisée téléphoniquement du comportement bizarre de J. A., et se mit à sa recherche. Son auto était stationnée sur une place du chef-lieu du district et lui-même était attablé à siffler une bière dans un restaurant proche. Suspect d'ivresse, il fut soumis aux tests d'usage et à une prise de sang. L'ana-

lyse accuse une alcoolémie de 2,66 à 2,86 pour mille, soit une bonne cuite. J. A. fréquente les établissements publics et il lui arrive d'abuser de l'alcool. Le tribunal fait prendre un engagement à J. A. de ne plus consommer de boissons alcooliques au risque d'être signalé au Service médico-social. Il le condamne en outre à une peine de 15 jours d'emprisonnement, mais lui accorde le sursis pour une durée de deux ans. Il paiera 200 francs d'amende et 232 francs de frais.

L'INJURE FACILE

Une brouille entre un locataire, V. T., et sa propriétaire, Mme J. F., les amène au banc des accusés: le premier prévenu d'injures et menaces, la seconde pour dommages à la propriété, sur plaintes réciproques des deux prévenus. V. T. qui habite chez Mme J. F. aurait obtenu de celle-ci de pouvoir cultiver le jardin en-dessus de la propriété. Alors qu'il l'avait mis en culture et planté divers légumes, Mme J. F. a prétendu qu'il n'avait droit qu'à une partie du jardin. Elle lui a donné l'ordre d'enlever les plantons qu'il avait mis sur la partie à elle réservée. V. T. ne s'étant pas exécuté, Mme J. F. enleva le tout, ce qui mit V. T. en colère, lequel aurait injurié Mme F. et l'aurait même menacée avec un râteau. Mme F. se plaint du comportement désagréable de son locataire. Le juge tente la conciliation, mais sans résultat. L'affaire sera remise pour administration de preuves et jugement.

R. D., qui s'occupait de la buvette cherchait à liquider un solde de sandwiches auprès des personnes présentes. Une de celles-ci, L. J., lui dit qu'il pouvait liquider sa marchandise au cours d'une manifestation qui avait lieu le même jour. R. D., qui a prétendu que L. J. s'occupait de choses qui ne le regardaient pas, lui adressa des propos diffamatoires pour lesquels L. J. a porté plainte. R. D. ne s'est pas présenté à l'audience de ce jour. L'affaire est renvoyée pour preuves et jugement.

DOMMAGES A LA PROPRIÉTÉ

S. T. et J. T. sont prévenus d'avoir commis des dégâts en cassant une vitre à la fenêtre d'un établissement public et en volant des contrevents. En outre, ils auraient eu une conduite critiquable à l'égard des gérants de l'établissement. Le comité de cet établissement a porté plainte. S. T. et J. T. ont contesté, mais la police qui a enquêté est certaine que ce sont eux qui ont commis les dégâts. Le président de l'établissement, en l'occurrence un cercle, est d'accord de retirer la plainte si les prévenus paient 40 francs pour dégâts causés et prennent en outre un engagement de s'abstenir de fréquenter ledit cercle. Les deux prévenus s'engagent à payer les dégâts et à ne plus fréquenter le cercle. Les frais par 15 francs sont mis à leur charge. (ab)

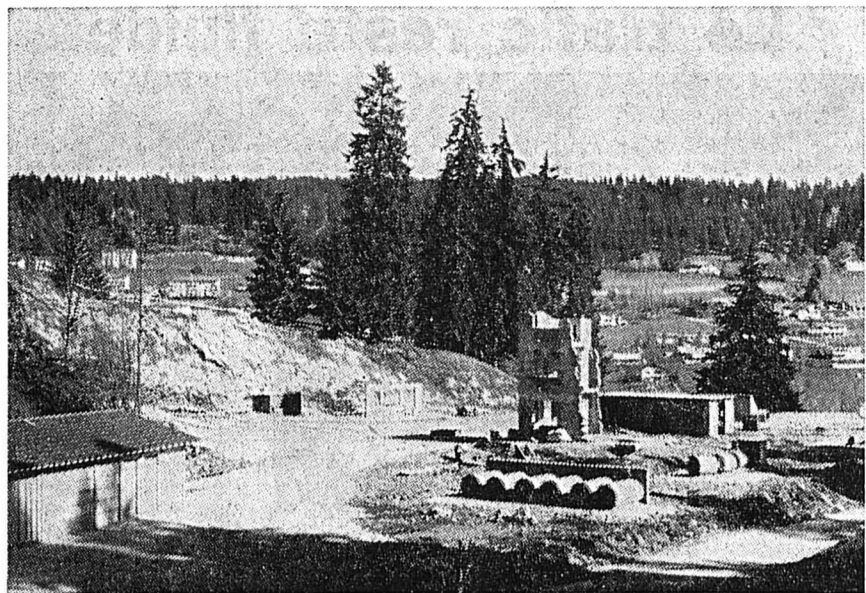
MEMENTO

Neuchâtel

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.
Cinéma
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Dollars.
Arcades: 20 h. 30, Chen, la fureur du Kung-Fu.
Bio: 18 h. 40, 20 h. 45, Le Lauréat.
Palace: 20 h. 30, Les fous du stade.
Rex: 20 h. 45, Le mur de l'Atlantique.
Studio: 20 h. 30, Avril rouge.

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Au Centre de protection civile de Tramelan



Le Centre régional de protection civile, à droite les places d'instruction.

Le Centre régional de protection civile, dont le gros-oeuvre a été terminé en 1973, a vu l'organisation de plusieurs cours en 1973 qui se répartissent comme suit : quatre cours d'introduction et un cours de base, ainsi qu'une semaine d'information, ce qui représente près de 1000 participants. A la commission, deux personnes seront à remplacer, à la suite de démission de MM. Bourquin et Juillerat.

La protection civile est en somme la défense d'une commune et dont la responsabilité incombe directement aux autorités locales (article 10 de la Loi fédérale sur la protection civile). C'est pourquoi la prise en charge de frais est partagée avec la Confédération et les cantons. La commune ayant ainsi à supporter les frais de l'organisation de cours, les dépenses pour l'entreposage de son propre matériel et équipement, ainsi que pour les constructions et installations réalisées par elle-même.

Alors que les cadres locaux suivaient douze rapports de service en 1973, l'organisation de protection locale mettait sur pied les cours suivants : journée d'information (41 participants) ; cours de base GI (gardes d'immeubles), soit 18 participants ; onze participants au cours d'introduction SAN (sanitaires) ; huit à celui des SPG (sapeurs-pompiers de guerre) ; neuf au cours de PI (pionniers). Il est également intéressant de signaler que sur les 692 personnes composant l'effectif de la protection civile, l'on compte quatre OPE totalisant 73 unités (OPE PTT 7, OPE Record 13, OPE Unitas 18, OPE Kummer Frères 35).

MATÉRIEL

Ces OPE reçoivent également du matériel, et si l'OPE Unitas a vu son matériel complété par deux échelles simples à 3 mètres, l'OPE Kummer Frères S. A. a reçu par contre un compresseur, trois accumulateurs au nickel-cadmium,

un assortiment de matériel de sauvetage, neuf courses de refoulement.

Si la commune n'a pas reçu de matériel lourd en 1973, il fut tout de même complété par : trois accumulateurs, un appareil de charge des accus, 100 casques en acier, 500 sacs de jute, 30 courses de refoulement.

Pour cette année, de nombreux cours sont prévus au Centre régional de protection civile de Tramelan, dont quelques-uns qui ont déjà réuni un grand nombre de participants.

(texte et photo vu)

Arbalétriers brillants

A l'occasion de la seizième Fête de tir à l'arbalète thurgovienne, à Sulgen, les arbalétriers tramelots se sont bien comportés et obtinrent des résultats plus qu'honorables. Obtiennent la grande maîtrise pour des résultats de 555 à 600 points :

Jean-Louis Bottinelli (572 points), Isidore Paroz (569). — Couronne individuelle cible groupe : J.-L. Bottinelli et I. Paroz (47 points), Jean-Paul Girardin (46). — Cible couronne : W. Châtelain (54 points), H. Girardin et M. Vaucher (53). — Les six tireurs engagés rentrent avec l'insigne couronne.

(vu)

SAINT-IMIER

Voiture en feu

Dimanche soir, à la rue de la Carrière, une voiture a tout à coup pris feu au moment où la conductrice mettait le véhicule en marche.

Malgré la rapide intervention de la police cantonale et d'hommes des premiers secours du corps des sapeurs-pompiers, le feu a complètement détruit l'automobile. Les dégâts matériels atteignent quelques milliers de francs.

(ni)

Fidélité

La Société de couture de la Paroisse réformée de langue allemande du haut-vallon, qui fait preuve d'une activité utile et précieuse, vient de rendre un juste hommage à l'une de ses membres les plus méritantes en la personne de Mme Frieda Kunz-Kistler, pour 50 années de fidélité et de dévouement à la société. Mme Kunz assume aujourd'hui la présidence de la «couture allemande».

(ni)

Geste apprécié

Avant d'entrer en vacances et d'interrompre les répétitions pendant la période des vacances horlogères, les sympathiques chanteurs de l'Union chorale en allant chanter à l'Hôpital de district, à l'Hospice des vieillards du district de Courtelary et à «Plein Soleil», ont procuré beaucoup de plaisir et de joie aux malades, pensionnaires, directions et personnel des deux établissements de district et aux locataires du bâtiment de la rue de la Clef, réservé essentiellement aux personnes du 3e âge.

(ni)

COURTELARY

1er Août prometteur

Une fois de plus, la Société de développement et d'embellissement a bien voulu se charger d'organiser la Fête nationale qui se déroulera selon une tradition maintenant solidement établie. Un cortège aux flambeaux, emmené par la Fanfare municipale partira de la gare pour se rendre au collège où aura lieu la cérémonie officielle. Cette année, les organisateurs ont eu la main particulièrement heureuse en faisant appel à M. Maurice Payot, président de commune de La Chaux-de-Fonds pour prononcer l'allocution patriotique.

Un beau feu d'artifice, tiré depuis la patinoire mettra un terme à la partie officielle de la manifestation, cependant que sera allumé le feu de bois dressé par les élèves de l'Ecole primaire. Une soirée familière, à laquelle toute la population pourra participer gratuitement se déroulera enfin à la Halle de gymnastique.

Crise au FC

Après une ascension aussi rapide qu'inattendue en troisième ligue et une belle ambiance qui avait été recréée, deux démissions risquent de compromettre les chances du FC, au seuil d'une saison particulièrement importante. MM. Armand Hochuli, président, et Jean-Jacques Delémont, entraîneur, se sont en effet démis de leurs fonctions, avec effet immédiat.

A l'issue d'un championnat particulièrement faste pour l'équipe, il était entendu qu'aucun joueur ne quitterait le club. Trois renforts (prêts) étaient également attendus. Or, non seulement ceux-ci ne sont pas tous venus, mais des titulaires de l'équipe actuelle ont fait part à leurs dirigeants de leur désir d'évoluer ailleurs. Il n'était donc plus possible, tant à l'entraîneur qu'au président, d'entamer le championnat dans de telles conditions, raison de leurs démissions. Une assemblée, qui s'est tenue vendredi dernier n'a apporté aucun élément nouveau à ce regrettable état de faits. Pour l'immédiat donc, c'est M. Jean Muriset, vice-président, qui a accepté de veiller aux destinées du club. (ot)

En terre valaisanne

Expérience jurassienne en matière d'alcoolisme

Une expérience des plus intéressantes en matière de lutte contre l'alcoolisme est conduite actuellement en Valais par une équipe d'assistants sociaux. Il s'agit d'un camp de vacances comparable à bien d'autres sous certains aspects, mais au cours duquel la lutte est poursuivie pour délivrer les participants du mal qui les tenaille.

Ce camp est organisé par le Centre psycho-social jurassien, établi à Tavannes, et se déroule à la maison du

général Guisan à Montana - Village. Il durera jusqu'à la fin juillet, soit durant deux semaines.

L'un des avantages d'une telle expérience est qu'il protège surtout d'anciennes victimes de l'alcoolisme contre les rechutes qui surviennent souvent à l'heure des vacances. En marge des cures, projection de films, discussions, tout un programme d'excursions, escalades en montagne, bains, jeux, soirées récréatives a été mis au point par les organisateurs. (ats)

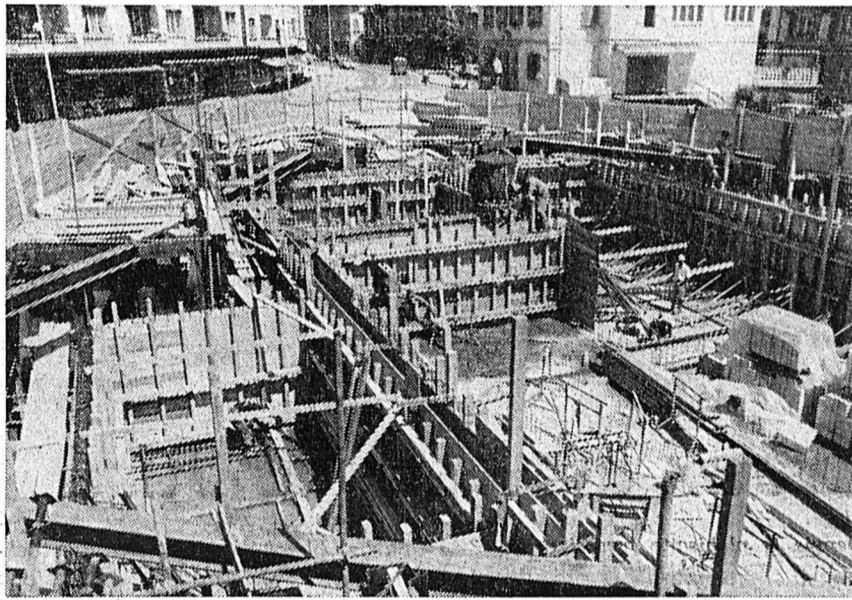
Les délits de circulation l'an passé

La police cantonale bernoise a procédé l'année dernière à 19.378 dénonciations (36.768 en 1972). Il ressort du rapport d'administration de la direction de la police que cette forte diminution est due au fait que 29.148 cas sont tombés dans la nouvelle catégorie des amendes d'ordre représentant une somme totale de 850.000 francs. La police a effectué 1.653.000 kilomètres pour contrôler les routes et autoroutes du canton. 272.750 véhicules ont passé dans des contrôles de vitesse et 9931 conducteurs ont été interpellés pour excès

de vitesse. 1980 automobilistes ont dû passer un alcool-test (2039 en 1972). Sur 68.000 véhicules contrôlés, 9,1 pour cent avaient des installations lumineuses défectueuses.

La police bernoise a retiré 2288 permis de conduire (2355 en 1972), dont 247 pour une durée indéterminée et 42 à vie. De plus, 589 permis provisoires ont été retirés (637). Une interdiction de circuler pour une durée indéterminée a été prononcée à l'encontre de 112 motocyclistes et cyclo-motoristes. (ats)

Bientôt une nouvelle banque à Tavannes



La disparition du restaurant Berna, en face de l'Hôtel de Ville a laissé place depuis environ deux mois à la construction de la nouvelle Banque cantonale de Berne. C'est en effet peu après Pâques que les premiers creusages ont commencé avec l'isolement de la nappe phréatique sur laquelle le restaurant reposait et la construction d'une cuvelage.

Aujourd'hui, les travaux sont déjà bien avancés et l'isolation est terminée.

Le nouveau bâtiment, créé d'après des plans de M. Edouard Horisberger, architecte à Tavannes, se présentera sur trois étages, le rez-de-chaussée étant réservé à la banque ; le 1er étage comprendra des bureaux, les deux autres étages seront composés de sept appartements. Construction rationnelle, sobre et moderne, le nouveau bâtiment n'enlèvera rien au charme de la cité tavannoise. (texte et photo rj)

Petite chronique de Corgémont

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal s'est occupé de :

Constructions. — Un préavis favorable a été donné à une demande émanant de la Paroisse protestante de Corgémont-Cortébert, pour une rénovation de la toiture du temple.

Fondation Emalco - Signal. — En tant qu'autorités de surveillance, le Conseil municipal a pris connaissance des comptes de la Fondation en faveur du personnel d'Emalco Corgémont, et de Signal S. A., de Bienne. Elles constatent avec satisfaction une augmentation de l'actif général. A l'avenir et pour des raisons internes, les comptes des deux fondations seront présentés séparément.

Oeuvre de la Soeur visitante. — Donnant suite à une demande des municipalités de Cortébert et de Sonceboz, une délégation de l'exécutif communal rencontrera des représentants des au-

torités des deux localités voisines pour étudier la répartition des frais de l'Oeuvre de la Soeur visitante entre les trois villages.

Ecole secondaire. — En remplacement de MM. Walter Lerch et Bruno Ulrich (démissionnaires), MM. Narcisse Lovis (soc.) et François Grosclaude (librad.) ont été nommés représentants de Corgémont auprès de la Commission de la Communauté scolaire secondaire du Bas-Vallon.

On votera à nouveau. — Plainte ayant été déposée par un citoyen concernant le résultat contesté du vote au sujet de la modification du plan de lotissement du quartier de l'Envers, cette question sera portée à nouveau devant la prochaine assemblée. On se souvient que lors de la même assemblée, la question de la validité des bulletins de vote avait été soulevée. Un interpellateur avait mis en doute la légalité d'un vote secret acquis par des bulletins ne portant pas le timbre de la municipalité.

Dans sa réponse, le préfet du district, M. Marcel Monnier, constate que lors d'un vote par l'assemblée municipale, il n'est pas nécessaire que les bulletins portent le sceau de la commune, ni la loi ni le règlement municipal n'imposant cette manière de faire. (gl)

CORMORET

Noces d'or



Affectueusement entourés par leurs deux enfants et leurs sept petits-enfants, M. et Mme Camille Liengme viennent de fêter leurs noces d'or.

M. Liengme, très attaché à son village natal ne l'a pour ainsi dire jamais quitté, si ce n'est en 1924, année de son mariage avec Mlle Marie-Louise Jost, de Sion. Le jeune couple passa donc une année en terre valaisanne avant de venir se fixer définitivement à Cormoret où M. Liengme trouva un emploi à l'usine du Torrent. Parvenu au terme de cette belle et longue étape, à travers les joies mais aussi les douleurs que nul n'évite, M. et Mme Liengme coulent aujourd'hui des jours paisibles, dans leur coquet petit appartement qu'ils occupent depuis 50 ans.

La fanfare a également tenu à marquer ce bel anniversaire et a offert une sympathique sérénade à l'heureux couple. (ot)

SAIGNELÉGIER

Etat civil

Naissances

Juin 15. Frésard, Patrick, fils de Jean-Pierre, carreleur et de Françoise née Boillat à Saignelégier. — 16. Bircher, Yolande, fille de Alfred, agriculteur et de Gertrud née Lehmann au Noirmont. — 19. Frésard, Annelise Marie-Jeanne, fille de Michel, agriculteur et de Edith née Girard à Muriaux.

Mariage

28. Oberli, Alain Edmond René, électricien et Boichat, Danielle Fernande Marie, respectivement à Saignelégier et Les Bois.

Décès

6. Rast née Erard, Anne-Marie, 1921, épouse de Rast, Friederich, à Les Bois. — 10. Donzé née Jeanbourquin, Anna, 1878, veuve de Donzé, Paul à Les Bois. — 25. Epenoy née Donzé, Eline, 1884, épouse de Epenoy, Céline à St-Imier. — 26. Péquignot née Farine, Berthe, 1912, épouse de Péquignot, Oswald, à Montfaucon. — 28. Emonin, François Joseph, 1895, époux de Alice née Emonin, à Saignelégier.

Carnet de deuil

TRAMELAN. — On apprend le décès survenu dans sa 77e année de M. Werner Stambach, domicilié à la rue de l'Industrie 41. M. Stambach s'était beaucoup dévoué et il fut durant quelques années membre du Conseil de paroisse à l'Eglise réformée. (vu)

SAINT-IMIER. — A Saint-Imier s'est paisiblement éteint M. William Bourquin, né en 1889, ancien horloger. M. William Bourquin a joué un rôle en vue au sein de la Bourgeoisie de Ville-ret. Il en fut le président dévoué. Le défunt, par ailleurs, était un musicien chevronné. Il a fait partie de la Fanfare de Villeret et du Corps de musique de Saint-Imier. Il fut vice-président et membre d'honneur de cette dernière société. (ni)

Après la mort d'un membre du groupe Bélier

«Mise au point» de Force démocratique

Dans un communiqué publié lundi à Saint-Imier, l'Union des patriotes jurassiens - Force démocratique, sous le titre «Mise au point» relate les circonstances dans lesquelles Maurice Wicht, membre du groupe Bélier a été atteint par une balle qui devait entraîner sa mort la semaine dernière. Pour Force démocratique, «l'utilisation politique du décès du Bélier Wicht par les séparatistes et les commentateurs tendancieux faits autour de cette mort prétent à croire que cet accident s'insère dans le contexte de la question jurassienne et que M. Wicht a été victime d'une agression antiséparatiste. Or, il n'en est rien».

Dans son récit des faits, Force démocratique relève qu'un citoyen de Boncourt, M. Maurice B., ouvrier, a été réveillé par un bruit insolite. Croyant avoir affaire à des voleurs, il invita trois hommes le visage dissimulé sous un bas à partir et, n'obtenant pas de réponse, il tira trois coups de feu par terre. Une balle, faisant ricochet, atteignit la personne qui s'était quelque peu distancée. «A ce moment, M.

B. n'avait toujours pas vu qu'un drapeau jurassien était planté sur le toit de la maison voisine. (...) Il est à noter que M. B. ne s'est pas occupé de la campagne plébiscitaire et qu'il n'était surtout pas antiséparatiste», ajoute encore Force démocratique. (ats)

CORBAN

Assemblée communale

Trente-sept citoyens et citoyennes ont assisté à l'assemblée communale, présidée par M. Fleury, maire. Le procès-verbal et les comptes, qui bouclent avec une diminution de fortune de 10.398 fr. 20, ont été acceptés. L'assemblée a encore voté un crédit de 10.000 francs pour l'élargissement d'un chemin. (kr)

Voir autres informations jurassiennes en page 15

Hémorroïdes - personne n'aime en parler, mais il n'est maintenant plus nécessaire de souffrir en silence.

On comprend aisément que le sujet «hémorroïdes» soit généralement banni des conversations. On se gêne quelque peu de ce mal si personnel, mais tellement désagréable, bien que largement répandu. Appliquée à temps, «Sperli Préparation H» a déjà fait ses preuves en Suisse et à l'étranger dans la lutte contre les hémorroïdes.

Ce médicament contient des substances qui soulagent et font disparaître assez rapidement les démangeaisons,

douleurs et tuméfactions. Plus besoin de se plaindre des douleurs provoquées par les hémorroïdes. Faites donc un essai avec Sperli Préparation H® et oubliez toutes vos souffrances.

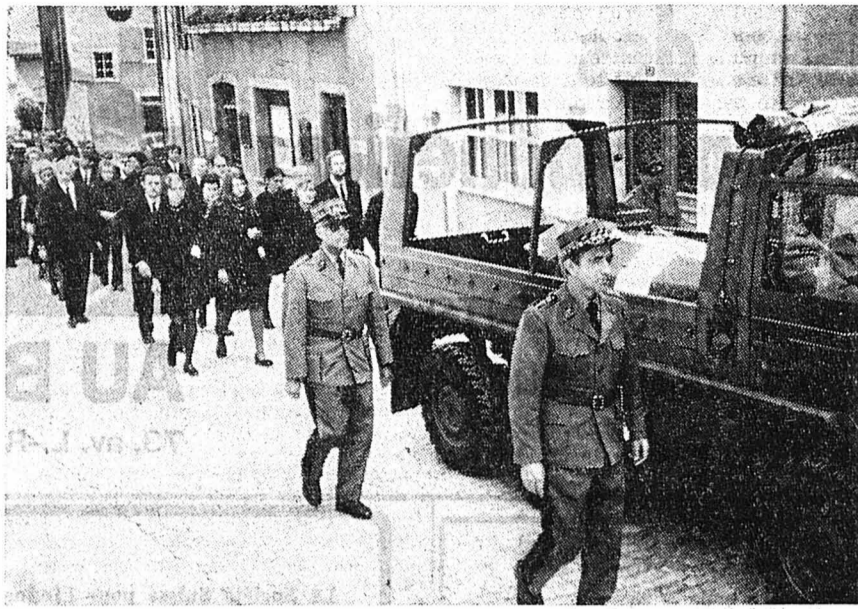
Cette préparation existe soit sous forme de pommade avec applicateur, soit sous forme de suppositoires (particulièrement recommandés pour les hémorroïdes internes)

En vente en pharmacies et drogueries. p 1800

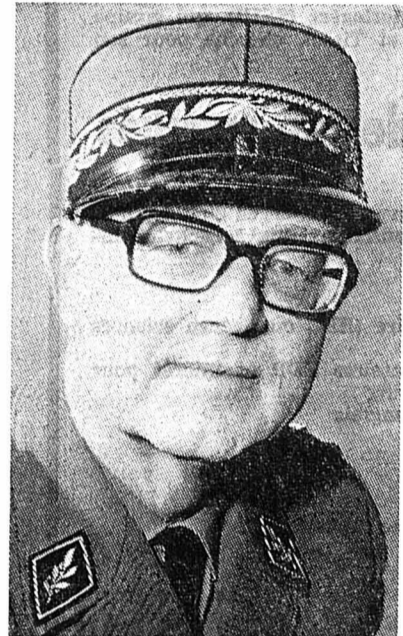
Auvernien: émouvantes obsèques du colonel Kurt Rickenmann **Faire payer plus d'impôts aux riches**

« Sous le gris-vert il y a aussi la foi ». Cette parole prononcée du haut de la chaire de la Collégiale de Neuchâtel par le chef des aumôniers protestants de l'armée, le capitaine Jacard, était l'introduction à un bel hommage rendu au colonel divisionnaire Kurt Rickenmann, décédé jeudi peu après avoir fêté son soixantième anniversaire.

Le colonel divisionnaire Rickenmann, chef du service de l'adjudance depuis le 1er février 1968, qui allait prendre sa retraite à la fin de l'année, a été conduit hier à sa dernière demeure. Celui qui était le chef de l'aumônerie de l'armée, du groupe « Armée et foyer », du service complémentaire féminin (SCF), du bureau des oeuvres sociales, le responsable des mutations, des promotions et des dispenses, a été enseveli dans le cimetière de son vil-



Dans les rues du village d'Auvernier, la foule de parents et amis suit la dépouille mortelle du colonel divisionnaire Rickenmann, entourée de quatre colonels divisionnaires. (photos Impar-rus)



Le colonel divisionnaire Kurt Rickenmann.

lage d'Auvernier. Selon ses dernières volontés, la cérémonie funèbre a été simple et marquée par la lecture des états de service du défunt, par son adjudant, le major Wirz. Au milieu de la nef où reposait le corps du colonel Rickenmann, le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, chef du Département militaire fédéral, a rendu un vibrant hommage à celui qui fut un de ses brillants collaborateurs.

UN LONG CORTÈGE

Après l'émouvante cérémonie, le cercueil porté par six sous-officiers a été placé sur un véhicule. Précédé de la fanfare, le convoi funèbre a quitté la Collégiale pour se rendre à Auvernier. Depuis la Place du Port, la foule d'amis et de connaissances s'est rendue à pied au cimetière pour dire un dernier adieu au colonel Rickenmann. Le pasteur de la paroisse a apporté les consolations

de l'Evangile, puis une salve d'honneur a été tirée par les sous-officiers de l'Ecole de recrues de Colombier, devant la tombe trop tôt ouverte.

AUTORITÉS CIVILES ET MILITAIRES

Plusieurs personnalités avaient tenu à rendre un dernier hommage au colonel divisionnaire Rickenmann, le Conseil fédéral était représenté par les conseillers fédéraux R. Gnaegi et K. Furgler; le Conseil d'Etat neuchâtois par les conseillers d'Etat Carlos Grosjean et François Jeanneret, qu'accompagnait le chancelier M. Jean-Pierre Porchat. Des conseillers communaux de Sirmach et Auvernier, de nombreux officiers supérieurs de tous grades accompagnaient le chef de l'Etat-major général de l'armée, le colonel commandant de corps Jacob Vischer, et le chef de l'instruction de l'armée, le colonel commandant de corps Pierre Hirschy, ainsi que Mlle Wetzler chef du service SCF.

Les délégués des sociétés militaires ainsi que des commissions assistèrent très nombreux à la cérémonie parfaitement organisée par le commandant des Ecoles de recrues de Colombier, le colonel Jean Della Santa.

J.-H. Sch.

— De notre correspondant à Zurich, José RIBEAUD —
L'impôt sur la richesse est un thème qui alimente depuis plusieurs mois un débat qui ne cesse de s'animer et de s'étendre progressivement à de nombreux cantons, spécialement en Suisse alémanique. Mais avec l'initiative du Parti socialiste suisse récemment déposée à la Chancellerie fédérale, tous les contribuables du pays sont directement concernés par ce sujet d'actualité. Les objectifs recherchés par les promoteurs de cette offensive sont pratiquement analogues sur le front des cantons et de la Confédération. On peut les résumer ainsi : harmoniser la politique fiscale et surtout imposer plus fortement les « super-riches » tout en allégeant les charges des petits revenus.

LE PREMIER PAS

Sur le plan des cantons, c'est Bâle-Campagne qui avait fait le premier pas. Mais son expérience a fait long feu. Le mois dernier, en se prononçant dans une proportion de deux contre un en faveur de la nouvelle loi sur les finances et les impôts, le corps électoral du demi-canton de Bâle-Campagne abolissait l'impôt sur la richesse dont les résultats n'avaient pas répondu à toutes les espérances en raison surtout de l'exode de contribuables très fortunés vers des cantons plus « hospitaliers », c'est-à-dire ceux qui sont enclins à faire de la sous-enchère fiscale pour attirer l'argent convoité des gros revenus. Il n'en demeure pas moins que la nouvelle loi s'inspire largement des thèses des promoteurs de l'impôt sur la richesse en ce sens qu'elle se veut plus sociale. L'imposition commence à 8000 fr. au lieu de 4300 fr., les déductions sont augmentées, le taux des revenus familiaux est diminué et la courbe du barème fiscal plus régulière. Cette nouvelle loi rapportera à la caisse cantonale quelque 30 millions de francs de plus par année. Elle a été acceptée non seulement parce que tous les partis politiques la soutenaient, mais aussi grâce à une prise de conscience de l'opinion publique qui avait auparavant rejeté à trois reprises les propositions gouvernementales de révisions partielles de la loi fiscale.

ZURICH VEUT GARDER SES MILLIONNAIRES

La procédure a été un peu différente dans le canton de Zurich mais le résultat est assez semblable à celui de Bâle-Campagne. A l'issue d'une campagne mouvementée qui a souvent pris le ton de la polémique, les citoyens du plus riche canton de Suisse ont rejeté une initiative socialiste demandant notamment l'introduction de l'impôt sur la richesse pour accepter en revanche le contre-projet du Conseil d'Etat. Peut-on emboîter le pas à la « Neue Zürcher Zeitung » qui parlait au len-

demain du vote d'une « cuisante défaite des socialistes » ? Ou convient-il plutôt de partager l'avis du président cantonal du parti socialiste assez satisfait de l'acceptation du contre-projet car cela « prouve que les citoyens souhaitent un changement mais ils avaient peur de la fuite des gros contribuables ». Il est indéniable que l'initiative socialiste a largement inspiré les auteurs du contre-projet et que ce dernier représente un considérable progrès par rapport à la loi fiscale actuelle. Ainsi, les déductions sociales sont augmentées, les revenus petits et moyens moins imposés, les revenus supérieurs à 100.000 francs plus lourdement taxés qu'actuellement.

Le même jour, le corps électoral du canton de Thurgovie acceptait à une confortable majorité la révision de la loi fiscale qui entraîne une imposition plus forte des hauts revenus et des grosses fortunes. Mais ici, le principe de l'impôt sur la richesse n'était pas encore explicitement soumis au verdict populaire.

En revanche, dans le canton de Saint-Gall, le souverain a dernièrement rejeté une initiative du parti socialiste et du cartel syndical pour un impôt sur la richesse et une indexation automatique du tarif des impôts. Il a donné sa préférence à un contre-projet du gouvernement et du Grand Conseil prévoyant la suppression de la progression à froid.

On constate donc que ce thème de la réforme fiscale liée dans la plupart des cas au débat sur l'impôt sur la richesse s'inscrit en gros caractères dans l'actualité de Suisse alémanique. Outre l'initiative socialiste qui vient d'aboutir sur le plan fédéral, des initiatives visant à l'introduction de l'impôt sur la richesse sont actuellement en suspens dans les cantons de Berne, Zoug, Soleure, Bâle-Ville, Schaffhouse, Argovie, Thurgovie, au Tessin et à Genève. C'est dire que la discussion sur ce sujet controversé est à peine amorcée.

Presse alémanique
Deux avis sur le Jura

Depuis le plébiscite jurassien du 23 juin dernier, de nombreux éditorialistes et hommes politiques ont exprimé dans la presse quotidienne et hebdomadaire de Suisse alémanique des avis, opinions, analyses et hypothèses qui témoignent de l'intérêt, des préoccupations et parfois de la satisfaction ou de la surprise de voir l'éventail de la Confédération en passe de s'enrichir d'un canton nouveau aux frontières encore incisées.

La « Neue Zürcher Zeitung » du 3 juillet contient une longue réflexion de M. Max Petitpierre, ancien conseiller fédéral et ancien président de la Commission fédérale des bons offices. Sous le titre « Scission du Jura ou réconciliation des Jurassiens ? », M. Petitpierre s'élève contre l'affirmation que le Jura ne constitue pas une unité politique. Il écrit : « On entend souvent l'opinion que l'unité du Jura est un mythe et que son maintien serait illusoire car elle n'a jamais existé. L'histoire démontre sans doute qu'il y a toujours eu des oppositions entre le Nord et le Sud. Les luttes politiques dans le Jura ont toujours été animées, voire violentes, non seulement entre le Sud et le Nord mais à l'intérieur des districts et des communes. D'ailleurs ni le Nord ni le Sud ne forment des blocs compacts. »

Après avoir émis l'opinion que ces contrastes peuvent constituer un élément d'équilibre, de rapprochement et de compréhension réciproque dans un Jura uni, l'auteur estime que « le Jura est un tout, un pays et un peuple, même si la lutte pour la séparation de Berne a mis en évidence et accentué ses différences. Les Jurassiens parlent la même langue et ils ont la même culture. Ils sont membres des mêmes organisations économiques et culturelles. Ils ont des intérêts communs à défendre. Dans de nombreuses votations, l'ensemble du Jura a exprimé une autre opinion que l'ancien canton et il s'est ainsi présenté comme une minorité compacte. Séparer le Nord du Sud signifie déchirer, défigurer, affaiblir le Jura. Et pour longtemps, si ce n'est pour toujours. »

Toutefois, M. Petitpierre reconnaît des arguments objectifs aux antiséparatistes notamment quand ils se réfèrent aux étroites relations que le Jura et en particulier le Sud du Jura entretient avec Bienne et ses environs.

Plus loin M. Petitpierre en appelle instamment à la réconciliation et à la médiation. Il estime que les organisations séparatistes et antiséparatistes et leurs chefs devraient se tenir à l'écart des discussions. « L'heure des modérés a sonné, écrit-il. C'est peut-être aussi l'heure de la Troisième Force ». M. Petitpierre pense enfin que les préfets et les partis politiques jurassiens ont un rôle important à jouer et il est

d'avis qu'il serait légitime que le Conseil fédéral ou le Département de Justice prête, offre ou propose ses bons offices pour une médiation ou une réconciliation.

Le « Tages-Anzeiger » quotidien zurchois indépendant (tirage 230.000 exemplaires) prolonge l'analyse de M. Petitpierre. Pour le correspondant en Suisse romande de ce journal, M. Marcel Schwander, ni le parti démocrate-chrétien, ni l'Union démocratique du Centre ne peuvent entrer en ligne de compte pour jouer le rôle de médiateur car « les uns ne sont presque exclusivement représentés qu'au Nord, les autres qu'au Sud et tous deux se sont engagés pour ou contre le canton du Jura ». Pour conclure, M. Schwander arrive à la réflexion suivante : « Egalement réparti sur tout le territoire du Jura, il n'y a que le parti radical qui, dans un canton du Jura formé de six districts aurait de loin le plus important rôle à jouer. C'est pourquoi parmi les partis jurassiens, le rôle de médiateur pourrait seul échoir au parti de l'ancien conseiller fédéral Petitpierre. »

Pour une politique économique du bois et de la forêt

La commission d'experts constituée par le Département fédéral de l'intérieur pour élaborer une conception globale de la politique suisse en matière d'économie des forêts et du bois a remis aux organismes spécialisés un rapport intermédiaire sur les résultats de ses travaux jusqu'à ce jour. La commission est d'avis que la conservation des forêts demeure la plus importante des mesures permettant à la forêt de jouer pleinement son rôle en faveur de la collectivité. La politique de l'économie du bois doit vouer une attention plus grande à la transparence du marché, à la fixation des prix du bois en tant que matière première, et à la recherche dans le domaine du bois. En revanche, la commission estime qu'une intervention directe de l'Etat dans le

marché du bois ne se justifierait pas. Elle présentera son rapport final au printemps 1975.

POLITIQUE A SUIVRE

Parmi les mesures à prendre, la commission recommande de poursuivre et rendre même plus sévère la politique de conservation de la forêt en se montrant très restrictif dans l'octroi d'autorisations de défrichement, en subordonnant ces dernières à l'obligation d'effectuer un reboisement compensatoire et en prélevant intégralement au profit de la collectivité la plus-value du sol de la surface défrichée. Exiger des permis pour les nouveaux boisements. Introduire pour les propriétaires forestiers une obligation générale de gérer les forêts, avec possibilité de reporter sur des tiers ou la collectivité l'usufruit de la forêt ou de faire valoir un droit de désérence : prévoir des mesures pour protéger l'économie forestière en cas de catastrophes naturelles ou de perturbations dans la politique commerciale et monétaire, dans le cadre de l'accord de libre échange avec la communauté européenne, enfin, prévoir certaines mesures pour améliorer la situation économique des exploitations forestières, surtout par une aide de l'Etat pour des améliorations de structures.

PAS D'INTERVENTION DE L'ÉTAT

Il est de l'intérêt non seulement des propriétaires, mais aussi de la collectivité de consolider la situation économique des entreprises forestières. Mais, c'est aux propriétaires qu'il appartient en tout premier lieu de s'efforcer, par

des mesures de rationalisation et en augmentant les rendements, d'améliorer la situation économique des exploitations.

Toute influence de l'Etat sur les prix du bois est rejetée. On risquerait que des prix maintenus artificiellement à un niveau élevé compromettent la compétitivité de l'économie suisse du bois. Celle-ci succomberait tôt ou tard à la libre concurrence du Marché commun. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

ENFANT ÉCRASÉ SUR UN PASSAGE CLOUTÉ EN THURGOVIE

Un enfant de 4 ans, Manfred Ackle, a été écrasé par une automobile à Muenchwilien (TG) au moment où il traversait la chaussée sur un passage protégé. Le conducteur du véhicule, dont la visibilité était gênée par les arcades bordant la route, avait aperçu l'enfant trop tard. Grièvement blessé à la tête, le bambin est décédé peu après son admission à l'hôpital.

COLLISION FRONTALE DANS LES GRISONS

Une collision frontale entre Landquart et Chiers (GR) a provoqué la mort d'une personne et grièvement blessé cinq autres. Un automobiliste qui venait de Landquart est entré en collision avec une voiture qui venait en sens inverse alors qu'il effectuait une manœuvre de dépassement.

Les deux voitures ont pris feu et ont été complètement détruites. Le conducteur de la voiture venant de Landquart et les quatre occupants de l'automobile venant en sens inverse ont pu être délivrés des véhicules en flammes et transportés à l'hôpital, tandis que Mlle Yvonne Prechtel de Klosters (GR), 21 ans, est décédée sur les lieux mêmes de l'accident.

EN APPENZELL GRIÈVEMENT BLESSÉ A COUPS DE COUTEAU

Une dispute sanglante a éclaté à Mettlen (AI) alors qu'un gérant voulait ordonner à son locataire de faire moins de bruit. Un des hommes qui était en visite chez le locataire s'est précipité sur le gérant avec un couteau et l'a grièvement blessé au ventre. Le gérant a dû être transporté à l'Hôpital cantonal de Saint-Gall.

L'homme qui s'était enfui avant l'arrivée de la police, a pu être appréhendé dans son appartement, à Appenzell.

DANS LE CANTON DE ZOUG DÉRAPAGE FATAL

Une violente collision frontale s'est produite sur la route Cham - Zollihaus (ZG), causant la mort d'une personne. Une voiture a dérapé sur la route mouillée et est entrée en collision avec un autre véhicule roulant correctement en sens inverse. La conductrice de ce dernier, Mlle Brigitte Lang, 22 ans, domiciliée à Baar (ZG), a été si grièvement blessée qu'elle a succombé durant son transport à l'hôpital. Le conducteur de l'autre véhicule a été grièvement blessé. (ats)

Mort de Mme Lily Abegg

Mme Lily Abegg, publiciste et spécialiste de la Chine, est décédée samedi à Sils Maria, dans les Grisons, à l'âge de 73 ans. Mme Abegg avait fait des études à Genève et Hambourg et avait obtenu un doctorat en sciences politiques. Après avoir été correspondante pour un journal de Berlin, elle fit en 1934 un voyage au Japon pour de nombreux journaux suisses et allemands. Elle travailla ensuite comme correspondante en Chine pour la « Frankfurter Allgemeine ». Mme L. Abegg revint s'installer en Suisse en 1946. Elle fit encore de nombreux séjours à l'étranger, notamment en 1956, en Chine populaire. Mme Abegg écrivit plusieurs ouvrages sur ses impressions de voyages et publia des études sur la Chine et le Japon. (ats)

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillo
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 - Tél. 039/21 11 35 - Téléx 35 25 1
Le Locle - Pont 8 - Téléphone 039/31 14 44

Le «Petit manuel des actions suisses» vient de paraître

Cette publication documentaire vous donne tous les renseignements essentiels sur les actions suisses cotées ou traitées hors bourse (y compris les 89 titres qui déterminent l'indice boursier de la SBS).

Son contenu et sa présentation ont été conçus de manière à en faire l'instrument devant faciliter vos décisions de placement. Elle vous est gracieusement offerte par la Société de Banque Suisse.

Veuillez m'envoyer votre «Petit manuel des actions suisses», édition 1974.

M/Mme/Mlle _____ 19
Prénom _____
Rue/N° _____
NP/Localité _____

A envoyer à la Société de Banque Suisse, Direction Générale, 4002 Bâle

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein
1874

APPEL AUX GENS MALINS



Ouvert pendant les vacances

Nos prix sont en vacances!

Réalisez des « super-bénéfices »

sur tous nos « DISCOUNTS » : salons, chambres à coucher, salles à manger



73, av. L.-Robert Tél. 039 22 65 33

SA Adrocia 4002 Bille



Spray

adrocid

effet spécifique contre les mycoses des pieds

contre la transpiration désodorisant

fr. 6.90 et fr. 13.— en pharmacies et drogueries

RESTAURANT DES COMBETTES AU GALETAS FERMÉ
du 15 au 19 juillet

MAISON DONADA & FILS, FERBLANTERIE
6900 Lugano - Tél. (091) 2 42 28 (heures de bureaux)

cherche pour tout de suite ou date à convenir :

FERBLANTIERS-CONSTRUCTEURS MANŒUVRES APPRENTIS-FERBLANTIERS

L'IMPARTIAL
Abonnés TRANSMETTEZ-NOUS à temps vos changements d'adresse - minimum 5 jours. Pour la Suisse, ils sont effectués gratuitement. Pour l'étranger, les frais d'affranchissement sont à la charge de l'abonné.

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche pour son secteur Services Marketing, un

ASSISTANT - études de marchés

Tâches principales : collaborer étroitement avec les chargés d'études à la réalisation d'enquêtes-consommateurs à l'échelon international.

Nous demandons :

- formation universitaire (HEC ou licence sciences économiques)
- connaissances élémentaires EDP et intérêt pour les problèmes marketing
- langues : français et anglais

Nous offrons :

- nombreux contacts
- horaire variable
- salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à :
SSIH Management Services S. A.
Direction du personnel
Rue Centrale 63
2500 BIENNE



MOTEL-HÔTEL DU JURA

Rue de l'Hôtel-de-Ville 50 Tél. (039) 23 28 22

Restauration chaude • Chambres tout confort

Ouvert pendant les vacances horlogères

plastiglas sa

125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 Tx 35 313 fuchs ch

S. A. pour le développement industriel et artistique d'articles en

VERRE ACRYLIQUE et autres PLASTIQUES
Housses pour machines. Articles de bureau, classeurs, fourres, étuis en plastique souple.

PERSPEX PLEXIGLAS HESAGLAS

Pas de publicité = pas de clientèle

Prêts

immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
av. L.-Robert 23
Tél. 039-23'16'12

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

DÉPARTEMENT DE JUSTICE
MISE AU CONCOURS

Un poste d

employé(e) de commerce

au Greffe du Tribunal Cantonal à Neuchâtel est mis au concours.

Exigences : Bonnes connaissances de la sténo et de la dactylographie.

Traitement : légal.

Obligations : légales.

Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de services (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 20 juillet 1974.

À VENDRE

OPEL ASCONA 19 SR 72

bleu, 27 000 km., magnifique occasion.

CENTRE OCC, LA CHAUX-DE-FONDS
Terreaux 45 - Tél. (039) 23 61 88

Le plus grand choix dans toutes les marques von **gunten**

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03.



FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 16

André Frambois

La neige était rouge

EUREDIF, COLLECTION ATMOSPHÈRE

— Oui, il y a deux jours. Tard dans la nuit. J'étais allée me coucher. J'ai dû me relever pour lui dire que Neudeck habitait au quatrième. Même que je n'étais pas contente du tout...

— Comment était cet homme ? Pouvez-vous me donner son signalement ?

— Ça, j'ai pas bien vu. Il ne fait pas tellement clair dans l'entresol. Il m'a semblé qu'il était plutôt petit... Il portait une canadienne et il avait quelque chose dur la tête... Une casquette, je crois... Oui, c'est ça, une casquette avec une visière en cuir...

— Que vous a-t-il demandé ?

— A peu près la même chose que vous tout à l'heure. Il a voulu savoir à quel étage habitait Manfred Neudeck ?

— C'est tout ?

La bonne femme plissa les yeux comme si elle faisait un effort de mémoire.

— Attendez voir..., fit-elle au bout d'un instant de réflexion. Il me semble qu'il m'a parlé de quelque chose comme une lettre qu'il devait remettre à Neudeck... Même que je lui ai dit qu'il n'avait qu'à me la donner et que je la lui remettrais le lendemain matin... Il m'a répondu que c'était urgent et grave et qu'il devait absolument voir Neudeck pour lui donner personnellement la lettre... Je l'ai bien enguirlandé en lui disant que ce n'était pas une heure pour faire ce genre de commission et qu'il avait bien de la chance que je lui aie ouvert la porte !

Dans l'esprit de Bérard, les idées s'assemblaient lentement, comme des perles sur le fil d'un collier. Ce petit homme en canadienne, avec une lettre à la main, il ressemblait terriblement à celui dont le jeune témoin avait parlé, deux jours plus tôt... La seule différence, c'est que le premier avait un bérêt sur la tête, et non une casquette... Mais, après tout, ce détail excepté, ce pouvait très bien être le même individu.

— Quelle heure était-il lorsque vous vous êtes levée pour répondre à cet inconnu ?

— Pas très loin de deux heures du matin. Ça, j'en suis sûre, j'ai regardé le réveil en me recouchant.

— Et ce type ? Quel âge pouvait-il avoir ?

— Au juste, j'en sais trop rien... Mais, en

tout cas pas moins de quarante ans... Vous savez, j'ai guère songé à le détailler. J'étais à moitié endormie.

Bérard n'insista pas. Il sut qu'il ne tirerait rien de plus de la concierge. Il remonta donc au quatrième, dans l'appartement tragique pour y attendre les gens de la PJ.

Lorsque ceux-ci arrivèrent, un quart d'heure plus tard, environ, ils durent se frayer un chemin au milieu des curieux qui envahissaient déjà la cage d'escalier. La nouvelle du drame, propagée par la concierge avait eu vite fait de se savoir dans l'immeuble.

Quand Bérard sortit à son tour de l'appartement de Manfred Neudeck, après avoir laissé à ses collègues le soin d'interroger les autres habitants de la maison, il se heurta à plusieurs journalistes qui commencèrent à lui poser des tas de questions.

Il eut beaucoup de mal à s'en défaire et ne dut qu'à l'arrivée propice d'un taxi de pouvoir leur échapper.

CHAPITRE VI

Comme il fallait s'en douter, les résultats de la nouvelle enquête menée au sujet de Manfred Neudeck furent plutôt maigres. Aucune des empreintes relevées dans l'appartement de la victime ne put être identifiée. L'interrogatoire des voisins ne donna rien non plus Neudeck ne paraissait pas avoir eu, de son vi-

vant, plus de contacts avec les locataires de l'immeuble que Hagen n'en avait eu avec ses propres voisins.

Les seuls renseignements intéressants venaient des bureaux de l'agence Orient-Voyage. Les enquêteurs avaient appris que Neudeck était entré deux ans plus tôt au service de cette société. Cet homme, très cultivé, qui parlait couramment cinq langues, avait travaillé autrefois comme steward sur les lignes d'Air India. Souffrant de prétendus troubles neuro-cardiaques, il avait dû quitter son premier métier pour se lancer dans l'organisation touristique où il faisait merveille, selon la direction de l'agence qui l'employait, en raison de ses connaissances linguistiques.

Interpol, consulté, avait quelque peu terni ces renseignements élogieux. Selon le « Bureau of Narcotics » de New York, Manfred Neudeck avait été compromis, quatre années auparavant, dans une affaire de drogue. Sa condamnation à dix-huit mois de prison lui avait coûté sa place à Air India. C'est à sa sortie de prison qu'il était venu à Paris et qu'il était entré à l'agence Orient-Voyage.

Ces renseignements confirmèrent donc Bérard dans son opinion première, à savoir qu'il se trouvait bien en face d'un règlement de compte entre trafiquants de drogue.

(A suivre)

MINI FEUILLETON 3

J'assiste à un spectacle sans doute assez rare: celui de quatre sujets de Sa Gracieuse Majesté perdant peu à peu leur calme et leur dignité.

Jimmy se permet de me pousser du coude, Jerry l'imité, Leslie pouffe dans sa serviette.

Madame Simpson affirme que le moineau est son oncle Archibald, torturé par le remord pour l'avoir déshéritée lors de son mariage avec monsieur Simpson.

D'ailleurs ce moineau ressemble à mon oncle par sa petite cervelle, son petit œil fixe et sa manie de frapper.

Du bec? interroge Jerry dont l'intervention me stupéfie.

Non! Ne vous montrez pas stupide!... de sa canne. Il me semble entendre encore ce bruit: «Toc toc toc».

La belle voix grave de Margaret s'élève. Elle s'adresse à monsieur et à madame Simpson:

Il faut faire votre deuil du comte Mortimer et de votre oncle Archibald.

Les yeux de velours brun de la grosse dame ont une expression caressante.

J'ai reconnu l'oiseau. C'est le pauvre monsieur Byrd qui ne s'est sans doute jamais consolé.

« MÉTEMPSYCOSE »

Un conte inédit de Claire-Marie

La curiosité du couple engendre un moment d'accalmie.

Qui est le pauvre monsieur Byrd? De quoi ne s'est-il sans doute jamais consolé?

Margaret joue avec son boa noir dont les plumes font penser à un oiseau de malheur, les volants ornant ses manches sont agités de tremblements, les dentelles de son jabot sont soulevées et retombent rapidement en même temps que son opulente poitrine.

Toc toc toc!

Un sursaut des quatre aînés interrompt brusquement le « suspense »; ils se tournent du côté de la fenêtre qu'ils regardent fixement d'un air effrayé.

Jerry lève la main comme un écolier demandant la parole; personne ne paraissant le remarquer, il déclare posément:

Il n'y a pas de quoi vous inquiéter. L'oiseau ne s'adresse à aucun de vous, mais à moi seul. Il s'agit d'un Beatle défunt. J'étais l'un de ses « fans » et j'évoque parfois son esprit. Il lui arrive de me répondre des...

Des protestations indignées recouvrent la fin de sa phrase.

Tante Dorothy se lève avec vivacité, elle dirige son nez pointu vers le jeune homme et braque son face-à-main

sur lui; ses yeux clignotants étincellent de colère, ses bouclettes poivre et sel, ses beaux pendents d'oreilles d'opale s'agitent, ses merveilleux bracelets ornés de rubis, d'émeraudes, de saphirs s'entrechoquent, les plis de son ample et longue jupe de brocart dansent autour de sa petite personne.

Galopin! s'écrie-t-elle d'une voix aiguë. Comment osez-vous?... Un Beatle ici, sous notre toit?

Ce n'est pas ma faute, tante Dorothy, s'il lui a plus de me visiter.

C'est précisément votre faute! Si vous n'aviez pas des fréquentations aussi déplorables...

Tout à coup, la vieille demoiselle baisse son face-à-main, elle détourne son regard de Jerry qui courbe la tête; elle s'assied, prend un air inspiré et déclare:

Ecoutez-moi tous bien! Je suis la seule à le reconnaître...

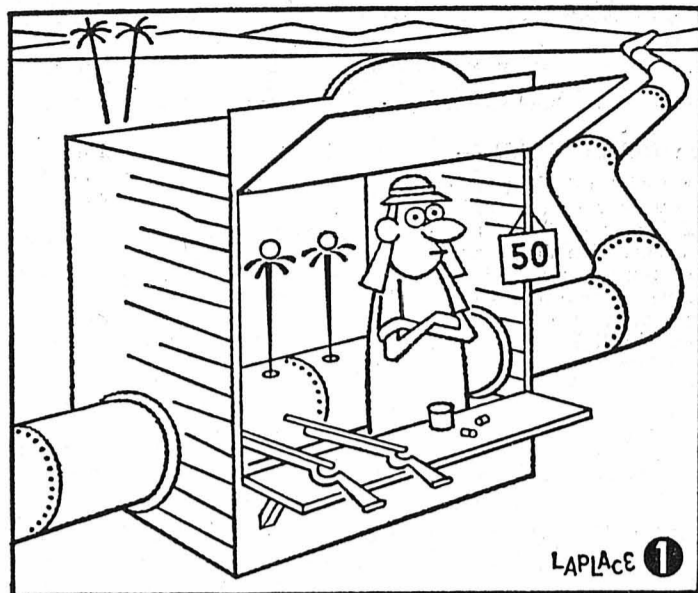
Jerry relève la tête.

S'agirait-il de Douglas Fairbanks? interroge-t-il d'un ton candide.

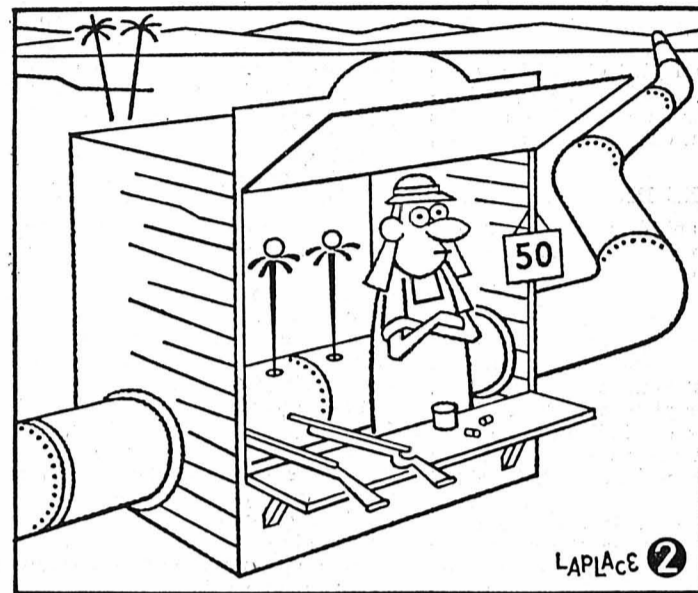
La tante risque de s'étrangler de fureur.

Votre insolence ne mérite que le mépris, jeune homme! Je dis bien: jeune homme, car je ne vous considère plus comme mon neveu!... Je suis la seule à savoir que notre visiteur est le noble et beau Gregory, celui qui fut et demeure le grand et chaste amour de ma vie. La mort me l'avait autrefois ravi, elle me le rend sous la forme d'un moineau adorable!

(A suivre)



LAPLACE 1



LAPLACE 2

J E U X D E S E R R E U R S

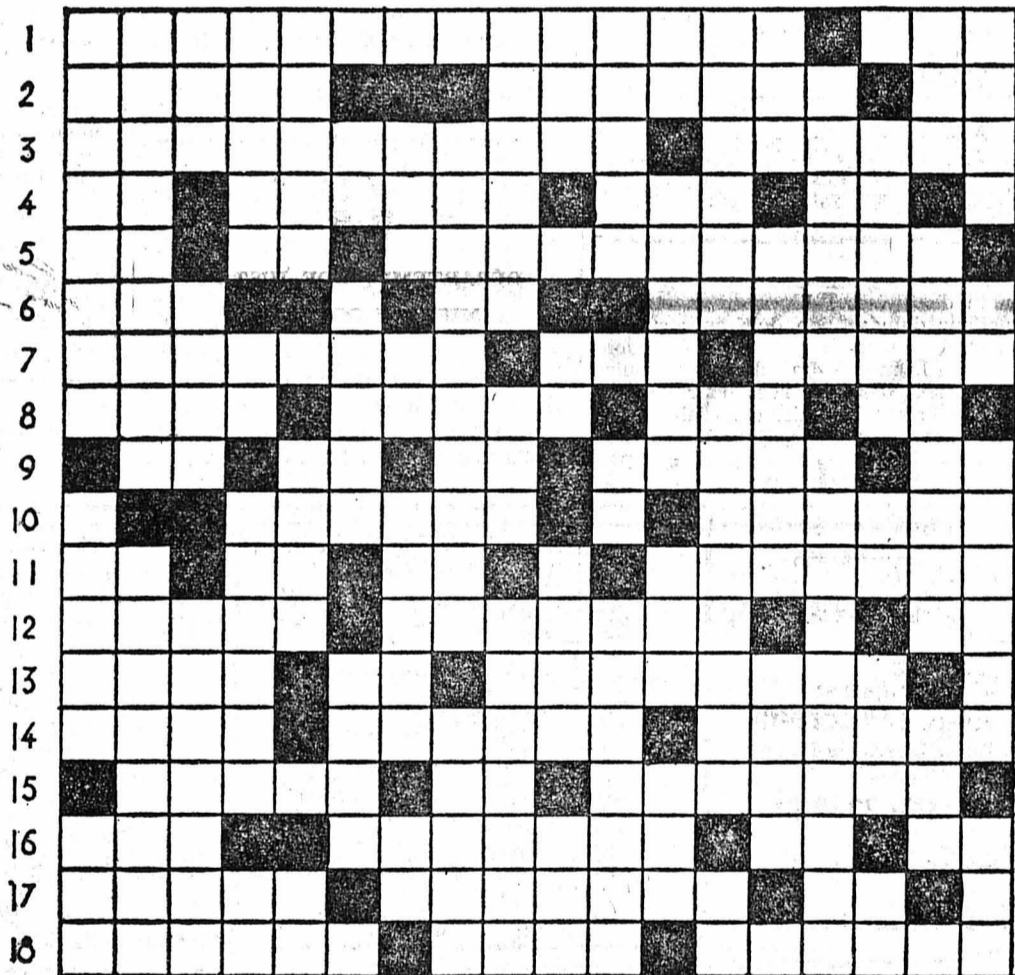
Entre ces deux dessins: huit petites différences. Trouvez-les! (Solution au bas de cette page).

N° 4

M O T S

C R O I S E S

I II III IV V VI VII VIII IX X XI XII XIII XIV XV XVI XVII XVIII



HORizontalement

- 1. Qualifie un appétit exceptionnel - Prénom féminin.
2. Incroyable - On ne s'y déplace qu'en traîneau - Romains
3. Une des grandes richesses de la France - Offert en sacrifice
4. Venu - Capitale du Tibet - Démonstratif - Au bout du toit.
5. Saint inversé - En fin de soirée - Un détroit tout près des Balkans.
6. Pièce de bois - En rade - L'argent du peuple.
7. Qui représente un personnage cavalier - Séparation - Bicyclettes.
8. Voies - Sorte de clou - Grande étendue d'eau - En œuvre.
9. Préposition - Demi roue - Romains - Amoureux de la Comédie Italienne - Bout de papier.
10. Très mince - Séparé.
11. Début d'omission - Cri ovin - En épelant: élever - Il ne faut pas trop le gâcher.
12. En chantée - Montrer sa joie - Pronom.
13. A l'envers: c'est le propre de l'homme - Direction - Prénom féminin.
14. Dans le Cher - Le prochain - Qui n'est plus guère employé.
15. Plutôt riche - Possédé - Est obtenue par vulcanisation.
16. L'on y danse - Ile entre le Pacifique et la mer de Chine - Les deux premières - Connu.
17. Vieilles - Agiles - Article.
18. Sa tunique fut fatale à Hercule - Va à la barre - Bois sombres.

VERTICALEMENT

- I. S'amuser sur des touches - Héros de Stendhal - S'ouvre dans un roulement.
II. Fruit confit - Terrain bourbeux.
III. Presque noir - Découvertes - Resserrent les manches des outils.
IV. C'est un coup du sort - Préposition - Agents de la force publique - Précède une spécialisation.
V. Attire le poisson - Couche pigmentaire de l'iris - Connu.

- VI. Voyelles - Fut un roi haineux - Excepté.
VII. Une terrible drogue (abréviation) - Gai participe - Enserre le cou - En trop.
VIII. Etait le fils d'un roi - Le bien le plus sûr.
IX. Poète contemporain - Fut victime de sa gourmandise - Fruits d'hiver.
X. Demi larcin - En mot - Bande de caoutchouc - Vieux camp.
XI. Vomitif - Note - Port sur l'Adriatique.
XII. Lettres de coq - Très gros - Début de mémoire - Grande ouverte.
XIII. Corps d'armée - Le rêve des chercheurs d'or - Prénom.
XIV. A l'envers: au cœur du pain - Chien de race - Pont.
XV. Ancienne province d'Italie - Apparent.
XVI. Opéra de Rossini - Voyelle - Posséda - Préposition.
XVII. Méprisable - Habitants d'Europe Centrale - Fin de participe.
XVIII. Puits naturel - Préposition - S'amuserent - Et pas les autres.

SOLUTION DU N° 3

HORizontalement: 1. Intermédiaires; Ira - 2. Neuvaine; Snack; Rai 3. Tsarine; Astérie; ND - 4. Télé; Aérée; Aga - 5. Ré; UL (lu); Avoir; Musset - 6. Soixante; Sévérité - 7. TNT; Glucose; Ah - 8. Est; Ans; Nommai - 9. Carcassonnais; OAUT (août) - 10. Epais; Scène; Pitt - 11. Site; Ai; AMT (mât); Gosier - 12. Ci; Pyrénéenne; Que - 13. Cuve; Marins; Murs - 14. Alerte; Net; Est - 15. IT; Narrer; Séant - 16. Muret; Energumène - 17. Arase; Irai; Rus - 18. Neutralisation; EE.
VERTICALEMENT: I. Interstices; Caïman - II. Nés; Eon; Apiculture - III. Tuât; Itérative; R. A. U. - IV. Evreux; Scie; Ernest - V. Railla; Tas; Tâter - VI. Mine; NG; Aymeri - VII. ENE; Atlas; Ira; RN - VIII. Dé; Aveu; Os; Erne; Li - IX. Cancanière - X. Assaisonnement; Nia - XI. Intéressantes; Sert - XII. RAER (rare); Vé; Ie; Serai - XIII. Ecrémé; NS; En; Agio - XIV. Skieur; Poë; O. N. U. - XV. Siamois; TM - XVI. IR; Asthmatique; Ere - XVII. Rangée; Auteurs; Nue - VIII. Aidât; Lit; Restées.

impar



VACANCES



Et maintenant, vous allez voir comment on se douche, dans notre pays!

En Ecosse

Dans un village, le médecin croise la femme d'un de ses patients. Votre mari dort-il mieux, madame MacPherson? Ce calmant lui procure-t-il un sommeil meilleur? Bien au contraire, Docteur. Au début, ça allait un peu mieux... Mais depuis qu'il a appris combien coûtait ce calmant, il en a perdu complètement le sommeil.



Votre livre de cuisine, il ne dit sûrement pas comment effacer les rougeurs de mon gamin?

Astuce

Le condamné va être guillotiné. On lui demande quelles sont ses dernières volontés. Une bonne bouteille de Bourgogne. C'est possible. Mais je voudrais aussi en choisir le millésime. Accordé. Lequel? 1989.



C'est le moment de rentrer; j'ai pris beaucoup trop de poids.

Solution des huit erreurs

- 1. A gauche du tir, joint du pipe-line plus large.
2. Un joint en moins sur le pipe-line à droite du tir.
3. Profil du pipe-line modifié sur l'horizon.
4. Crosse de la carabine de gauche modifiée.
5. Console droite de la tablette de tir.
6. Pas d'épaisseur en haut sur le tronçon du tir.
7. Tunique de l'homme complétée au col.
8. Derrière les palmiers, terrain complété.

FINANCE • ÉCONOMIE • FINANCE • ÉCONOMIE

POURQUOI ÉPARGNER ?

— Par Jean CARBONNIER —

Notre édifice social est de plus en plus à l'ordre du jour de nos préoccupations quotidiennes et il nous paraît judicieux, à l'occasion de l'examen successif de ses multiples aspects, de ne jamais perdre la vue d'ensemble qui pourra seule permettre l'instauration de mesures équilibrées et surtout supportables par le peuple suisse dont l'autorité entend faire le bonheur.

Au moment où nous allons entamer une nouvelle étape des discussions sur la structure de la prévoyance sociale, il faut rappeler qu'à l'inverse de nombreux pays socialistes et communistes, la Suisse entend à juste titre faire reposer son édifice social sur trois piliers. Or, l'équilibre postule nécessairement que chacun d'eux ait les mêmes chances de réalisations. Pour qu'il en soit ainsi, il est indispensable de mettre le 3e pilier, soit l'épargne individuelle, sur un pied d'égalité absolue avec les deux premiers et ne pas laisser s'accréditer la conviction que les épargnants sont des utopistes, sinon des imbéciles !

FONCTIONS DE L'ÉPARGNE

Dans le branle-bas permanent des révisions périodiques de l'AVS (1er pilier) et de la généralisation de la prévoyance professionnelle (2e pilier), l'épargne privée fait toujours davantage effet de « parent pauvre », ce qui est non seulement grave et contraire au système, mais hautement pernicieux. En effet, sur le plan individuel, l'épargne a toujours été indispensable pour faire face aux aléas de la vie et aux charges de la vieillesse. Aujourd'hui plus que jamais, dans l'inflation terrible que nous connaissons, elle a de surcroît le précieux avantage d'avoir un effet anti-inflationniste évident en détournant une partie des revenus de la consommation directe. Et nous sommes convaincus qu'il n'y aura pas de lutte vraiment efficace contre l'inflation sans réduction généralisée de la consommation privée. Par ailleurs, sur le plan collectif, l'épargne est un moteur indispensable à notre économie nationale. Nul ne peut indiquer par quoi il conviendrait de remplacer l'épargne dans son rôle formateur de capitaux dont ni l'économie, ni les pouvoirs publics ne sauraient se passer.

Selon les chiffres tirés d'une étude publiée en 1973 par l'Union de Banques suisses, la Suisse compte en gros 6 millions d'habitants qui possèdent ensemble 9 millions de carnets d'épargne. Le montant total de ces livrets ascende à 34 milliards de francs. Si l'on ajoute à ce montant celui représenté par les bons de caisse, obligations, assurances-vie, etc... on arrive à un total de 187 milliards de francs ! Et c'est grâce à cette épargne, selon cette étude, que le 60 pour cent de tout notre équipe-

ment industriel, commercial et agricole a été édifié. Est-ce assez pour faire entendre la voix du 3e pilier ?

DEUX PREMIERS PILIERS

L'AVS se porte bien, très bien, d'aucuns diront même trop bien ! L'application voulue du principe de solidarité est absolue, chacun payant des cotisations selon ses revenus : plus ceux-ci sont élevés au cours de la période active de l'assuré, plus les cotisations sont fortes. En revanche, lors de l'attribution des rentes, leur montant est proportionnellement plus élevé pour les gens de condition modeste que pour les « gros » cotisants. Cette justice distributive correspond à la normale dans notre pays se réclamant de la solidarité, pour autant qu'on s'en tienne à des niveaux supportables pour toutes les classes laborieuses et les pouvoirs publics, ainsi que dans les limites qui ne sont désormais pas loin d'être atteintes. Compte tenu des révisions toujours en cours, le Parti libéral neuchâtelois est totalement opposé à la « dynamisation » des rentes, ainsi d'ailleurs qu'à l'octroi de 13es mensualités.

Toute autre est la situation du 2e pilier. N'étant jusqu'ici pas obligatoire, la prévoyance professionnelle va le devenir pour tous les salariés, à des titres divers. Certains bénéficiaires seront avantagés le moment venu puisque leur rente connaîtra une adaptation proportionnelle au coût de la vie (indexée). Ils y auront, certes, largement contribué par leurs propres prestations. Ceux dépendant d'une administration publique auront en plus le plaisir de voir leurs revenus adaptés régulièrement au coût de la vie, alors que c'est le contribuable (vous et moi !) qui paie la différence ! On ne voit guère une entreprise privée pouvant se payer le luxe d'en faire autant. Dans ce domaine donc, des différences profondes apparaissent, créant une situation anormale à laquelle il faudra bien un jour tenter de remédier.

PAUVRE ÉPARGNE !

La situation, en revanche, se gâte sérieusement pour la catégorie des personnes qui, le moment venu, doivent au comptant vivre du revenu des capitaux qu'elles auront épargnés. L'inflation — qui atteint bientôt le double de rendement de l'argent ! — les ruine à coup sûr et toujours plus rapidement. Même s'ils ne sont pas les plus nombreux, ces gens ont droit à une égale sollicitude de la part de l'Etat (qui jusqu'ici les a passablement ignorés). Il se doit d'assumer désormais clairement ses responsabilités à leur égard, nullement en leur accordant la charité, mais simplement en tenant les promesses qu'il a faites dès l'origine aux épargnants. En raison du fait qu'il est « dépassé par les événements », l'Etat doit d'autant plus repenser fonda-

mentalement le sort à faire au troisième pilier, encore une fois aussi nécessaire que les deux autres. De plus, les efforts énormes consacrés aux deux premiers piliers font progressivement perdre aux gens le sens de leurs responsabilités personnelles, ce qui est également très grave. Cette forme flagrante de socialisation va encore contribuer à annihiler les chances du troisième pilier.

Sans avoir la prétention d'épuiser la gamme des moyens (qui apparaît d'emblée assez restreinte), il nous paraît que les remèdes possibles sont rares et se confinent d'abord à de substantiels allègements fiscaux. En effet, les capitaux épargnés et placés en carnets ou dépôts d'épargne, en valeurs mobilières à revenu fixe et en assurances-vie, perdent déjà chaque année une plus lourde part de leur substance (inverse de l'indexation) et sont donc déjà cruellement pénalisés. Alors même que nous nous sommes toujours opposés à toute réduction du produit de l'impôt direct (comme à toute augmentation), nous devons constater que le sort de l'épargne est devenu si exceptionnel et dangereux qu'il est de toute urgence de mettre sur pied une fiscalité spéciale de l'épargne, exonérant de l'impôt, par exemple, les revenus de l'épargne « pure », avec une limite sans doute, mais assez élevée pour tenir compte des lourdes pertes hélas déjà réalisées et de la dévalorisation permanente de la monnaie. Seule cette pratique légitime et courageuse permettra de redonner de l'élan aux épargnants, si injustement pénalisés jusqu'ici. Elle permettra de surcroît d'insuffler de nouveaux capitaux « sains » dans notre économie et d'éviter le renchérissement du loyer de l'argent, avec la spirale si connue de ses conséquences.

C'est à ce seul prix que la solidarité nationale ne sera pas un vain mot (et pas seulement à sens unique !). L'Etat se doit de prendre ses responsabilités pour tenir les promesses formelles faites depuis des années. Il en va de la crédibilité de notre régime démocratique.

J. C.

● Swissair et la fabrique de conserves Roco à Rorschach ont décidé de construire une fabrique pour la production de repas prêts à la consommation à Cork, dans le sud de l'Irlande.

L'entreprise commune, créée sous le nom de Swissco, dispose d'un capital-actions d'un million de francs suisses, dont les deux partenaires détiennent chacun la moitié. La fabrique produira également des conserves pour l'exportation, sous la raison sociale d'une autre société affiliée, Roco Foods Ltd., à laquelle Swissair ne participe pas.

Solidarité et épargne dans l'assurance-vie

Selon une statistique dressée par l'Union des compagnies suisses d'assurances sur la vie, un cinquième des 56.778 personnes décédées l'an dernier en Suisse étaient titulaires d'une police d'assurance-vie. Ils y en ont eu exactement 10.988.

Les polices-vie obligent les compagnies à verser la totalité du capital assuré sitôt que la première prime a été versée. Or, sur le nombre d'assurés décédés indiqué ci-dessus, 2119 avaient conclu leur assurance depuis moins de trois ans. Ils avaient versé sur ces contrats un montant de 2,6 millions de fr. de primes et les compagnies ont payé à leurs ayants-droit 48,9 millions de fr. Une certaine proportion des primes encaissées est affectée par les compagnies à la couverture du risque de décès. C'est dire que la perte sur les polices récentes a été, en réalité, plus élevée que ne l'indiquent les chiffres cités.

En fait, il ne s'agit pas à proprement parler d'une perte car il s'établit une manière de compensation entre les prestations versées pour cause de décès et le montant total des primes encaissées. Cela revient à dire que les assurés encore en vie supportent une part des prestations pour cause de décès. C'est ce qu'on appelle le principe de solidarité. C'est une chose qui échappe le plus souvent aux assurés. Ils n'ont en effet pas souvent conscience du fait qu'il existe une communauté des assurés, sur laquelle se répartit le montant global des prestations.

Une autre partie, assez faible d'ailleurs, des primes, sert à couvrir les frais d'administration. Enfin, une troisième part représente l'élément d'épargne, qui joue un rôle important dans l'assurance-vie. Il intéresse les assurés encore en vie à l'échéance de leur contrat. Pendant toute la durée de celui-ci, ils ont acquitté leurs primes. Par contre, ce qu'il est convenu d'appeler la prime d'épargne leur est créditée et porte des intérêts. Ces derniers permettent soit de réduire progressivement le montant des primes, soit — celles-ci restant constantes — d'augmenter le capital versé à l'assuré à l'échéance de sa police. C'est ce que l'on appelle communément la participation aux bénéfices.

L'importance du facteur épargne de l'assurance-vie est mise en évidence par la ventilation des prestations d'assurance. L'an dernier, pour

la première fois dans l'histoire de l'assurance-vie, le montant de ces prestations a légèrement dépassé le cap du milliard de fr., avec un montant de 1005,4 millions de fr. Plus de la moitié de ce montant a été versé à des assurés encore en vie à l'échéance de leur police, soit 549 millions de fr. Pour eux, le facteur épargne a pleinement joué son rôle. Par contre, les prestations versées pour cause de décès avant l'échéance du contrat ne se sont élevées qu'à 211 millions de fr. Les compagnies d'assurances sur la vie ont en outre payé 179,2 millions de fr. à titre de rentes viagères, ainsi que 66,2 millions de fr. d'indemnités pour cause de maladie ou d'invalidité.

Comme on le voit, si le facteur de solidarité revêt une importance certaine en donnant à tous les assurés une sécurité immédiate pour leurs héritiers, le facteur épargne joue un rôle encore plus important, faisant du même coup contribuer l'assurance sur la vie à la prévoyance-vieillesse dans le cadre des deuxième et troisième piliers.

M. d'A.

Les capitaux allemands investis de préférence en Suisse

C'est en Suisse que les Allemands investissent le plus volontiers leurs capitaux, selon les chiffres communiqués par le Ministère fédéral de l'économie de Bonn. En effet, ils ont placé depuis le 1er septembre 1961 dans des entreprises de la Confédération un montant total de 3,5 milliards de DM. La Suisse est suivie dans l'ordre de l'Union belgo-luxembourgeoise (environ 3,3 milliards), de la France (3,2 milliards), des Pays-Bas (2,5 milliards), des Etats-Unis (2,6 milliards), du Canada (2,4 milliards) et de l'Espagne (2,3 milliards). Dans ce dernier pays, plus d'un milliard ont été investis dans des entreprises hôtelières, alors qu'aux Etats-Unis, les capitaux allemands placés dans l'industrie chimique s'élèvent à plus de 700 millions.

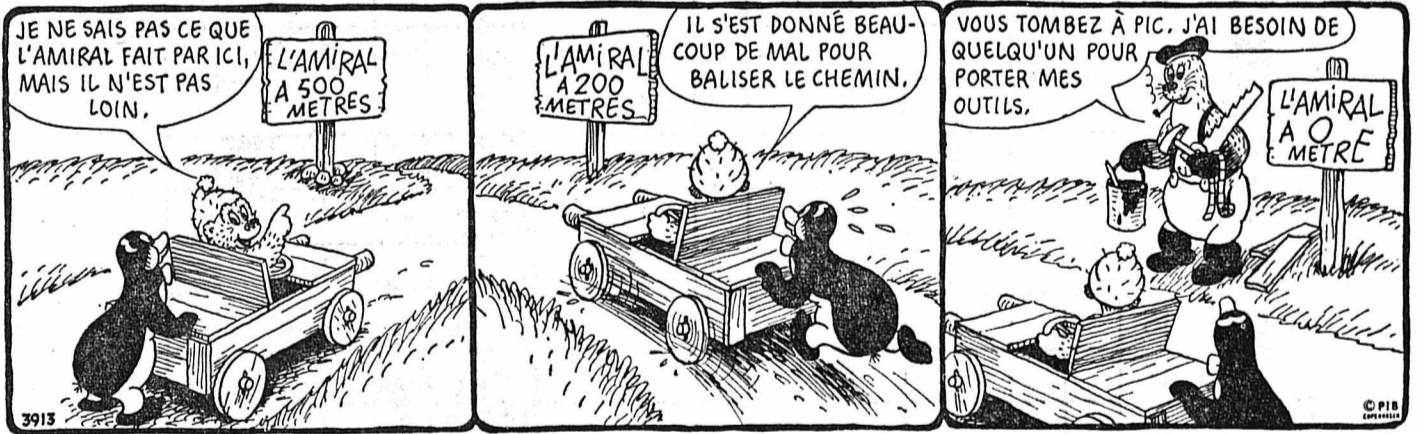
En 1973, les investissements effectués par l'économie allemande à l'étranger ont atteint le chiffre record de 5,6 milliards de DM contre 2,8 l'année précédente. (ats)

Une annonce dans « L'Impartial » fait souvent l'affaire !

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN



BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 12 juillet

B = Cours du 15 juillet

Table of stock market data for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich, listing various companies and their share prices in Swiss francs.

Table of stock market data for BALE (Actions suisses), NEW YORK (Ind. Dow Jones), and Billets de banque étrangers, listing various companies and their share prices.

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

Table of investment funds, listing fund names, their performance metrics, and contact information for the BCN.

Dix kilomètres de bataille pour la grande étape pyrénéenne! Poulidor a battu Lopez-Carril et Merckx mais le leader belge a distancé Aja...

Raymond Poulidor a dû attendre sept ans pour franchir à nouveau en tête la ligne d'arrivée d'une étape du Tour de France. Depuis 1967, le Limousin, qui en est à sa douzième participation dans la Grande Boucle, n'était en effet plus parvenu à s'imposer comme le vainqueur d'un jour. Et bien, à Saint-Lary-Soulan, le « doyen » des courses cyclistes a renoué avec le succès et de la plus brillante façon en remportant la seizième étape, la plus difficile peut-être, en solitaire. Sous la banderole, l'étonnant « Poupou » a précédé de plus d'une minute tous ses rivaux à l'exception de l'Espagnol Lopez-Carril, deuxième à une quarantaine de secondes. On attendait beaucoup de cette première grande étape pyrénéenne, qui comportait le franchissement de quatre cols avant de se terminer à Saint-Lary-Soulan, après

une ultime ascension très sélective de 10 kilomètres. Si les coureurs se sont un peu réservés devant l'ampleur de la tâche — 18 hommes étaient encore groupés au pied de la dernière montée — le final de cette étape est à ranger au chapitre des grands moments du Tour de France. Sur cette montée très difficile, la bataille a été impitoyable et les effondrements spectaculaires. Le populaire Raymond a réalisé un exploit assez extraordinaire. Attaquant à huit kilomètres de l'arrivée, « Poupou » a décamponné Merckx avant de revenir et de laisser sur place trois hommes qui le précédaient pour avoir tenté leur chance peu avant, dans l'ordre, Bellini, Lasa et Van Neste. Et il a ainsi inscrit un nouveau chapitre glorieux dans l'histoire du Tour de France.

Le maillot jaune a dû changer de vélo!

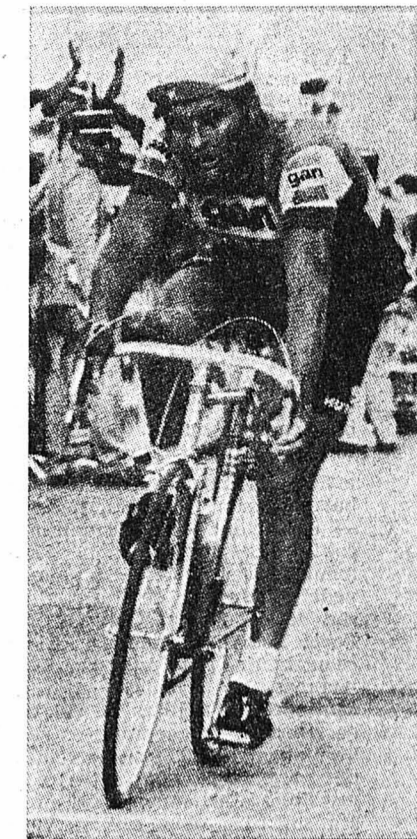
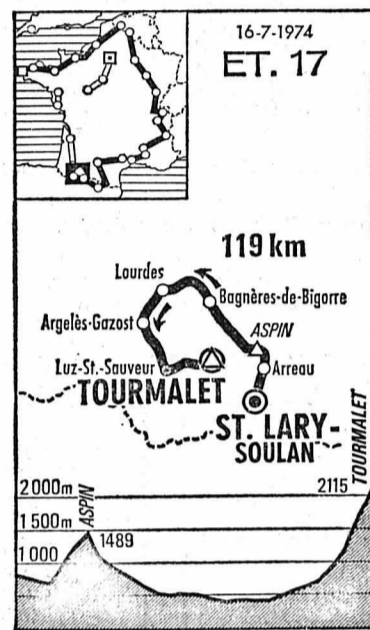
Eddy Merckx a donc été battu dans cette étape qui a provoqué une sélection très sévère. Pour lui pourtant, le bilan n'était pas loin d'être positif lundi soir. En effet, il a dû concéder 1'08" à Lopez-Carril, qui s'est porté ainsi à la deuxième place du classement gé-

neune Belge Michel Pollentier ou le huitième rang du néo-professionnel français André Romero. Mais elle a surtout démontré que l'initiative, même tardive payait, encore que la position d'Eddy Merckx n'ait jamais été fondamentalement remise en question. Il faut pourtant savoir gré à Raymond Poulidor d'avoir redonné une impulsion à ce Tour de France, qui en manquait singulièrement, et ce à 38 ans.

Panizza (It) à 2'05"; 7. Roger Pingeon (Fr) à 2'34"; 8. André Romero (Fr) à 3'31"; 9. Michel Périn (Fr) à 3'45"; 10. Willy Van Neste (Be) à 3'48"; 11. Gonzalo Aja (Esp) 7 h. 57'21"; 12. Mariano Martinez (Fr) 7 h. 57'51"; 13. Juan Zurano (Esp) 7 h. 59'57"; 14. Joaquim Agostinho (Por) 8 h. 00'01"; 15. Ward Janssens (Be) 8 h. 00'23"; 16. Delisle (Fr) 8 h. 00'46"; 17. Lasa (Esp) 8 h. 00'54"; 19. Labourdette (Fr) 8 h. 01'24"; 20. Van Springel (Be) 8 h. 01'25".

Classement général par points: 1. Sercu (Be) 197 points; 2. Merckx (Be) 154; 3. Karstens (Ho) 122; 4. Esclassan (Fr) 117; 5. Guimard (Fr) 102.

L'étape d'aujourd'hui



« Poupou » renoue avec la victoire dans le Tour après sept ans d'attente (bélino AP)

Grand Prix de la montagne (général): 1. Perurena (Esp) 151 points; 2. Merckx (Be) 112; 3. Abillera (Esp) 88; 4. Aja (Esp) 86; 5. Lopez-Carril (Esp) 75.

Les points chauds (général): 1. Hoban (GB) 107 points; 2. Merckx (Be) 82; 3. Karsten (Ho) 81; 4. Coroller (Fr) 38; 5. Van Springel (Be) 24.

Par équipes (général): 1. Velez, 279 h. 23'12"; 2. Caput, 279 h. 36'40"; 3. Albani, 279 h. 52'04"; 4. Criabori, 280 h. 03'12"; 5. Stablinski 280 h. 03'57".

Classement combiné: 1. Merckx (Be) 7 points; 2. Van Springel (Be) 35; 3. Pollentier (Be) 42; 4. Aja (Esp) 49; 5. Poulidor (Fr) 59.

Guimard-Spruyt réconciliation!

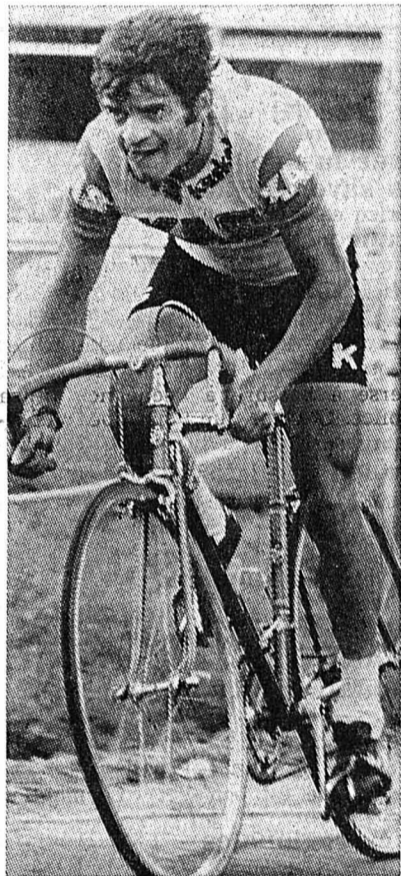
En cours d'étape, un incident a opposé Cyrille Guimard et Joseph Spruyt, l'un des coéquipiers d'Eddy Merckx. A deux reprises, les coureurs ont eu des altercations. Selon Guimard, Spruyt lui aurait reproché d'avoir attaqué dans le col de Puerto de Canto. Il lui aurait dit que « puisque c'était ainsi, il ne gagnerait pas une seule étape d'ici à Paris ».

Guimard a mal pris la chose et a accusé certaines équipes de faire course commune. Ulcéré, au début de l'ascension du col du Portillon, après une deuxième altercation avec Spruyt, le Français était d'autre part descendu de vélo et s'était assis sur une murette avec la visible intention de renoncer. Il fallut une intervention de M. Jacques Goddet en personne pour qu'il remonte sur sa bicyclette. Il semblait, au soir de cette seizième étape, qu'une réconciliation était dans l'air...

Résultats

Classement de la 16e étape, Seo de Urgel - Saint-Lary-Soulan, 209 km.: 1. Raymond Poulidor (Fr) 7 h. 53'29"; 2. Vicente Lopez-Carril (Esp) à 41"; 3. Michel Pollentier (Be) à 1'02"; 4. Alain Santy (Fr) à 1'17"; 5. Eddy Merckx (Be) à 1'49"; 6. Wladimiro

Classement général: 1. Eddy Merckx (Be) 92 h. 40'18"; 2. Vicente Lopez-Carril (Esp) à 2'24"; 3. Gonzalo Aja (Esp) à 4'20"; 4. Vladimiro Panizza (It) à 5'58"; 5. Raymond Poulidor (Fr) à 6'; 6. Joaquim Agostinho (Por) à 10'54"; 7. Michel Pollentier (Be) à 13'53"; 8. Mariano Martinez (Fr) à 14'16"; 9. Alain Santy (Fr) à 15'07"; 19. Herman Van Springel (Be) à 18'08"; 11. Roger Pingeon (Fr) à 19'37"; 12. Michel Périn (Fr) à 20'03"; 13. André Romero (Fr) à 21'22"; 14. Raymond Delisle (Fr) à 21'35"; 15. Juan Zurano (Esp) à 25'42"; 16. Lasa (Esp) à 26'21"; 17. Oliva (Esp) à 29'15"; 18. Van Impe (Be) à 30'36"; 19. Labourdette (Fr) à 30'53"; 20. Danguillaume (Fr) à 33'18".



L'Espagnol Aja, le grand battu de cette journée. (ASL)

ral. Mais il a distancé très nettement Gonzalo Aja, son plus dangereux rival jusqu'ici et qui a essuyé une terrible défaillance sur les rampes du Pla-d'Adet menant à la station pyrénéenne. Et puis, il faut relever que Merckx a dû couper son rythme dans le final de cette ascension. Il a dû en effet changer de vélo à la suite d'un incident mécanique alors qu'il luttait pour ne pas être trop nettement distancé.

Deux grands battus

Si certains ont déçu, tels Aja et Agostinho, encore plus nettement distancé que l'Espagnol, cette seizième étape a réservé quelques surprises agréables, avec la troisième place du

DANS LA ROUE

Avec Vicente Lopez-Carril

Trente et un ans et quelques instants de gloire, hier matin. Vicente Lopez-Carril drainait la grande majorité des applaudissements des lève-tôt, de Seo de Urgel, qui n'étaient pourtant guère nombreux, la police espagnole sachant tenir les gens à distance... Les spectateurs d'une telle manifestation le savent. Les participants sont moins au fait: quelques coups de matraque, assés au hasard, le leur ont appris. A chacun ses moyens: les suivants blessés n'ont pu riposter qu'à coup de communiqué. De protestation et sans effet.

Vicente Lopez-Carril était pourtant visible de loin grâce à son maillot qui lui avait d'ailleurs valu quelques ennuis et une remontrance, au début du Tour, en Bretagne, lorsqu'il ne le portait pas. Les champions nationaux doivent se signaler. Le règlement c'est le règlement.

Domage que ce même règlement n'oblige pas, aussi, à attaquer quand on en a les moyens. Car ce Lopez-Carril portait, au départ d'Espagne, bien des espoirs. C'est de lui que devait venir cette explosion tant attendue, une explosion plus intelligente que celle qui avait détruit, dans la nuit, la poste principale d'Andorre-la-Vieille. Au mépris du repos de la caravane (qui avait établi ses quartiers dans la principauté).

Lopez-Carril devait donc être la vedette de la 16e étape qui pouvait détrôner Merckx. Pourquoi lui plutôt qu'Aja, mieux classé au général? Une question de résistance. On disait Aja un peu usé et cela se

vérifia dans les tous derniers kilomètres. « C'est de lui que je crains le danger » surenchérisait d'ailleurs Eddy Merckx. Il convenait donc de prendre la roue de l'Espagnol. Une roue qui ne tourna pas plus vite dans le premier col, lequel rappela des souvenirs d'antan, puisqu'en terre battue. L'allure réduite contenta parfaitement le champion d'Espagne. Un peu moins l'évêque de Seo de Urgel qui avait pris place dans la voiture directoriale.

De notre envoyé spécial:
Serge DOURNOW

Deuxième ascension toujours aussi calme. Que c'est long d'attendre... Puis le col du Portillon, avec le retour en France. Là, l'effort de Lopez-Carril fut proportionnel à celui de Merckx et de quelques autres. Le temps d'aller voir Cyrille Guimard et Spruyt qui en étaient venus aux mains on ne sait pourquoi, après s'être arrêté au bord de la route pour leur match de boxe, que déjà le trou s'était formé. La plongée sur Saint-Lary, patrie de la skieuse Isabelle Mir qui était d'ailleurs devant sa porte, ralentit à nouveau le tout. C'est alors que vint la montée finale... Ah! qu'il fallut attendre. On l'attendait ce démarrage qui allait faire changer la face du Tour. Celui de Van Neste, puis de Lasa, puis de Bellini, puis de Poulidor vivrent avant. Et enfin le champion d'Es-

pagne appuya. Bravo! Nous ne nous étions pas trompés. Merckx resta sur place.

Mais ce n'est pas en quatre kilomètres que l'on gagne un Tour de France. Que l'on bat un imbattable qui l'est. Alors, pourquoi cette attente?

« J'ai eu beaucoup d'appréhension avant d'attaquer. N'importe qui d'autre aurait été maillot jaune, je l'aurais certainement pris, car j'étais finalement en bonne condition. Mais il a fallu faire trop d'efforts dans le Portillon puis dans la dernière côte pour isoler Merckx. J'avoue avoir eu peur de continuer trop vite. C'est dommage.

Les coureurs espagnols arborent toujours un visage sombre. Celui de Lopez-Carril l'était plus encore, hier, dans cette station pyrénéenne où il avait manqué son coup. Quant à Merckx, malgré sa défaite, il souriait. Avec retenue. Après être allé, très sportivement, serrer la main de Poulidor auteur d'un exploit assez extraordinaire, le maillot jaune chercha — et trouva — Lopez-Carril.

— Bravo, lui dit-il.

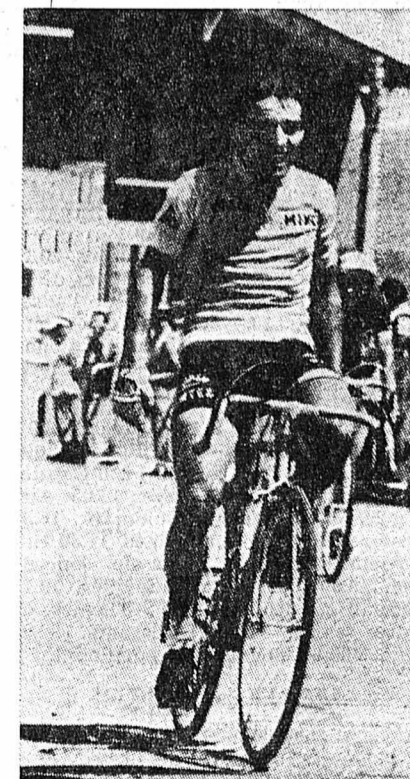
— Muchos gracias, lui répondit son second au général. Mais tu as gagné la partie. Je ne t'ai pas fait assez souffrir. Mon frère a raison: il m'a fait savoir que lui, il ne t'aurait pas laissé passer les Alpes... Heureusement pour toi, il est au Tour de l'Avenir. Tu le verras l'an prochain, mais pas dans mon équipe. Comme il est plus fort que moi, il a décidé d'aller s'engager à la concurrence...

Abandon de Schraner

Cette sixième étape était longue de 168 km. 500. Elle comportait les ascensions des cols de Puerto de la Bonaigua (2072 mètres, première catégorie), du Portillon (1308 mètres, première catégorie), de Peyresourde (1563 mètres,

deuxième catégorie), et du Pla d'Adet (1680 mètres, première catégorie), au sommet duquel était jugée l'arrivée. On s'attendait donc à des ravages dans les rangs du peloton, et la voiture-balai a fait le plein de six concurrents, vaincus par les difficultés, la maladie et la chaleur: les Français Leguillou (maux d'estomac) et Bernard, l'Autrichien Spindler, l'Italien Rosami, le Polonais Szozda (vainqueur de la Course de la Paix), et le Suisse Viktor Schraner qui a abandonné à 48e kilomètre, soit peu avant le sommet du col du Puerto de la Bonaigua.

C'est sur les pentes du Portillon et sur celles du col de Peyresourde toutefois, qu'une première sélection interviendra, laquelle débouchera sur une échappée à neuf au 140e kilomètre: le Polonais Kowalski, les Espagnols Na-



Le leader du Tour de l'Avenir, Martinez, a remporté l'étape. (bélino AP)

Le Fribourgeois Kuhn en vedette au Tour de l'Avenir

Le leader Martinez, vainqueur, améliore sa position

A l'image de son aîné, le Tour de l'Avenir a connu une journée éprouvante. Brûlés par le soleil, les Pyrénées ont éclairci les rangs. Dans le même temps, elles ont permis à l'Espagnol Enrique Martinez, vainqueur avec deux secondes d'avance sur le Français Charlier à Saint-Lary-Soulan, d'asseoir une nouvelle fois sa position de leader du classement général alors que les écarts ne cessaient de grandir sur ses principaux rivaux au fil des minutes. Arrivé neuvième avec un retard de 5'52" au terme de ce final en côte, le jeune Fribourgeois Michel Kuhn a limité les dégâts au maximum. Dans le camp helvétique, il a ravi une fois de plus la vedette à Iwan Schmid, ce qui lui permet désormais de figurer en 6e position au classement général à 11'15" du leader.

zabal, Martinez, de Guevara, les Français Leleu, Linard, Charlier, l'Italien Mirri et l'Autrichien Steinmayr, dont l'avance, à 20 kilomètres de l'arrivée, se chiffrait à 1'40 sur Mitteregger, le Suisse Kuhn, Kaczmarek, Guerrini et Schoumacker.

Enrique Martinez vers un succès final

Enrique Martinez n'a donc pas laissé passer l'occasion qui s'offrait à lui. Le champion du monde militaire a désormais pris une sérieuse option sur la victoire finale, encore que chez les amateurs il faille se méfier des battus qui ne sont pas des hommes à se résigner facilement. C'est dans les 6 derniers kilomètres de l'ultime ascension que l'Espagnol s'est détaché en compagnie de Steinmayr et Charlier avec qui il a dû néanmoins lutter au coude à coude jusque sur la ligne.

Alors que le Polonais Kaczmarek se faisait l'auteur d'un spectaculaire retour de l'arrière, il faut regretter que Michel Kuhn ait perdu du terrain sur la fin. Néanmoins, il faut saluer sa performance alors que l'équipe suisse est à la peine depuis plusieurs jours déjà.

Classement de la 6e étape, Sort - Saint-Lary-Soulan, 165 km.: 1. Enrique Martinez (Esp) 5 h. 31'32"; 2. Jacques Charlier (Fr) à 2"; 3. Wolfgang Steinmayr (Aut) à 29"; 4. Gabriele Mirri (It) à 1'35"; 5. Guy Leleu (Fr) à 2'11"; 6. Jose Nazabal (Esp) à 3'09"; 7. Josef Kaczmarek (Pol) à 3'33"; 8. Hubert Linard (Fr) à 4'16"; 9. Michel Kuhn (S) à 5'52"; 10. Rafael de Guevara (Esp) à 6'31"; 11. Brzezny (Pol) 5 h. 38'20"; 12. Pronk (Ho) 5 h. 39'51"; 13. Vondracek (Tch) 5 h. 40'19"; 14. Mitteregger (Aut) 5 h. 40'35"; 15. Guerrini (It) 5 h. 41'01". — Puis: 18. Jurg Stalder (S) 5 h. 42'05" (à 10'33"); 38. Iwan Schmid (S) 5 h. 49'41" (à 18'09"); 41. René Ravasi (S) 5 h. 52'52" (à 21'20").

Classement général: 1. Enrique Martinez (Esp) 20 h. 37'26"; 2. Wolfgang Steinmayr (Aut) à 3'35"; 3. Gabriele Mirri (It) à 4'24"; 4. Josef Kaczmarek (Pol) à 5'27"; 5. Guy Leleu (Fr) à 8'54"; 6. Michel Kuhn (S) à 11'15"; 7. Jose Nazabal (Esp) à 11'18"; 8. Bert Pronk (Ho) à 11'35"; 9. Hubert Linard (Fr) à 12'06"; 10. Jan Brzezny (Pol) à 13'09"; 11. Ryszard Szurkowski (Pol) à 13'52"; 12. Jacques Charlier (Fr) à 14'43"; 13. Jean-Pierre Guitard (Fr) 20 h. 52'11"; 14. Rafael de Guevara (Esp) 20 h. 53'04"; 15. Philippe Bodier (Fr) 20 h. 54'24". — Puis: 17. Jurg Stalder (S) à 20'10"; 25. Iwan Schmid (S) à 24'33"; 37. René Ravasi (S) à 36'08".

Classement général par équipes: 1. France 62 h. 59'31"; 2. Espagne 63 h. 03'30"; 3. Pologne 63 h. 04'14"; 4. Autriche 63 h. 07'11"; 5. Hollande 63 h. 25'04"; 6. Suisse 63 h. 26'44"; 7. Italie 63 h. 26'45".

IMPARTIAL-TV IMPARTIAL-TV

TVR

21.25 - 22.50 14-18. Film de montage écrit par Cécil Saint-Laurent et réalisé par Jean Aurel.

Sous l'influence de la télévision, les films de montage d'actualités sont devenus à la mode. Celui-ci fut réalisé en 1962, et constitue un exemple remarquable de la puissance évocatrice des documents d'époque. Il est vrai que ceux-ci sont de première qualité, et qu'ils se rattachent à l'un des plus formidables conflits qu'ait vécus l'humanité : la « Grande Guerre ».

Ce ne sont pas seulement les combats qui sont restitués, mais aussi — et surtout — les conditions du conflit. La genèse et le déroulement de cette guerre ont eu leurs vedettes : le tsar de Russie, le kaiser, le kronprinz, Gallieni, Joffre, Foch, Pétain, Hindenburg, Clemenceau, Lénine... Et puis, derrière ces hommes, les soldats, victimes par centaines de milliers de cet espèce de règlement de comptes entre gouvernements, entassés dans la boue de tranchées, noyés par les sous-marins allemands, gazés, ou écrasés sous les obus qui, à Verdun, atteignirent le triste record d'une pièce tirée par centimètre carré !

Ce film est ainsi un réquisitoire contre la guerre. Sa qualité technique est remarquable, si l'on tient compte du fait qu'il est constitué de documents disparates venant de différentes origines, et que malgré cela, on n'a pas le sentiment d'un manque d'unité. Le commentaire de Cécil Saint-Laurent est dit par l'au-

Sélection de mardi



A la TV romande, à 20 h. 30, L'éducation sentimentale de Gustave Flaubert (2e épisode). Notre photo : Françoise Fabian dans le rôle de Mme Arnoux. (photo TV suisse)

teur de manière alerte et souvent caustique.

Si vous avez manqué le début : C'est l'été de 1914. Les souverains et chefs d'Etat d'Europe voyagent. Au cours d'une visite officielle en Bosnie, l'archiduc François-Ferdinand est assassiné à Sarajevo par un terroriste serbe. Bien vite, c'est la guerre entre l'Autriche et la Serbie, et par le jeu des alliances, l'Allemagne de Guillaume II d'une part, et la France, l'Angleterre et la Russie d'autre part se trouvent dans des camps opposés...

TVF 1

12.30 - 13.00 Le Sixième Sens. Feuilleton. D'après le roman de Roger Boussinot.

Martin Ferrer, un vieux musicien devenu professeur de violon et directeur du cours populaire Vincent d'Indy, reçoit un jour la visite d'un Espagnol, Benvenuda, qui désire que son fils Jésus, il prononce « Rhéouss », prenne quelques leçons de violon afin de rapporter un peu d'argent à la maison.

Les premières notes jouées par l'enfant bouleversent Martin Ferrer car « Rhéouss » lui paraît un prodige, une sorte de Mozart ou de Paganini... Il refuse d'abord de croire au miracle, puis il se passionne.

TVF 2

14.30 - 16.15 Les tribulations d'un Chinois en Chine, de Philippe de Broca.

Le très riche et désœuvré Arthur Lempereur n'a pas de chance : toutes ses tentatives de suicide échouent. Sur son yacht, en rade de Hong-Kong, il apprend qu'il est ruiné. Un vieil ami chinois, Mr. Goh, lui fait souscrire une assurance d'un million de dollars et lui promet de le faire « supprimer » en douceur. Arthur, nerveux, attend les « événements ». Deux hommes le suivent partout. Dans un cabaret, il rencontre Alexandrine Pinarde, étudiante et strip-teaseuse. Celle-ci lui sauve la vie et Arthur tombe amoureux d'Alexandrine. Il ne veut plus mourir. Mais, pour rester en vie, il lui faut retrouver Mr. Goh et échapper au plus grand bandit des mers de Chine. Commence alors une incroyable poursuite.

20.35 - 22.50 Les dossiers de l'écran : La vie de Thomas Edison.

Formé par Maurice Tourneur et considéré comme un vétérinaire de Hollywood, Clarence Brown a réalisé en 1940, « La vie de Thomas Edison ». Parmi ses réussites, « La chair et le diable » (1927), « La piste de 98 » (1929), « L'intrus » (1949). Dans l'œuvre consacrée au grand savant et homme d'affaires fut Thomas Edison, les téléspectateurs retrouveront avec plaisir l'excellent Spencer Tracy...

SUISSE ROMANDE

- 15.00 (c) Tour de France Saint-Lary-Soulan - Le Tourmalet. En Eurovision du Tourmalet.
- 18.20 (c) Téléjournal
- 18.25 (c) Présentation des programmes
- 18.30 (c) Vacances-jeunesse Grujot et Délicat : La Chatte bottée.
- 18.55 (c) Le Manège enchanté Pour les petits.
- 19.00 Un Soir chez Norris 16e épisode. (Feuilleton).
- 19.10 A vos lettres Un jeu.
- 19.40 (c) Téléjournal
- 20.00 (c) Malaventure Un Plat qui se mange froid (2). (Série)
- 20.15 (c) Tour de France Saint-Lary-Soulan - Le Tourmalet. Reflets filmés.
- 20.30 (c) L'Education sentimentale (2) de Gustave Flaubert. (Feuilleton).
- 21.25 14-18 Un film de montage.
- 22.50 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE 1

- 16.00 (c) Téléjournal
- 16.05 (c) La caméra en bandoulière De l'or sous les sabots, ou l'histoire du trot attelé.
- 16.50 (c) Pour les enfants Vautours et faucons, série suédoise. - Les secrets de la nature, avec le professeur E. Bauer.
- 17.40 (c) Tour de France
- 17.55 (c) Téléjournal
- 18.00 (c) Programmes régionaux
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Bienvenue à Rudolf Schock Oskar Kruger s'entretient avec ce chanteur de renom.
- 21.00 (c) Une semaine de la vie de Friedemann Wagner
- 22.35 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 16.30 (c) Mosaïque Emission médicale : la chirurgie chez les personnes âgées et la convalescence. Reportage du professeur Werner Selberg à Solingen.
- 17.00 (c) Téléjournal
- 17.10 (c) Konny et ses amis Kokusai Maru. (Série).
- 17.35 (c) Plaque tournante
- 18.25 (c) Arpad le Tzigane Sur tous les fronts. Série de Guy Saguez et Thomas Munster.
- 19.00 (c) Téléjournal
- 19.30 L'Homme aux Abois Film américain de Byron Haskin (1947).
- 21.00 (c) Téléjournal
- 21.15 (c) L'Allemagne d'Est en Ouest
- 22.00 (c) Ciné-club
- 22.45 (c) Téléjournal

FRANCE 1

- 12.30 Le Sixième Sens (1) Feuilleton.
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.35 Je voudrais savoir Le risque vénérien en croissance.
- 15.00 Tour de France cycliste Etape Saint-Lary-Soulan - Le Tourmalet.
- 18.15 La Lutte de l'Homme pour sa Survie (2) Un film de Roberto Rossellini.
- 19.10 Reinefeuille La fête de Reinefeuille.
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Tour de France cycliste
- 20.30 La piste aux étoiles Cirque.
- 21.30 Pourquoi pas ? Les scientifiques répondent La vie = l'évolution.
- 22.30 24 heures dernière
- FRANCE 2
- 14.30 (c) Les Tribulations d'un Chinois en Chine Un film de Philippe de Broca.
- 19.00 (c) Des chiffres et des lettres Jeu, avec « Le compte est bon » et « Le mot le plus long ».
- 19.20 (c) Actualités régionales
- 19.44 (c) Valérie (18) Feuilleton.
- 20.00 (c) I.N.F. 2
- 20.35 (c) Les dossiers de l'écran La Vie de Thomas Edison Un film de Clarence Brown.
- Débat L'électricité.
- 22.50 (c) I.N.F. 2

FRANCE 3

- 19.20 (c) Actualités régionales
- 19.40 (c) Le Tour de France cycliste
- 20.10 (c) Les trois ours
- 20.25 (c) Journal Inter 3
- 20.30 (c) Quai No 1, Voie A
- 21.20 (c) L'œil appivoisé
- 21.45 (c) Journal Inter 3

SUISSE

ALÉMANIQUE

- 17.00 (c) La maison où l'on joue Pour les petits.
- 18.00 (c) Tour de France Saint-Lary Soulan - Le Tourmalet.
- 18.50 (c) Fin de journée
- 19.00 (c) Téléjournal
- 19.05 (c) Laurel et Hardy
- 19.30 (c) Les animaux du monde
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.20 (c) Magazine de la médecine
- 21.20 La Maison des Otages Film américain.
- 23.10 (c) Téléjournal

SUISSE

ITALIENNE

- 18.00 (c) Cyclisme
- 18.30 Programmes de l'été pour la jeunesse
- 19.40 (c) Téléjournal
- 19.45 Pages ouvertes
- 20.10 Magazine régional Revue des événements.
- 20.45 (c) Téléjournal
- 21.00 Le Centre de l'Océan Film de Daniel Tardash.
- 22.25 (c) Jazz club Stan Getz au Festival de Montreux.
- 22.55 (c) Cyclisme
- 23.05 (c) Téléjournal

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 12.03 News service. 12.25 Communiqués. Mé-téo. 12.30 Miroir-midi. 13.00 Mardi, les gars ! 13.10 Les chemins de l'été. 14.05 Réalités d'ailleurs. 16.05 Feuilleton: Un Grand-Père en Béton armé (2). 16.15 Concert chez soi. 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. Revue de la presse suisse alémanique. Le micro dans la vie. Tour de France. 19.00 Le miroir du monde. 20.00 Plages privées. 20.30 Soirée théâtrale. La Dame au Petit Chien, d'Anton Tchekhov. 21.55 Oeuvres de compositeurs russes. 22.40 Club de nuit. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Plus. 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads, informations en romanche. 19.40 Musique.

pour la Suisse. 20.00 Informations. 20.10 Rhythm'n pop. 20.40 Les sentiers de la poésie. 21.10 Les nouveautés de l'enregistrement. 22.10 Nocturnes. 22.40 Médecine et santé. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Mon jardin. 14.30 Capriccio du Studio de Genève. 15.05 Airs d'opéras de Mozart à Goldmark. 16.05 Lecture. 16.30 Pour les aînés. 17.30 Radio-jeunesse. 18.15 Boussole sonore: Sud. 19.00 Sport. Communiqués. 19.15 Actualités. 20.00 Prisme: Thèmes de notre temps. 21.30 Discorama. 22.25 Jazz. 23.30-1.00 Musique populaire.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Disques. 13.25 The Manzano Dreamers. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Rapports 74. 16.35 Aux quatre

vents. 17.15 Radio-jeunesse. 18.05 Presse une demi-heure. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. Sport. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualités. 20.45 Chants régionaux italiens. 21.00 Le musée des musées. 21.30 Orchestres divertissants. 22.05 Théâtre. 22.40 Rythmes. 23.00 Actualités. 23.20-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI

SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous ! Miroir-première. 6.35 La route, ce matin. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Spécial-vacances. 9.05 M. V. 10.05 La Radio buissonnière. 12.00 Le journal de midi. Midi-mystère.

2e programme

8.00 Informations et revue de la presse romande. 8.15 Debout, les enfants ! 8.30

Les chemins de la connaissance. La civilisation accusée (11). 9.03 Starting to speak. Cours d'anglais (34). 9.15 Rencontres... 10.00 Portrait sans paroles. 11.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 11.15 Essais et maîtres. 11.30 Prélude au mercredi symphonique. 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.05 Péle-mêle musical. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Pages de Milhaud et Khatchaturian. 9.00 Entracte. 10.05 Voyage musical à travers l'Europe. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Palette sonore.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 7.10 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

Point de vue

Hommage au flegme

Quand revient l'été, revient aussi « Chapeau melon et bottes de cuir ». Série éternelle, à rallonges, à l'originalité émoussée, mais toujours encore appréciée. Je ne connais l'âge exact de la série. Je me rappelle seulement qu'en Angleterre il y a dix ans, je la regardais déjà. Mrs Peel était alors la collaboratrice de John Steed. Elle a depuis été remplacée par Tara King. Un changement qui a l'air superficiel. Naturel. Une actrice s'en va, fatiguée par un rôle qui l'étiquait trop. Elle est remplacée par une autre. La série peut continuer avec la même recette. Ce n'est pas tout à fait cela. L'arrivée de Tara King a en fait coïncidé avec un changement de ton. Depuis, la série se parodie elle-même. Dans les premiers temps, le style de John Steed correspondait à celui d'une certaine société et aux rêves d'une autre : ses rolls, ses chapeaux melon, son élégance, son comportement, sa politesse, ses goûts, ses amis et ses relations étaient ceux d'un gentleman anglais. Petit à petit, suivant en cela la transformation de la sensibilité du téléspectateur, la mutation de la société britannique, le centre de gravité de la série se déplaçait de John Steed vers Tara King, plus « moderne ». L'environnement de John Steed restait, mais plutôt comme un anachronisme qui devait faire ressortir son tempérament d'original et aussi pour servir de faire-valoir à tout l'attirail de la science-fiction et de l'électronique. Un robot est plus inquiétant encore dans des sous-sols moyennageux que dans une usine ultra-moderne. Mais indiscutablement le style avait changé. Steed ne se prenait plus au sérieux. Preuve en est aussi l'apparition de Mère-grand, personnage peu crédible, comique. Qu'importait alors l'in vraisemblance de l'action pourvu que les deux héros puissent lancer un feu d'artifice de clins d'œil aux téléspectateurs et qu'ils puissent faire preuve de leur sens de l'humour et de leur sang-froid. En cela la série est restée fidèle à elle-même : depuis ses débuts elle est un long chant de gloire au flegme britannique. C'est peut-être ce qui lui assure son long succès.

Marguerite DESFAYES

Mauvais... temps !

Les trois chaînes de la Télévision suisse avaient programmé, samedi matin et dimanche matin (et programmé ferme sans « sous réserve ») la retransmission en direct de matchs de tennis à Gstaad.

Retenus chez eux par un ciel grincheux, maints téléspectateurs allumèrent leur poste récepteur. Or que virent-ils ? Pendant à peu près tout le temps qu'aurait dû durer l'émission, un simple panneau fixe, indiquant que par suite de pluie, les matchs de tennis à Gstaad n'avaient pas lieu !

C'est un peu comme si la radio ayant prévu de diffuser un concert donné en plein air, devait y renoncer parce que les cordes des violons ne supporteraient pas l'ondée, et se contentait dès lors de n'émettre, pendant des heures, qu'un profond silence.

Ou comme si un journal ayant prévu de publier un reportage sur une manifestation annoncée, mais renvoyée par la suite, laissait en blanc toute la colonne primitivement réservée à cet événement et se contentait d'y mettre en titre « Le match n'a pas eu lieu... »

N'a-t-on pas de solution de rechange à la Télévision suisse ? N'y a-t-il pas sur quelque rayon d'un des studios romand, alémanique ou tessinois, des courts-métrages filmés ou magnétoscopés à passer à l'antenne en lieu et place d'émissions supprimées pour des raisons indépendantes de la volonté des responsables ? On comprend fort bien que le mauvais temps soit une de ces bonnes raisons, surtout lorsqu'il s'agit de tennis. Mais de brefs dessins animés, de courts films de voyage, par exemple, meubleraient mieux l'antenne qu'un banal panneau immuablement immobile. Sur-tout en période de vacances. Peut-être y a-t-il à cette solution des raisons techniques que le simple bon sens du téléspectateur ignore...

JEC.

Un abonnement à « L'Impartial » vous assure un service d'information constant

IMPARTIAL-RADIO

IMPARTIAL-RADIO

Les internationaux de tennis, à Gstaad

Surprenant succès de Vilas face à Orantes

A 21 ans et demi, Guillermo Vilas est devenu le nouveau champion international de Suisse sur terre battue. Sur le court central de Gstaad, à nouveau inondé de soleil après la pluie de la veille qui avait d'ailleurs contraint les organisateurs à renvoyer d'un jour la rencontre, le jeune Argentin n'a fait qu'une bouchée de l'Espagnol Manuel Orantes (25 ans), pourtant classé tête de série numéro un, en finale du simple messieurs (6-1, 6-2).

Trop de fautes de l'Espagnol

La performance de Vilas constitue une surprise de taille dans la mesure où il n'avait jamais auparavant remporté de tournoi international. Face à Orantes, loin de sa meilleure forme, le Sud-Américain n'a jamais paru emprunté, se détachant irrésistiblement face à un rival trop peu concentré et semblant résigné dès le deuxième jeu. Ce dernier a raté un nombre incalculable de balles faciles et a notamment commis passablement de fautes sur des volées faciles qui sont allées mourir dans le filet à la surprise générale.

Guillermo Vilas (il est né le 17.8.1952 à Mar del Plata) a ainsi pris la succession du Roumain Ilie Nastase au palmarès de l'open de Gstaad.

Consolation pour Orantes

Manuel Orantes devait toutefois monter sur le podium en compagnie de son compatriote José Higuera à l'issue d'une finale du double messieurs dis-



L'Allemande de l'Ouest Hoels a remporté le simple dames. (ASL)

putée sans passion. Les deux Espagnols se sont imposés face à Emerson et Koch (7-5, 0-6, 6-1, 9-8) en bénéficiant du « tie break » à 7-5 dans le quatrième set. Ils ont ainsi pris la succession de leurs compatriotes Gimeno et Munoz alors que l'an dernier le titre n'avait pas été attribué.

Succès allemand chez les dames

Chez les dames, l'Allemande de l'Ouest Helga Hoels (34 ans), déjà lauréate en 1966, a ajouté un nouveau titre à son palmarès en triomphant en trois sets (4-6, 6-4, 6-3) de l'Italienne Leo Pericoli avec laquelle elle avait remporté le double dames samedi. D'abord déboussolée par le jeu inorthodoxe de sa rivale (elle a perdu la première manche), Helga Hoels est parvenue à remonter le courant et à s'imposer au finish.

Performances neuchâteloises en athlétisme

Au cours du meeting national de Zurich, le juniors Denis Voirol (Neuchâtel-Sports) a franchi 2 mètres au saut en hauteur. C'est là une magnifique performance du jeune sauteur du Bas, qui a du même coup été qualifié pour les championnats suisses. Le junior chaux-de-fonnier André Schaeffer s'est aussi mis en évidence en remportant sa série de 800 mètres en 1'55"8. Après avoir été chronométré en 11"0 sur 100 mètres, Willy Aubry prenait la deuxième place du 400 mètres en 49"1. Sur cette même distance, Dominique Marozzi se classait deuxième de sa série en 57"7 derrière la Baloise Meister créditée du même temps. Sur 400 mètres haies, l'international tунisien Belkacem (nouveau sociétaire de l'Olympic) s'est classé cinquième en 53"6.

A Héricourt, dimanche, les Olympiens ont remporté le relais 500, 400, 300, 200, 100 mètres dans le temps de 3'11"8 avec une équipe composée de

W. Aubry, Schaeffer, Belkacem, Jacot et Robert. Dans cette réunion, Belkacem remportait le 200 mètres en 22"5 devant W. Aubry (22"8) alors que Robert prenait la deuxième place du 800 mètres en 2'01".

Dimanche à Genève, en CSI, le CEP Cortaillod a totalisé 10.120 points; excellent total des gars du Vignoble qui leur assure la huitième place en catégorie B. Plusieurs bonnes performances sont à mettre à l'actif des Célistes, soit: 1'54"1 de Schaeffer au 800 mètres (record neuchâtelois égalisé); 15"2 de Stegmann au 110 mètres haies; et la triple réussite de Kappeler 10"8 au 100 mètres, 22"1 au 200 mètres, 6 m.97 au saut en longueur. Jr.

J.-P. Serment au CS Chênois

● Etoile Carouge annonce l'engagement de l'ex-international Michel Desbiolles (33 ans). Un autre joueur du CS Chênois a également été acquis, il s'agit de l'attaquant Bernard Meier. En contre-partie, le club de ligue B a cédé son gardien Jacques Gurtner, lequel deviendra la doublure de Philippe Bersier.

● Le CS Chênois a réussi à obtenir les signatures de Pierre Alain Mabillard (Lugano) et de Jean-Pierre Serment (La Chaux-de-Fonds en prêt pour un an) avec l'accord des clubs intéressés.

● Le Servette a acquis en prêt pour une année avec option Claude Andrey (Neuchâtel Xamax).

● C'est hier soir à minuit que prenait fin la période des transferts pour les joueurs suisses. Après avoir renseigné sur les mutations intervenues, nous examinerons dans notre prochaine édition le nouveau « visage » des clubs helvétiques.

Les cartes pour athlètes d'élite suisses

Vingt-sept pour les skieurs

Le comité national pour le sport d'élite a attribué ou renouvelé les cartes de légitimation suivantes pour l'hiver 1974-75:

Ski alpin (15): Roland Collombin, Engelhard Pargaetz, Philippe Roux, Bernhard Russi et Walter Tresch (carte A), René Berthod, Ernst Good, Heini Hemmi, Manfred Jakober, Werner Mattle et Walter Vesti (carte B), Reto Beeli, Christian Hemmi, Prisco Raguth et Peter Schwendener (carte C). — **Dames (8):** Marianne Jaeger, Marie-Thérèse Nadig, Lise-Marie Morérod et Bernadette Zurbriggen (carte A), Germaine Michelet et Marianne Roemmel (carte B), Kathi Braun et Evi Danuser (carte C).

Ski nordique (12): Albert Giger, Edi Hauser, Alfred Kaelin, Hans Schmid et Walter Steiner (carte A), Josef Bonetti, Heinz Gaehler, Frédy Guignard, Karl Lustenberger et Franz Renggli (carte B), Venanz Egger et Bruno Heinzer (carte C).

Bobsleigh (14): Gaudenz Beeli, Werner Camichel, Hans Candrian, Guido Casty, Thomas Hagen, Karl Haeseli, Fritz Ludi, Yves Marchand, Ferdi Müller, Erich Schaefer, Peter Schaefer, René Stadler (carte A), Ralph Pichler, Giancarlo Torriahi (carte C).

Skibob (3): Martin Albrecht, Daniel Rey (carte B), Robert Casty (carte C).

Patinage artistique (6): Karin Iten, Karin et Christian Kunzle (carte A), Michèle Haider, Sylvie Fontaine et Evelyne Reusser (carte C).

Patinage de vitesse (2): Franz Krienbühl (carte B) et Dolorès Lier (carte C).

Biathlon (4): Andreas Galli et Hansrudi Süssli (carte B), Paul Brunner et Christian Danuser (carte C).

Cyclisme. — **Cyclocross (4):** Carlo Lafranchi, Willi Lienhard, Uli Müller et Walter Müller (carte B). — **Cyclisme artistique (3):** Peter Eberhard et Kurt Imhof (carte B), Hansjoerg Mohn (carte C). — **Cicloball (6):** Georg Meile-Paul Oberhansli (carte A), Hanspeter Maurer-Joerg Osterwalder (carte B), Toni Frei-Werner Seiler (carte C).

Curling (4): Bernhard Attinger, Peter Attinger, Jurg Geiler et Mattus Neuenchwander (carte A).

Judo (5): Marcel Burkhard, Reto Zinsli et Thérèse Nguyen (carte B), Pierre Massard et Jurg Roethlisberger (carte C).

Boxe (5): Heinz Butiger, Urs Butiger, Guido Corpataux, Heinrich Hug et Markus Rittershofer (carte C).

Lutte (6): Jimmy Martinetti (carte A), Robert Bläser, Jean-Marie Char-donnens, Albis Peng et Jakob Tanner (carte B), Bruno Kuratti (carte C).

Championnat du monde des marques automobiles

Oliver vainqueur à Watkins Glen

Sur le circuit de Watkins Glen, où se sont disputées les Six Heures comptant pour le championnat du monde des marques, le Britannique Jackie Oliver (31 ans) a remporté au volant de sa Shadow sa troisième victoire consécutive dans la série « Can-Am ».

Oliver a précédé sur la ligne d'arrivée son camarade d'écurie George Follmer, alors que le Suisse Herbert Müller n'a pas pris le départ. Les deux Shadow ont nettement dominé la course. Ainsi, Follmer, qui occupait la dixième position sur la grille de départ, se retrouva en seconde place derrière Oliver dès la fin du premier tour.

Toujours à Watkins Glen, l'Américain Mario Andretti s'est imposé sur une Lola dans une épreuve de formule 5000, devant le Britannique Brian Redman, également sur Lola. Andretti a empoché 12.000 dollars pour ce succès. Résultats ;

Manche de la « Can-Am ». — 1. Jackie Oliver (GB) sur Shadow, 33 tours soit 181 km. 500 en 57'15"4 (moyenne de 186 km. 800); 2. George Follmer (EU) sur Shadow 57'41"7; 3. Scooter Patrick (EU) sur McLaren, à un tour; 4. Bob Nagel (EU) sur Lola, à deux tours; 5. Dick Durant (EU) sur McLaren, à quatre tours. — Classement provisoire de la série « Can-Am »: 1. Jackie Oliver (GB) 60 points; 2. George Follmer (EU) 45 points; 3. Nagel (EU) et Lothar Motschenbacher (Can) 20 pts.

Epreuve de formule 5000. — 1. Mario Andretti (EU) sur Lola 51'16"2 (à la moyenne de 189 km. 400); 2. Brian Redman (GB) sur Lola 51'29"8; 3. Opi-pie Wietzes (Can); 4. Graham McRae (NZ). — Classement provisoire: 1. B. Redman (GB) 35 points; 2. David Hobbs (GB) et Mario Andretti (EU) 30 points; 4. Brett Lünger (Can) et Opi-pie Wietzes (Can).

Les gains du Sport-Toto

30 gagnants à 12 pts, Fr. 1828,90
604 gagnants à 11 pts, Fr. 68,15
5598 gagnants à 10 pts, Fr. 7,35

Loterie à numéros

3 gagnants à 5 Nos
+ le No compl. Fr. 135.336,20
153 gagnants à 5 Nos, Fr. 2.653,65
8.028 gagnants à 4 Nos, Fr. 50,55
117.100 gagnants à 3 Nos, Fr. 4.—
Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi.

Venez maintenant à la découverte des idées les meilleures que nous avons ramenées pour vous de tous les pays d'Europe pour votre foyer, par ex. PUZZLE: PUZZLE-éléments sont faits de polyéther et recouverts d'étoffe-Jeans et ficelles blanches. Ils mesurent 78 x 52 x 26 cm et se laissent fixer à l'aide de crochets en forme de S dans n'importe quelle composition.

Feu vert pour le

Festival du foyer 74

Pfister

ameublements sa

LE POINT DE RECONTRE DES JEUNES

Se meubler de neuf — le grand plaisir des vacances pour tous ceux qui souhaitent depuis longtemps du nouveau!

Avec **PUZZLE** VOUS construisez...

... votre habitation panoramique

... votre banc de coin

... votre fauteuil

... votre sofa

... un lit supplémentaire

Prix de livraison

59.-

par élément

Pfister

ameublements sa

amène de l'entrain à l'appartement

VACANCES Avis de mutation

prière d'écrire lisiblement / à expédier sous pli fermé

NOM _____ Prénom _____

Ancienne adresse : Rue _____

No postal Localité _____

Nouvelle adresse : Hôtel/chez _____

No postal Rue _____

Localité _____

Pays _____ Province _____

du _____ au _____ inclus

Important :
 Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse, doivent nous parvenir
► PAR ÉCRIT, AU MOINS 4 JOURS A L'AVANCE, s.v.p.
 Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
 Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
 Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont de 40 ct. par jour. Montant à verser par avance à nos caisses, à notre compte de chèques postaux 23-325 ou en timbres-poste. Service AVION sur demande.
 Nous déclinons toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger.
 Adm. de L'IMPARTIAL

LUNETTES C. Dior

von gunten

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

STORES
G. Belperroud
 restaure !

Rue du Parc 77
Tél. (039) 23 10 41
(heures des repas)

À VENDRE
(cause maladie)

FORMULE VEE 1300 AUSTRO 1973

carburateurs à changer, état de neuf, prix pour liquidation immédiate Fr. 6500.—

Tél. (066) 72 25 92.

AOUT APPARTEMENTS ET CHALET

Bureau vacances
Le Mazot
Tél. (025) 2 18 92

Cartes de visite

Imp. Convoisier SA

Avis de médecins

DOCTEUR BOSSHART

ABSENT

DU 13 JUILLET AU 6 AOUT

H.W. KARLEN

MASSEUR FLEURIER

Membre de la Fédération Suisse de Physiothérapie

ABSENT

jusqu'au 10 AOUT

LE MONDE SPORTIF - LE MONDE SPORTIF

Modifications en Coupe de Suisse de football La Chaux-de-Fonds à Crans-sur-Céligny

Deux changements ont été apportés au tirage au sort du deuxième tour principal de la Coupe de Suisse (10 et 11 août), qui verra l'entrée en lice des clubs de Ligue nationale B. Crans-sur-Céligny recevra La Chaux-de-Fonds, et Sursee accueillera Chiasso, en lieu et place des rencontres Crans-Vevey et Sursee-Lucerne.

Le club lucernois a fait valoir le fait qu'il avait été promu en Ligue nationale A avec Vevey, et que les équipes de première division ne devaient entrer en compétition que lors du quatrième tour (seizièmes de finale) fixé au 22 septembre, conformément au règlement de la Coupe de Suisse.

Le secrétariat de l'ASF a dû se résoudre à modifier l'ordre de deux rencontres.

Chez les footballeurs jurassiens Vingt-six nouveaux entraîneurs

Du 1er au 7 juillet s'est déroulé à Saint-Imier un cours Jeunesse et Sports, sous la direction de M. Ernest Monnier (Loveresse), aidé dans sa tâche par M. Alex Matter (Tramelan) et M. Richard Jaeger (La Chaux-de-Fonds). Au terme de cette semaine de formation, vingt-six diplômes d'entraîneur juniors ASF furent délivrés. Liste des titulaires :

Maurice Aubry (Bassecourt), Michel Binz (La Neuveville), Etienne Chiquet (Bassecourt), Paul Demangean (La Chaux-de-Fonds), Eric Desboeufs (Saint-Ursanne), Roger Fiechter (Saint-Imier), Jean-Pierre Fleury (Nidau), Denis Gerber (Saint-Imier), Michel Godat (Les Bois), J.-Marie Hauser (Saignelégier), Félix Hermann (Porrentruy), Alain Jenni (Porrentruy), Robert Loriol (Fontanemelon), Hubert Mahon (Bressaucourt), Jean-Jacques Mamie (Bonfol), Sandro Meneghelli (Moutier), Denis Mertenat (Bassecourt), Eric Messerli (Delémont), Michel Christian (Ville-

M. ET Mme HENRI GRAF LES JOUX-DERRIÈRE

annoncent aux amis et connaissances le décès de

Monsieur Auguste GENTIL
dit «Casse-plate»

leur ouvrier pendant 17 ans.

L'incinération a lieu à La Chaux-de-Fonds, mardi 16 juillet, à 14 heures.

LE LOCLE

L'Eternel est mon berger, Il me dirige vers les eaux paisibles. Psaume 23.

Mademoiselle Charlotte Ziegler ;
 Madame Cornélius Winterhalter-Ziegler, ses enfants et petits-enfants ;
 Madame Charles Ziegler-Eberlé, ses enfants et petits-enfants ;
 Madame Auguste Ziegler-Bailod, ses enfants et petits-enfants ;
 Madame Marie-Madeleine Maire ;
 Madame Henriette Maire ;

La famille de feu Ernst Behle-Jacot, en Allemagne, ainsi que les familles Favre, Jacot et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame William-Auguste JACOT
née Alice ZIEGLER

leur bien chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 85e année, après une courte maladie.

LE LOCLE, le 15 juillet 1974.

L'incinération aura lieu jeudi 18 juillet 1974, à 11 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Culte à la Maison de paroisse, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon de l'Hôpital du Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Domicile mortuaire : RUE DE LA COTE 10.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix chère maman et grand-maman.

Monsieur et Madame Eric Schaller-Hasler et leurs enfants Valérie et Gaëlle, à Meyrin ;
 Madame Vve René Baume-Schneider et famille ;
 Madame et Monsieur Emile Schweizer-Schneider et famille, à Marin ;
 Monsieur et Madame Henri Schneider ;
 Monsieur et Madame Willy Schneider-Schaer et famille, à Marin ;
 Mademoiselle Yvonne Schneider ;
 Madame Vve Raoul Schaller, à Cernier ;
 Monsieur et Madame Roger Schaller, à Bienne, et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Edith SCHALLER
née SCHNEIDER

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, lundi, dans sa 58e année, après une cruelle maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 juillet 1974.

L'incinération aura lieu jeudi 18 juillet.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Mademoiselle Yvonne Schneider, 20, rue du Grenier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Essayez-la aujourd'hui chez :
Garage Métropole S.A.
 Agence principale
 Rue du Locle 64
 Tél. (039) 26 95 95
 La Chaux-de-Fonds

À VENDRE
VW K 70 LUXE 73
 rouge, toit ouvrant, radio, etc., jantes spéciales, garantie 100 %.

Nettoyages de tout genre
 Immeubles neufs, appartements, bureaux, escaliers et fenêtres. L'appartement que vous quittez pour cause de déménagement sera rendu au propriétaire par nos soins.
 STRAUB FRÈRES, Nettoyages, rue de la Serre. Tél. (039) 23 92 66.

PLACE STABLE
 est offerte à
EMPLOYÉE DE BUREAU
 Se présenter ou faire offre à :

 Avenue Léopold-Robert 29

A LOUER
 pour date à convenir :
BUREAUX
 de différentes surfaces, dans immeubles modernes, à l'avenue Léopold-Robert.
APPARTEMENT
 d'une chambre et cuisine avec chauffage central général, rue du Temple-Allemand.
PLACES DE PARC
 dans parking chauffé, rue du Nord.
 S'adresser à :
CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33
 La Chaux-de-Fonds
 Pendant les vacances horlogères, le bureau est ouvert de 8 à 12 h.

PETITES ANNONCES
 au tarif réduit de 40 ct. le mot (minimum dix mots)
 à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Perdus - Trouvés
ÉGARE CHAT NOIR avec petite clochette. S'adresser Mme France Perriraz, Numa-Droz 37.
PERDU CHAT, quartier Bel-Air. Tigré noir-gris avec tache blanche sous le cou. Téléphoner au (039) 22 40 25. Bonne récompense.

PAS DE PUBLICITÉ = PAS DE CLIENTÈLE

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

_____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature : _____

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 23.— ; 6 mois Fr. 44.50 ; annuellement Fr. 86.—
Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

Réglementation des pâturages



Comme partout aux Franches-Montagnes, les pâturages des Breuleux ont été réglementés à l'intention des tou-

ristes. Des panneaux (notre photo) ont été apposés à différents endroits. Si les campeurs domiciliés dans la commune sont exempts du paiement de la taxe de 3 francs par voiture, ils sont néanmoins tenus, comme tout le monde, de laisser leur véhicule à 5 mètres maximum du chemin forestier. (pf)

CRÉMINES

Assemblée communale

C'est sous la présidence du député-maire Arthur Kloetzli que cinquante-six citoyens et citoyennes ont participé à l'assemblée communale. Lu par M. Aimé Gobat, le procès-verbal a été accepté, ainsi que les comptes qui bouclent favorablement avec une augmentation de fortune de 30.000 francs. L'adhésion au Service d'aide familiale de Moutier et environs a été votée. A la suite d'une pétition concernant l'aménagement d'une place de sports, le conseil a été mandaté pour désigner une commission d'étude de ce problème. Puis le maire a présenté un rapport concernant une plainte présentée par quatre citoyens et citoyennes à la suite d'une décision d'élection d'un instituteur le 9 mai dernier. Cette plainte a été retirée. Enfin, un crédit de 8000 francs pour l'extension du réseau des eaux usées à la « Rouge-Terre » a été voté. (kr)

En cas de décès: R. Guntert
NUMA-DROZ 6
Téléphone jour et nuit 039/22 44 71
PRIX MODERES

Les fleurs TURTSCHY
GERBES ET COURONNES

Avenue Léopold-Robert 59
TÉL. (039) 22 40 61

LUMBIN et LE LOCLE

Monsieur et Madame René Pfeiffer - Bachmann et leur fils Marcel,

ainsi que les familles Maurer-Bachmann et Grimler-Bachmann ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Roger PFEIFFER

leur cher fils, frère et neveu, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 50^e année.

L'inhumation a eu lieu le 12 juillet.

LUMBIN et LE LOCLE, le 16 juillet 1974.

Domicile de la famille: Les Libellules, Lumbin, F 38 Isère.

Cet avis tient lieu de faire-part.

FLEURIER



Garde son âme dans la peine, près de Toi Seigneur.

Madame Henri Béguelin-Thiévent, à Fleurier et ses enfants;

Madame Albert Farine, à Emmenbrucke, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur l'abbé Ernest Farine, à Alle;

Monsieur et Madame Charly Farine, à Tavannes, et leur fils;

Monsieur et Madame Charles Kirchofer, à Neuchâtel, et leurs enfants;

Madame Germain Thiévent, à Porrentruy, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes, amies et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Arnold THIÉVENT

née Adrienne FARINE

leur très chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 84^e année, après une très longue maladie, supportée avec une patience exemplaire.

R. I. P.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Fleurier, le mercredi 17 juillet, à 13 h.

L'inhumation suivra.

Le corps repose à l'Hôpital de Fleurier.

Domicile de la famille: Ch. de Montenay 3, 2114 Fleurier.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix cher époux et bon papa, tu as fait ton devoir ici-bas, mais hélas tu nous fus trop tôt enlevé.

Madame Elise Wenger-Bucher :
Monsieur Gilbert Wenger, Le Col-des-Roches,
Monsieur Armand Wenger, à La Sagne et famille,
Les descendants de feu Jean Bucher,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Albert WENGER

leur cher et regretté époux, papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, lundi, dans sa 80^e année, après une très longue maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 juillet 1974.

L'incinération aura lieu mercredi 17 juillet.

Culte au crématoire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 25, avenue des Forges.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

LAUSANNE

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour, ni l'heure. Matt. 25/13

Madame Pierre Chatelain-Eggimann;

Madame et Monsieur Bernard Jeanrenaud et leurs enfants Nathalie et Valérie, à Renens;

Monsieur et Madame Pierre Chatelain, à Rochefort;

Madame Paul Calame, à Porrentruy;

Madame et Monsieur Roland Wisard et leurs enfants, à Saint-Imier;

Mademoiselle Marcelle Eggimann, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Pierre CHATELAIN

Mandataire commercial à Publicitas

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 63^e année, à la suite d'une courte maladie après de terribles souffrances supportées avec courage et résignation.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité le lundi 15 juillet 1974 au crématoire de Montoie, à Lausanne.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille de

MADAME LUCIE GASCHEN-DELACHAUX

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à sa chère disparue.

CORTAILLOD

La famille de

MONSIEUR WILLIAM PROELOCHS,

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, exprime sa très sincère reconnaissance et sa profonde gratitude.

CORTAILLOD, juillet 1974.

Paix sur la terre et bienveillance envers tous les hommes.

Madame Colette Perrelet-Monnier;

Monsieur et Madame Pierre Monnier-Bellay;

Mademoiselle Nicole Monnier, à Lausanne,

Madame et Monsieur Gaudenz Saurer-Monnier, à Neuchâtel,

Monsieur et Madame Philippe Monnier-Blazac;

Monsieur et Madame Jean Byrde-Monnier, à Romanel s/Lausanne;

Madame et Monsieur Christian Néant-Byrde et leurs enfants Thierry et Anne-Véronique, à Vienne (France),

Madame et Monsieur Claude Voumard-Byrde, à Berne;

Monsieur et Madame Jean-Philippe Monnier-Porret et leurs fils Pascal et Vincent, à Neuchâtel;

Madame Charles-Emile Perret-Perrenoud, ses enfants et petits-enfants, au Locle;

Mademoiselle Angèle Monnier;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean-Louis Perrenoud-Köhli;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules Monnier-Girard,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame veuve

Arthur MONNIER

née Hélène PERRENOUD

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dimanche, à Ecublens, dans sa 88^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 juillet 1974.

L'incinération aura lieu mercredi 17 juillet.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile mortuaire:

RUE DES CRÉTETS 80.

Veillez penser au Home « Clair-Soleil », ccp. 10-447 (Asile des aveugles).

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-IMIER

Je mettrai en vous mon esprit et vous revivrez.
Ez. 37; 14

Monsieur Charles Braun et ses enfants, Messieurs Michel et Pierre Braun, à Saint-Imier, Berne et Arles;

Madame et Monsieur Jean Béguelin-Braun et leurs enfants Mademoiselle et Monsieur Jacqueline et Jean-Pierre Béguelin, à Genève;

Monsieur et Madame Willy Braun et leurs enfants, Monsieur et Mademoiselle Raymond et Nicole Braun, à Bienne et Vaulruz;

Madame Jeanne Moll-Moser et famille, à Saint-Imier;

Madame Berthe Johnson-Moser et famille, à Bienne;

Madame Veuve Rodolphe Moser et famille, à Saint-Imier;

La famille de Madame Alice Gysiger,

ainsi que les familles parentes, amies et alliées ont la peine d'annoncer le décès de

Madame

Marthe BRAUN-MOSER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, parente et amie décédée à l'âge de 86 ans après une pénible maladie supportée avec résignation.

L'incinération aura lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds, le mercredi 17 juillet 1974, à 11 heures.

Culte pour la famille à 10 h. 15 à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, où le corps repose.

L'urne funéraire sera déposée, route de Sonvilier 26.

Prière de ne pas faire de visites, et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser plutôt à la maison de repos de Hébron. CCP 23 - 4225.

SAINT-IMIER, le 14 juillet 1974.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-IMIER

Dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes, mais profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie exprimant la grande estime et l'amitié qui ont été portées à notre cher disparu, la famille de

MONSIEUR HENRI BREGUET, Maître Tapissier,

remercie très sincèrement tous ceux qui ont pris part à son deuil, soit par les présences, les envois de fleurs, les messages, et d'avoir apporté un grand et précieux réconfort à sa douleur.

SAINT-IMIER, juillet 1974.

MADAME ET MONSIEUR MARCEL ITTEN-SCHMIDT ET FAMILLES, profondément touchés par l'affection et la sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

MADAME MADELEINE MERONI,

expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leurs sentiments de reconnaissance émue.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

A la gare de Rome Explosion

Une personne a été tuée, et deux autres blessées, hier, en fin de matinée, dans les sous-sols de la gare Termini, à Rome, à la suite de l'explosion de plusieurs bombes de gaz.

La violente déflagration a presque entièrement détruit deux pièces, situées sous les quais d'accès de la gare, qui servaient de cuisine au restaurant de la « Stazione Termini ». La cuisinière, Mme Ines Salvagni, 70 ans, qui se trouvait dans les locaux au moment de l'explosion a été tuée sur le coup. Deux autres personnes ont été blessées, tandis que d'autres étaient intoxiquées par la fumée provoquée par un début d'incendie, rapidement maîtrisé par les pompiers. (afp)

Putsch militaire à Chypre

► Suite de la 1re page

Peu après sa prestation de serment, M. Sampson, nouveau président de Chypre, a déclaré dans une allocution radiodiffusée que le peuple cypriste « connaissait sans doute parfaitement » les raisons du coup d'Etat militaire.

Il a ajouté que « l'unité et la tranquillité seront maintenant rétablies parmi la population et l'armée cypriste grecque ». Il a promis de « rétablir l'ordre public » et d'organiser des élections présidentielles libres avant la fin de l'année.

M. Sampson aurait prêté serment devant l'évêque Guennadios, qui avait été destitué par Makarios pour activités antigouvernementales, dans l'Eglise orthodoxe cypriste grecque.

Plusieurs informations de la radio de Chypre ont annoncé que la police opposait une résistance à la garde nationale.

Selon une autre information, la garde nationale aurait arrêté toute la force de réserve, avec ses chefs. Cette force avait été créée par Makarios, en vue de s'opposer à une attaque de la garde nationale.

La radio israélienne a annoncé de son côté, sans citer de source, que des combats avaient éclaté à Larnaca et à Famagouste, au sud et à l'ouest de Nicosie.

Un schizophrène

Selon une information non confirmée, Mgr Makarios se serait réfugié auprès d'unités autrichiennes de la force de paix des Nations Unies. Selon la radio israélienne, les autorités de l'ONU à Jérusalem se sont refusées à tout commentaire à ce sujet. La radio de Paphos, restée fidèle à Makarios, a déclaré que les partisans de celui-ci avaient lancé un appel au Conseil de sécurité des Nations Unies, afin qu'il intervienne « pour sauver la démocratie dans notre pays ».

L'annonceur, qui parlait anglais avec un accent, a vivement dénoncé le nouveau président, M. Sampson, qu'il a qualifié de « schizophrène ».

La radio des forces armées britanniques a déclaré de son côté que des combats étaient en cours à Limassol, sur la côte sud-est de l'île.

Un appel de Mgr Makarios

Le président Makarios, dont la mort avait été annoncée hier matin par la radio cypriste, a lancé un appel radiodiffusé à la population cypriste.

Parlant depuis la station de radio clandestine « Chypre libre », située vraisemblablement à Paphos, il a déclaré avoir été l'objet d'une attaque de la junte militaire grecque mais que la tentative avait échoué.

« Le coup d'Etat militaire de la junte ne réussira pas. La seule chose que les militaires ont réussi à faire jusqu'à présent a été de s'emparer de la station de radio cypriste. »

« Ils avaient essayé de m'abattre depuis longtemps et maintenant ils

ont décidé de détruire Chypre et son peuple. Mais ils ne réussiront pas. »

« Ils devront affronter la volonté de lutter et de résister du peuple cypriste » a-t-il dit.

La voix légèrement voilée par l'émotion, il a invité la population cypriste à se rallier autour de lui et a ajouté « nous poursuivrons la résistance sacrée et nous retrouvons la liberté ».

Son allocution s'est achevée sur ces mots : « Vive la liberté, vive Chypre ».

L'URSS condamne

L'Union soviétique a condamné avec fermeté hier le renversement de Mgr Makarios par une junte militaire.

« Le peuple soviétique est entièrement aux côtés de ceux qui s'opposent aux mutins en cette heure difficile pour Chypre », a déclaré l'agence.

« Tass est autorisée à déclarer que le putsch anti-gouvernemental à Chypre, dont les militaires grecs sont responsables, est considéré en Union soviétique comme un acte violent ouvertement la Charte des Nations Unies et les normes généralement acceptées du droit international. »

« On ne doit pas oublier que de tels agissements risquent de causer de graves complications internationales. »

« Le putsch est dirigé par des officiers grecs qui ont servi dans la Garde nationale de Chypre et dont le départ avait été exigé récemment par le président Makarios, à la suite de leurs activités anti-gouvernementales ». (ap)

Au Bangla Desh

Inondations

Près d'un cinquième du territoire du Bangla Desh est submergé par les eaux et quelque 150 personnes ont jusqu'à présent péri dans les inondations dont sont victimes un demi-million de personnes a rapporté hier le « Bangla Desh Times ».

Selon le journal, une épidémie de choléra s'est déclarée dans plusieurs régions, mais le quotidien a précisé que ces informations n'ont pas été officiellement confirmées. (reuter)

En Argentine

Ancien ministre assassiné

M. Arturo Mor Roig, ancien ministre de l'Intérieur d'Argentine, a été assassiné hier dans un faubourg de l'ouest de Buenos-Aires.

L'ancien ministre a été abattu par un groupe de quatre hommes dans un restaurant du faubourg de Matanzas où il déjeunait, avec deux amis qui n'ont pas été atteints.

Agé de 59 ans, M. Mor Roig était une personnalité importante du parti radical (centre-gauche). Il avait été ministre de l'Intérieur sous la présidence du général Alejandro Lanusse de mars 1971 à mai de l'an dernier, après l'élection du président Hector Campora.

C'est lui qui avait organisé le retour de l'Argentine à un gouvernement de forme constitutionnelle après près de sept ans de pouvoir militaire. (reuter)

A Paris

Mort du PDG de « Combat »

M. Henry Smadja, directeur général du journal « Combat », est mort, hier matin, à Paris, à l'âge de 77 ans, d'une congestion cérébrale.

Docteur en médecine, licencié en sciences, Henry Smadja avait fait ses études au lycée Carnot, de Tunis, et dans les facultés de médecine et des sciences de Montpellier.

Médecin à Tunis de 1921 à 1923, il devient à cette époque administrateur délégué de la Société franco-tunisienne d'entreprises et de travaux métalliques et président directeur général du quotidien « La Presse », à Tunis.

Ancien membre du Grand Conseil tunisien (1935-1946), il était président directeur général de « Combat » depuis 1945. (afp)

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

Prague. — Une délégation de l'Assemblée nationale française, conduite par son président, M. Edgar Faure, est arrivée hier à Prague pour effectuer une visite officielle.

Andorre. — Deux bombes ont explosé presque simultanément peu avant l'aube, hier, dans le centre d'Andorre. Les dégâts sont importants, mais il n'y a pas eu de victime.

Tripoli. — Une délégation soviétique de dix-neuf membres est arrivée à Tripoli hier, pour une visite de quelques jours consacrée à la coopération des deux pays.

Lisbonne. — Le premier parti « d'op-

position », depuis le renversement du régime Salazar, a pris forme hier, sous la direction de l'ancien président du Conseil, Palma Carlos.

Wellington. — La France a assuré la Nouvelle-Zélande que sa campagne d'essais nucléaires en cours à Mururoa serait la dernière menée dans l'atmosphère.

Moscou. — L'agence Tass révélait hier qu'il avait été envisagé de mettre fin prématurément à la mission spatiale de Salyout-3, en raison d'orages solaires inattendus, et du danger d'exposition des cosmonautes à des radiations intenses.

Bruxelles : les Neuf et le boeuf

Les ministres de l'agriculture des Neuf se sont réunis hier à Bruxelles, pour chercher des remèdes au malaise agricole européen : la mévente des viandes de bœuf et de porc, les excédents de vin qui devront être distillés avant les prochaines vendanges afin de libérer les chais.

M. Bonnet (France) préside ce conseil qui doit durer deux jours et dont la première journée a revêtu un caractère assez confidentiel. En effet, après une brève réunion plénière, les ministres se sont séparés pour permettre aux fonctionnaires du « Comité spécial de l'agriculture » de poursuivre leurs travaux préparatoires. Les ministres ont ensuite été les hôtes à dîner de M. Lardinois, membre de la Commission européenne chargé de l'agriculture.

Pour cette session du Conseil de l'agriculture, qui se tient parallèlement à celle des ministres des finances préoccupés par l'inflation, le bâtiment du Conseil des Neuf avait retrouvé son animation des grands jours. En prévision d'éventuelles manifestations paysannes, des gendar-

mes belges, en tenue de campagne, avaient pris position aux abords du siège des institutions européennes.

Outre l'assainissement des marchés de la viande et du vin, réclamé avec insistance par les organisations agricoles, les ministres doivent également se préoccuper de la politique sucrière à adopter l'an prochain. (afp)

En Angola

Incident sanglant

La police de Luanda, en Angola, a ouvert le feu hier sur une foule de manifestants africains qui s'étaient rassemblés près du Palais du gouvernement et du siège de l'armée de l'air proche.

Deux personnes au moins ont été tuées et une quinzaine d'autres blessées par balles.

Selon une source diplomatique, les policiers ont d'abord tiré en l'air, puis dans la foule pour tenter de la disperser. Un témoin a déclaré qu'une centaine de douilles étaient éparpillées sur les lieux au milieu de flaques de sang et de chaussures abandonnées par leurs propriétaires affolés pour s'enfuir plus vite. (ap)

Entre Osaka et Tokyo

Un terroriste détourne un DC-8 japonais

► Suite de la 1re page

Le bandit avait fait irruption dans la cabine de pilotage alors que l'appareil survolait Nagoya, à 300 kilomètres à l'ouest de Tokyo. Le DC-8 s'est ensuite posé à Hameda à 21 h. 13 (13 h. 13 HEC). La police a pris position autour de l'appareil et fait savoir que le pilote avait été ligoté par l'auteur du détournement.

L'aéroport a été fermé et tous les vols internationaux attendus ont été dirigés sur Osaka.

Takaya Shioimi avait été arrêté peu après le détournement, en mars 1970, d'un appareil de la Japan Airlines qu'un commando de neuf membres de l'Armée rouge avait con-

traint, à la pointe de leurs lances, à se rendre à Pyongyang.

Il est actuellement jugé à Tokyo pour avoir conçu le projet de se rendre maître des bureaux du premier ministre en novembre 1969.

En mai 1971, un commando-suicide de l'Armée rouge de trois membres avait attaqué l'aéroport de Lod à Tel-Aviv y tuant 27 personnes et en blessant près de 80 autres.

Départ de Tokyo

Par la suite, le DC-8 est reparti de la capitale japonaise avec 84 passagers et membres d'équipage à bord. Il disposait de carburant pour un vol d'une heure seulement. Le gangster a déclaré devant la radio de bord : « J'ai attendu assez longtemps, vous n'avez pas fait preuve de bonne foi ».

Finalement l'avion s'est posé à Nagoya, à 275 km. au sud-ouest de Tokyo.

Les otages s'échappent

Tous les 76 passagers et les membres de l'équipage du DC-8 se sont échappés de l'avion après l'arrivée de celui-ci à Nagoya.

La police a arrêté le pirate qui, armé d'un couteau et prétendant disposer d'explosifs, avait pris la direction de l'appareil, réclamant contre la vie des otages la libération de prison du président fondateur de l'organisation extrémiste japonaise de l'Armée rouge. (reuter)

turque. Nouvel affrontement. Les Casques bleus prennent position. Les Grecs rasent le réduit turc de Mansoura, l'aviation turque décolle du continent et bombarde des positions grecques de l'île.

Entre Athènes et Istanbul, l'affrontement semble inévitable durant le mois de novembre 1967. 1972 verra un nouveau sursaut dans l'île.

Makarios est-il mort hier ?

Son élimination définitive mettrait fin à son rêve de reprendre le commandement de la Garde nationale encadrée par des officiers grecs. Il avait fixé au 20 juillet le départ de ces officiers fidèles au régime militaire d'Athènes.

Parler haut est une chose, avoir les moyens de sa politique en est une autre.

L'OTAN ne peut pas tolérer une féture sur l'axe Athènes - Istanbul - Téhéran. C'est pourquoi un nouvel ordre est imposé à Chypre. Des garanties ont certainement été données à Istanbul, s'agissant de l'avenir de la minorité turque de l'île.

Curieux, ce brûlot allumé à Chypre alors qu'au Proche-Orient, on vient d'obtenir un fragile apaisement. Le téléphone rouge a-t-il fonctionné, hier, entre Washington et Moscou ?...

Gil BAILLOD

En Floride

Une speakerine désespérée

Une speakerine d'un réseau local de télévision, en Floride, Chris Chubbuck, 30 ans, s'est tiré, hier, une balle dans la tête, devant les caméras, alors qu'elle présentait son programme habituel du matin. Elle est dans un état critique.

Selon les responsables du réseau, Mlle Chubbuck a brusquement annoncé aux téléspectateurs : « Conformément à la politique du « Réseau 40 » de fournir les nouvelles en priorité, vous allez en voir une : un suicide. »

Aussitôt après le geste de la désespérée, les cameramen coupèrent l'image et on passa un programme de remplacement.

Selon un représentant de la station, M. Jack Hartley, personne ne sait pour quelle raison Chris Chubbuck a voulu se suicider. (ap)

OPINION

Chypre entre Est et Ouest...

► Suite de la 1re page

Les deux doctrines qui divisent les habitants, « l'Enosis », le rattachement à la Grèce, et le « Taksim », turc, qui prône la division de l'île entre la Grèce et la Turquie, sont tenues en échec par Londres.

Le 18 octobre 1950, à l'âge de 37 ans, Makarios III est élu archevêque. Il va marquer Chypre de sa puissante empreinte, rassemblant tous les pouvoirs sous son titre d'éthnarque.

L'entrée de la Grèce et de la Turquie au sein de l'OTAN voit les Etats-Unis prendre le relais de Londres dans la difficile tâche de maintenir l'ordre entre les deux communautés chypriotes.

La Grande-Bretagne conserve deux bases militaires dans le sud de l'île, Athènes et Istanbul y installent des troupes.

Nouvelles turbulences, nouveaux affrontements en 1955, Grivas, général grec, à la tête de ses partisans, mène la guérilla. Les accords de Zurich et de Londres, en 1959, permettent la création de la République indépendante de Chypre, proclamée le 16 août 1960.

Mgr Makarios est président. Le 30 novembre 1963, il veut, à travers une modification de la Constitution, réduire les droits de la minorité

UN EVENEMENT PAR JOUR

Le Pays de Vaud un nouveau Sahara ?

La pénurie d'eau.

On en parle. On sait qu'elle existe dans certaines régions d'Afrique, d'Asie.

Il n'est cependant pas nécessaire d'aller si loin pour se convaincre de la réalité de la menace.

Une frontière cantonale franchie et le fait est là, patent.

On est dans le pays de Vaud. A première vue, le bleu Léman n'est pas encore transformé en désert, la Venoge n'est pas à sec et les champs et les arbres sont toujours verts.

Apparence trompeuse. En plusieurs points de la « nation » amie, l'eau potable commence à faire cruellement défaut.

La preuve : vous vous arrêtez dans un bistrot ou un restaurant. Pour avaler un cachet ou pour couper votre vin, vous demandez une carafe d'eau fraîche en plus de vos trois décis ou du menu.

Sur le champ, le visage de la somnolière ou de la patronne se rembrunit. Elle vous chuchote :

— Ce n'est pas que je ne veux pas vous en donner. Mais chez nous, elle a un goût. Je ne sais pas ce qu'ils ont fait avec la tuyauterie, mais...

— C'est dangereux ? vous enquerez-vous.

Le visage de la serveuse prend une expression plus sybilline que celle du grand maître des finances vaudois parlant de l'avenir des impôts :

— On ne peut pas dire, mais...

Homme de la montagne, habitué à la vie dangereuse de celle-ci, vous vous lancez tout de même dans l'aventure.

Pour le palais, pour la langue, l'eau vaudoise n'a pas une saveur très particulière. Elle ne vaut, certes, ni un Dézaley, ni même un Salvagnin. Son usage ne vous rendra pas malade non plus.

Après son absorption, il vous reste toutefois un arrière-goût. D'ordre moral, il faut préciser.

En demandant de l'eau du « robinet » dans un établissement public vaudois, ne risquez-t-on pas de priver nos amis d'outre-Vaumarqus de la dernière eau potable qui leur reste ?

Ces visages douloureux des patronnes de café, comme ils demeurent gravés dans la mémoire ! On ne saurait les suspecter de manquer de sincérité.

Déjà, une région vaudoise porte le nom redoutable de « Vallée de la Soif ». D'ici que le Pays de Vaud se change en Sahara...

L'Office du tourisme de l'Etat voisin devrait se poser sérieusement la question.

Willy BRANDT

Aujourd'hui...

- Vous lirez en page :
- Entretien avec Françoise Xenakis.
 - Ecole internationale de hockey de La Chaux-de-Fonds : grande affluence.
 - Vacances payées, mais pas contents...
 - Intéressante expérience jurassienne en terre valaisanne.
 - Les obsèques du colonel divisionnaire Rickenmann.
 - Impar-vacances.
 - Economie et finances.
 - Le Tour de France cycliste.
 - Programmes radio, TV.
 - Tennis : surprise à Gstaad.

Prévisions météorologiques

La nébulosité augmentera à partir de l'ouest et demain quelques précipitations locales se produiront particulièrement dans la partie nord du pays.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,30.